2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le lundi 5 août

Dégagement partiel
risques d'averses

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: 20	Minimum: 70
Maximum: 24	Maximum: 75

Vol. 1 — No 132 | 14 pages | 20 cents | 1974

sport

Jeux du Québec piégés!

"Ils sont à l'image de la piste d'athlétisme de la polyvalente de la Baie Saint-François: ils reposent sur un sous-sol instable qui se dérobe sous les pieds...."

page 14

TENNIS

L'Italie, mais...

L'Italie a battu hier la Roumanie en coupe Davis, groupe A, mais il faut dire que la maladie de Tiriac a aidé la cause de l'Italien Barazzutti.

page 13

Quatre tournois au Québec en quelques jours et ce, sous la pluie du mois d'août.

page 13

AUTO

Regazzoni gagne

Le Suisse Clay Regazzoni a remporté hier le Grand prix d'Allemagne pour formule 1, il prend ainsi une sérieuse option pour le championnat du monde.

page 13

reportage

Les relations internationales du Québec

À l'occasion du Festival international de la jeunesse francophone, qui aura lieu du 13 au 24 août à Québec, Maurice Giroux fait le point sur les relations internationales du Québec. Dans le premier d'une série d'articles, aujourd'hui, il scrute les pouvoirs réels du ministère des Affaires gouvernementales, à qui incombe théoriquement la responsabilité de mener à bien une politique de relations internationales. Rappelons que Maurice Giroux a été, de décembre 1972 à février 1974, le directeur de l'Information au ministère des Affaires intergouvernementales.

page 5

économie

Sus à l'Athabasca

L'exploitation des masses de sables bitumineux qui gisent au nord-est de l'Alberta permettrait au Canada de détenir plus de 40% des réserves mondiales de pétrole. Mais jusqu'ici, cela coûtait trop cher. Voici que, au dernier trimestre, la seule compagnie qui s'était malgré tout lancée dans l'affaire rapporte un bénéfice. Le premier après 7 ans de pertes. La porte est ouverte!

page 10

monde

Un échec des USA

Un haut fonctionnaire du Congrès américain reconnaît ouvertement que la politique américaine d'isolement de Cuba est un échec complet

page 8

L'indépendance de la Guinée-Bissau

Le Portugal a annoncé en fin de semaine qu'il était prêt à reconnaître l'indépendance de la Guinée-Bissau.

page 8

Convention libérale dans Johnson

Les libéraux font encore confiance à J.-C. Boutin

ACTON VALE (PC) — Appuyé par la présence de trois ministres, d'une trentaine de députés libéraux et de quelque 600 partisans, l'ex-député libéral de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, a été choisi sans opposition porte-étendard de son parti, hier, à Acton Vale, en vue du scrutin complémentaire dans le comté de Johnson, le 28 août prochain.

Dans un long plaidoyer de défense, M. Boutin a reconnu "avoir apposé sa signature sur des documents officiels" de nature judiciaire, mais a réaffirmé que ce fait ne mettait nullement en doute son honnêteté et son intégrité.

M. Boutin a démissionné le 25 juillet dernier à la suite des accusations portées contre lui par le député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns. Ce dernier soutenait que M. Boutin avait agi comme procureur de la Couronne depuis son élection comme député, ce qui est contraire à la Loi de la législature du Québec.

Hier, M. Boutin a admis que son nom avait pu apparaître sur certains documents à titre de procureur de la Couronne depuis le 29 octobre, date de son élection. Il a cependant affirmé qu'il n'avait jamais plaidé devant les tribunaux depuis cette date, et qu'il n'avait jamais perçu d'honoraires du gouvernement à titre de procureur depuis l'élection, ce qui "répond aux termes mêmes des articles 75 et 79 de la Loi de la législature", selon M. Boutin.

Visiblement satisfaits de ces explications, ses 600 partisans, entassés dans une salle d'école beaucoup trop étroite, à Acton Vale, l'ont longuement ovationné.

Ministres

Trois ministres du cabinet Bourassa et une trentaine de députés libéraux étaient venus manifester l'appui tangible du Parti libéral à l'endroit du démissionnaire.

Ceux d'entre eux qui ont pris la parole ont prononcé des allocutions qui laissaient clairement voir que la question linguistique et le bill 22 ne seraient pas le cheval de bataille électoral dans ce comté rural des Cantons de l'est.

Pour sa part, le whip en chef du Parti libéral et député des Îles de la Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a dénoncé "les campagnes de salissage" que le député péquiste Robert Bruns aurait menées depuis quelque temps "contre un homme mort, Pierre Laporte, en l'associant à la pègre", puis contre le député Boutin lui-même, "qui a dû démissionner pour aller faire laver sa réputation par ses électeurs".

M. Lacroix s'en est surtout pris au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qu'il a accusé de "se défiler".

Puis le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, qui, avec Mlle Lise Bacon et Georges Vaillancourt, représentait le cabinet, a insisté sur "la bonne administration" du gouvernement depuis 1970.

M. Boutin

Enfin, dans son long plaidoyer, le candidat Boutin a d'abord énuméré la liste des réalisations du gouvernement Bourassa dans le comté. Il a insisté sur le budget de voirie de $2,500,000 ce qui a fait sourire d'aise les quelque 20 maires de municipalités du comté qui étaient assis sur l'estrade d'honneur, en compagnie des députés libéraux.

Puis, il a lu un texte de 11 pages qui constituait sa défense et sa première réelle intervention sur le fond de la question qui a amené sa démission. L'ex-député soutient notamment:

—que l'accusation portée contre lui par Me Burns est d'ordre technique et ne met pas en doute, son honnêteté. "Mon honnêteté et mon intégrité n'ont jamais été mises en doute, même pas par M. Burns", dit-il.

—que si son nom a continué d'apparaître sur des dossiers après le 29 octobre, c'est pour des raisons mécanographiques, puisque l'adjudication des causes aux avocats de la Couronne se fait par machine électronique, et un délai de plusieurs semaines est nécessaire avant de faire les corrections.

Le PQ

M. Boutin sera donc candidat libéral au scrutin du 28 août. On connaîtra mardi, le 6, le nom du candidat péquiste. Quant aux créditistes de M. Fabien Roy, ils ont déjà fait connaître leur intention de ne pas présenter de candidat à ces élections complémentaires.

L'affaire de l'agent de la GRC

Samson fait partie d'un groupe chargé de faire de la provocation

L'affaire Samson (du nom de celui qu'on a surnommé "l'agent poseur de bombes") était déjà complexe, elle devient maintenant la "mystérieuse" affaire Samson.

Un journal affirmait hier que l'agent Robert Samson allait se défendre en affirmant qu'il désamorçait une bombe posée par quelqu'un d'autre. Par ailleurs, un quotidien de Québec titrait samedi matin "Infiltration politique et provocation", affirmant que le groupe dont l'agent Samson fait partie à la Gerdarmerie Royale du Canada, serait spécifiquement chargé de faire de la provocation et ce, depuis 1971.

Les agents de la GRC rencontrés par "Le Soleil" estiment que si un membre de cette escouade spéciale de provocation était pris en train de poser un geste illégal en service commandé, ses supérieurs n'hésiteraient pas à l'abandonner à son sort afin d'éviter le scandale.

Il semble indéniable que l'agent Samson était sur les lieux de l'explosion de la bombe, au domicile du président de Steinberg, M. Melvin Dobrin. Mais selon certains experts, s'il avait tenu la bombe dans ses mains au moment de l'explosion, l'agent Samson serait mort. Il s'en tenait donc à quelques pieds; c'est cette théorie qui accréditerait l'hypothèse selon laquelle l'agent de la GRC tentait de désamorcer la bombe.

Mais cette hypothèse semble aussi farfelue que bien d'autres: pourquoi l'agent Samson serait-il allé, seul, désamorcer cette bombe? Par quel hasard aurait-il été le seul à savoir qu'il y avait là une bombe alors que ses supérieurs n'en savaient rien? Et pourquoi serait-il allé raconter à l'hôpital qu'il s'était blessé en réparant sa propre voiture?

On devra attendre quelques semaines avant d'en savoir davantage. Il semble, en effet, que Me Cyrille Delage n'a pas l'intention de commencer son enquête avant que l'agent Samson, principal témoin, soit sorti de l'hôpital.

Sécurité interne

Les membres du Service de sécurité et de renseignement (SSR) de la Gendarmerie royale du Canada posent souvent des gestes qui ressemblent à de la provocation et une escouade spéciale chargée spécifiquement de la provocation, composée d'une quinzaine de membres, serait même en opération depuis le printemps 1971.

C'est ce que rapporte, samedi, le quotidien québécois "Le Soleil", à la lumière de renseignements recueillis lors d'entrevues secrètes accordées par des agents de la Gendarmerie royale appartenant à d'autres services.

Selon l'un de ces policiers, des membres du SSR se mêleraient à la foule lors des manifestations dans le but de provoquer les policiers provinciaux ou municipaux et de leur permettre de procéder à l'arrestation de certains présumés agitateurs.

La tâche officielle du Service de sécurité et de renseignement est de veiller à la sécurité interne du pays.

Provocation discrète

En plus de provoquer des incidents durant les manifestations, les agents du SSR utiliseraient d'autres moyens plus discrets pour parvenir à leurs fins.

Selon un policier-informateur, c'est ainsi que des agents infiltrés ou des collaborateurs sont chargés de semer la bisbille dans les groupes de gauche ou des formations politiques, de façon à les désorganiser à l'approche d'événements particuliers, dont des congrès ou des élections.

Les actes de provocation posés avant cette date seraient allés jusqu'à l'extrême limite de la légalité et auraient été limités à la création d'intrigues de toutes sortes visant à annihiler une cellule gauchisante ou à affaiblir une formation politique vue comme subversive.

Corps d'élite

Toujours selon les témoignagnes recueillis par "Le Soleil", les membres du SSR sont triés sur le volet parmi les gendarmes travaillant depuis quelques années déjà au Service des enquêtes judiciaires et il est pratiquement impossible que l'un d'eux puisse faire partie d'une cellule de terroristes à l'insu de ses supérieurs.

Les membres éventuels de ce service sont choisis avec le plus de précautions et, par la suite, surveillés avec la plus grande attention. En plus d'évaluer la qualité du travail effectué précédemment par les candidats, les dirigeants du SSR exigent que soit aussi faite une enquête de sécurité remontant jusqu'à vingt ans en arrière, afin de déceler les antécédents et les tendances politiques de l'individu et les relations de toutes sortes qui pourraient éventuellement servir à le compromettre et à le faire "chanter".

Nixon prépare-t-il sa démission?

WASHINGTON, (AFP) — Le président Richard Nixon est apparemment en train de préparer un discours de la plus haute importance sur la procédure de destitution dont il fait actuellement l'objet.

En effet, M. Nixon qui se trouve dans sa retraite de Camp David, dans le Maryland, a subitement convoqué hier ses plus proches collaborateurs qui sont arrivés par hélicoptère pour lui prêter main forte.

Il s'agit du général Alexander Haig et de M. Ronald Ziegler, respectivement secrétaire général et porte-parole de la Maison Blanche, de Me James St-Clair, avocat principal du président et de MM. Pat Buchanan et Ray Price, principaux rédacteurs des discours présidentiels.

L'arrivée à Camp David en fin de week end de ceux qui connaissent intimement les derniers détails du scandale du Watergate a donné lieu à de nombreuses spéculations parmi les journalistes et les observateurs avertis de la scène politique à Washington.

Selon certains, le président s'apprêterait à annoncer sa démission avant d'être révoqué.

M. Gérald Warren, porte-parole adjoint de la Maison Blanche, a tout

d'abord nié que M. Nixon préparait un discours. Pressé de questions, il a toutefois fini par reconnaître qu'il n'était pas exclu que le président était en train de rédiger une déclaration relative à la question de sa destitution.

Les évènements se sont en effet précipités au cours de la fin de semaine

Samedi, M. Robert Griffin, leader adjoint de la minorité républicaine au sénat, avait annoncé qu'il avait envoyé une lettre à la Maison blanche avertissant M. Nixon que son refus de se soumettre à une assignation du sénat lui réclamant des bandes enregistrées pourrait devenir un motif de destitution.

M. Warren a accusé réception de cette lettre mais a refusé de faire le moindre commentaire sur son contenu.

Dimanche, l'influent sénateur William Proxmire (démocrate du Wisconsin), président de la commission économique mixte senat-chambre des représentants, a eu également son mot à dire au cours d'une interview télévisée.

Il a conseillé à M. Nixon de se démettre immédiatement en faveur du vice-président Gérald-Ford en attendant que l'on sache à quoi s'en tenir sur la question de sa destitution.

Dans Johnson

L'opposition a tenté de faire l'unité mais a échoué

page 6

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

La traversée de la Grande Nuit d'Alma

Ceux qui ont déjà pris note des résultats de la traversé internationale du Lac Saint-Jean peuvent certes manifester leur admiration pour le courage et la ténacité de tous ces nageurs ayant passé entre huit et dix heures dans les eaux froides du lac.

Cependant, au moment où le départ officiel de la traversée à Péribonka, était claironné hier à six heures du matin, une autre traversée prenait fin à Alma.

Une "traversée" plus populaire, plus palpitante, plus passionnante, plus émouvante et presque, plus envoûtante que celle des nageurs. Il s'agit bien sûr, de la "traversée" de la Grande Nuit d'Alma.

Effectivement commencée dès samedi midi, la Nuit d'Alma, traditionnelle veillée d'arme de la traversée officielle du Lac St-Jean, a rassemblé à Alma, dans la nuit de samedi à dimanche, près de 50,000 joyeux fêtards. Ce qui représente un peu plus que le double de la population d'Alma.

Evénement national à la mesure du Carnaval de Québec ou des Fêtes de la Saint-Jean, la Nuit d'Alma a fait danser et boire tous ceux qui sont franchement ouverts aux manifestations d'euphorie collective.

Transformée dans la soirée en gigantesque discothèque, Alma "cité de l'hospitalité", n'a pas fait mentir sa réputation.

Jusqu'à trois heures du matin, huit orchestres ont littéralement abreuvé de leur musique pop les assoiffés de mouvements déchaînés. L'inspiration de ces tourbillons éperdus provenait peut-être de l'absorption d'une certaine quantité de cette bière tant appréciée, mais comment nier la lucidité évidente de ces milliers de personnes qui ont choisi les moyens propres à entretenir leur exhubérance.

Loin de répandre l'idée que jeunes et moins jeunes se sont amusés dans la même mesure; il est, en revanche plus réaliste d'affirmer que jeunes (20 à 30 ans) et encore plus jeunes (15 à 20 ans) ont profité jusqu'à la moelle de ces aires si propices à l'épanchement.

A quatre heures du matin, dimanche, le tapis de canettes vides confirmait que chacun des participants y était allé "au bout". C'était maintenant le temps d'aller dormir et pourquoi pas sur le matelas des canettes, en rêvant à la traversé du lac.

Pierre Bertrand

ERRATUM

Dans la chronique de samedi, au neuvième paragraphe, il était fait mention de la Fraternité des métallurgistes-unis d'Amérique qui revendiquent leur autonomie face aux unions américaines. Il s'agit en réalité de l'Union internationale des machinistes.

N.D.L.R.

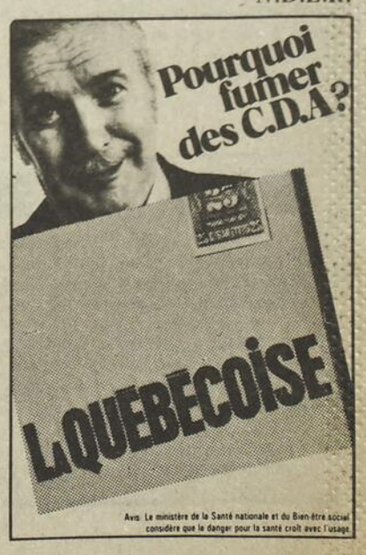

La Grande Nuit d'Alma

Une joyeuse virée

par Jean Chartier

Partant, du bout de la petite rue principale transformée en terrain de camping, la foule de jeunes gens désoeuvrés se promène à la recherche de sensations, tandis que les policiers souriant regardent, incrédules, les fêtards de la fin de semaine.

C'est un peu hallucinant ce genre de fête où les canettes de bière et les bouteilles de vin sont aux lèvres de tous les marcheurs. Devant l'église de St-Joseph d'Alma, les motards ont saisi la place et les engins aux longs guidons sont rangés au pied des marches même de l'église, jusque sur le gazon adjacent, et le perron du presbytère.

Les gens d'Alma méritent bien leur réputation de si haute hospitalité; tous les promeneurs d'un certain âge rencontrés ont exprimé leur accord avec une telle nuit. Le festival d'Alma fut interrompu en 1970, mais depuis trois ans il se déroule sans problèmes.

Les gens de Chicoutimi ou de Jonquière manifestent une certaine lassitude envers de tels événements, mais ils restent chez eux pour un bon nombre. Ce sont les motards qui ne ratent pas de telles fêtes. A peine quelques jours après la course de motocyclettes, les blousons bleux refont le pélérinage de St-Joseph d'Alma. Les bandes de motards, viennent de Québec, Trois-Rivières, Asbestos, Sorel, Jonquière; la drague est à l'honneur, mais pas les poings. Le jour est au repos.

LE QUÉBEC EN **80** JOURS

Toute la journée, les promeneuses ont fort souvent 15 ou 16 ans. Dans la soirée et au début de la nuit, elles demeureront minoritaires quoiqu'elles vieilliront un peu.

Alma, la petite ville qui s'est fortement modernisée depuis une dizaine d'années, ne connaîtra pas de batailles cette année, et elle aura contribué à répandre la solide réputation de tolérance de la population du Lac Saint-Jean.

La fête terminée aux petites heures du matin se poursuit le lendemain aux bords du lac par un gigantesque festival de musique dite pop. Les gens du Saguenay et du Lac St-Jean, eux, se déplaceront pour une bonne part, afin de voir les exploits d'Iglésias et des autres nageurs de grande endurance contre les eaux du lac.

La semaine de la grande fête n'est pas terminée au Lac St-Jean. Ce sera maintenant au tour du festival des bleuets. Ici, on a aussi la réputation de bien manger.

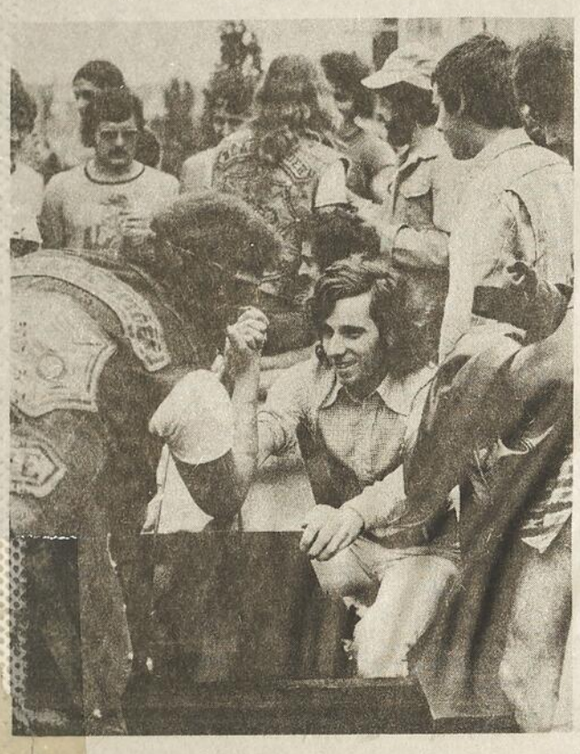

L'étonnante traversée du Lac Saint-Jean

Endurance, ténacité, esprit sportif

par Jean Chartier

Roberval — Épuisés, les traits défaits, les athlètes poussent un profond soupir à la barrière d'arrivée. Ils serrent tous leur instructeur avant de monter sur l'estrade.

Ils sont parti à six heures du matin. Le premier, un colosse de 21 ans, John Kinsella, arrive à 25 milles de Péribonka quelques minutes avant 2 heures. Il aura brisé le record de la traversée internationale du Lac-St-Jean. L'eau très calme laisse les nageurs glisser sur elle. Les quatre premiers nageurs briseront donc le record.

Le yougoslave de 33 ans, Veljko Rogosic, fournira son effort suprême quelques minutes à peine après Kinsella. Il exécutera son sprint à vive allure en fendant l'eau avec grand style. La vingtaine d'athlètes qui se sont classés en bonne place pour participer à la traversée internationale sont presque tous des étrangers.

Une jeune américaine de 18 ans, Sandra Bucha, aura traversé le grand lac plus rapidement que tous les autres hommes. Elle arrivera complètement épuisée, au bord de l'affaissement, et aura droit à l'accolade chaleureuse de Kinsella.

Un égyptien de 19 ans, Marwan Ghazzawi lui succède, puis c'est au tour du glorieux argentin de 22 ans, Horacio Iglésias de parvenir à la ligne d'arrivée. C'est nul autre que le grand athlète favori, Jean Béliveau, qui a été désigné pour l'accueillir. Il est chaudement applaudi.

Les autres participants arrivent, affichant un épuisement plus grand que les cinq premiers. Certains auront même par la suite de la difficulté à se plier pour descendre dans un canot moteur qui les conduira dans une tournée d'applaudissements.

Le jeune égyptien de 19 ans Madgy Mandour, beaucoup moins costaud que les autres, se classera sixième.

Plus tard, un geste hautement sportif s'est produit quand deux nageurs, un mexicain et un hollandais, se sont entendus pour mettre en même temps la main à la rampe d'arrivée. Ils se sont classés neuvième. Ils exécutaient un sprint enlevant où tous les deux se suivaient continuellement, ce qui créa dans la foule un intérêt renouvellé dans l'attente du dernier moment.

En tout dernier, le québécois Jacques Amyot, de Québec, un participant de la première traversée du lac voici vingt ans, s'est remis à l'eau cette année et a prouvé qu'un homme de 39 ans disposait d'une force suffisante pour traverser une étendue d'eau de 25 milles.

Cette année, pas de vague de six pieds de hauteur comme ce fut le cas voici trois ans; seulement une eau calme comme de l'huile. Mais un dur combat de vitesse que tous ces nageurs reprendront ailleurs la semaine prochaine sur l'Île Jésus.

La foule applaudit tous ces nageurs, mais il demeure étonnant de constater le peu d'enthousiasme qu'elle leur manifeste. L'atmosphère du forum n'y est décidément pas. Cette lutte est tellement longue.

la cuisine d'été

par Jacques Guay

Les festi-bière de l'été

Au moment où j'écris ces lignes, l'Américain John Kinsella est en train d'abattre le record de la traversée du Lac Saint-Jean à Lac Saint-Jean.

Il y a quelques minutes, un certain Robert Bourassa a fait son arrivée sous le pavillon de la Laurentides et passant devant celui de Pepsi, il prenait place à l'estrade d'honneur.

Venu à Roberval en hélicoptère, avec ses garde-corps, il a tourné autour de la foule, s'est posé au débarcadère des hydravions et s'est présenté au quai en canot-automobile.

Puisque je vous parle de ce petit comptable bien coiffé qui se prend toujours pour un premier ministre... et c'est ainsi qu'on l'a présenté... j'en profite pour rétablir une mauvaise coquille qui a fait exactement le contraire de ma pensée dans LE JOUR de samedi.

Il a été publié que notre petit comptable national "va juger bon de demander que le gouvernement québécois se présente au conseil d'administration de la Rayonnier Québec".

La négation a sauté. Hélas! Je n'ai jamais cru et je ne crois toujours pas que ce gouvernement démissionnaire osera un jour exiger d'être présent là où se prennent des décisions dans les compagnies grassement subventionnées.

Le dénommé Bourassa est bien à l'aise entre les bannières Molson et Pepsi. Il vend le Québec à la carte. Et lui-même est un objet habilement mis en marché.

Il a d'ailleurs une bien drôle de figure, notre Québec des festivals. Il nage dans la bière et se perd dans la boucane. C'est "ben le fun", c'est parfois "au boutte" mais c'est rarement québécois. L'âme du peuple on ne la sent pas; la culture, elle peut repasser.

C'est un peu comme si les grosses compagnies de bière et de cigarettes s'étaient partagé le Québec pour y organiser les jeux.

Mais je m'arrête, je ne serai pas populaire. Que voulez-vous, je ne crois pas à la générosité des fabricants que nous faisons vivre.

Et j'ai l'impression que le Québec est en train de perdre son identité au même rythme que l'on impose aux québécois leurs marques favorites.

Et je ne suis pas sûr que la fierté d'un peuple se mesure au nombre de "saoulades" collectives organisées durant l'été.

Mais le gouvernement québécois a abandonné aux brasseurs le sort des québécois en vacances. Après avoir distribué quelques maigres subventions politisées, il se contente de figurer sur les estrades d'honneur dressées par les autres.

Je ne suis pas contre les grandes manifestations. Je trouve admirable les nageurs de la traversée et je félicite ceux qui organisent un si grand événement sportif.

Mes remarques portent surtout sur d'autres manifestations dont le sens m'échappe de plus en plus.

Quand je vois rouler les canettes comme débâcle au printemps, je cherche mon pays.

Le Québec à la carte

Salutations à l'Équipe. Le temps, quelle fuite... À chaque visite de village on admire le courage des pêcheurs, colons, patriotes. On ne les mettra jamais à la porte de leur Gaspésie natale. C'est leur patrie idéale! (Il est temps que les gouvernements les secondent) Qu'à leurs appels pressants les Autorités répondent!

Gérard Pageau
Laval

Le calendrier du JOUR

Lundi 5 août: Péribonka

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chansonniers.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Richard Bradette
Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin
National: Gérard Lapointe
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

Un terrain de $6,000 revendu $400,000

Un scandale immobilier secoue la mairie de Sept-Iles

par Gisèle Tremblay

SEPT-ÎLES—Un scandale immobilier qui secoue la mairie de Sept-Îles doit éclater en dix débats cet après midi à l'assemblée régulière du conseil municipal.

Divers groupes d'opposition, et parmi eux les syndiqués, ont annoncé leur présence et juré d'avoir la tête du maire, du gérant et de leurs acolytes.

C'est une affaire de spéculation qui a commencé il y a quatre ans, et qui a rebondu le 15 juillet dernier, à l'occasion d'une séance du Conseil municipal qui laisse soupçonner des complicités à l'Hôtel de ville.

Une résolution, passée à la vapeur et dans la confusion, dépouille la ville de ses principaux droits sur un terrain que la Société de développement de cette ville, organisme municipal où siègent le maire et 4 conseillers, tente précisément de récupérer devant les tribunaux pour bris de contrat et spéculation.

Ce terrain, vendu $6,000 en 1970 par la Société de développement, a été ensuite revendu et vendu encore, 30 fois, puis 60 fois son prix d'achat, sans qu'aucune des conditions du contrat n'ait été respectée par le premier acheteur.

Dans le contrat de vente, la Société de développement s'était prémunie contre cette éventualité en se réservant un droit de rachat au prix où elle avait cédé le terrain, plus taxes et intérêts payés. C'est cette clause qu'elle tentait de faire valoir en Cour, quand la résolution du 15 juillet, en relevant le premier acheteur, pour $10,000, d'une des deux obligations de son contrat, est venue compromettre le droit de la ville à reprendre le terrain.

Le procureur de M. Lino Conte, l'homme d'affaires poursuivi par la Société de développement, a d'ailleurs demandé aussitôt, et obtenu, la réouverture de l'enquête. L'avocat qui agit en l'occurence contre la ville est par ailleurs juge municipal!

Quand à la résolution du 15 juillet, le conseiller que le procès verbal désignait d'abord comme le proposeur, surpris puis indigné, a nié avoir joué ce rôle. Il a fait reviser le procès verbal, et compte faire annuler aujourd'hui la résolution pour vice de forme.

Un vrai roman

L'histoire de ces démêlées est un vrai roman.

La Société de développement de Sept-Îles est une société sans but lucratif créée pour financer, par le commerce immobilier, les services municipaux. Le 4 décembre 1970, elle cède pour $6,000 aux frères Lino, Luigi, et Guiseppe Conte un terrain situé en bordure du boulevard Laure, la grande rue commerciale de la ville.

Selon le contrat, les frères Conte ont 4 ans pour construire sur ce terrain un commerce d'hôtellerie d'au moins $500,000 et pour acheter au propriétaire du terrain voisin, en vue de le céder à la ville, une lisière de 16 pieds de long du boulevard Laure. A défaut, ils doivent offrir à la Société de développement le rachat du terrain, au prix coûtant, plus les taxes et intérêts.

Le 13 juillet 1973. Rien n'a encore été construit, et Lino Conte vend le terrain pour $200,000 à Joseph Culial, homme d'affaires très connu de Sept-Îles. Celui-ci le revend par la suite $400,000 environ au ministère des Travaux publics, pour la construction d'un édifice fédéral.

La ville doit entre-temps acheter la lisière de 16 pieds, par voix d'expropriation, au prix de $10,000! Et elle poursuit Lino Conte en Cour supérieure, pour la rétrocession du terrain.

Le ministère des travaux publics, nouveau propriétaire, écrit pourtant à la ville pour lui demander de renoncer à cette clause.

Le rebondissement

La cause est en délibéré depuis plusieurs mois quand, à la dernière assemblée du Conseil municipal, le gérant de la ville demande une résolution pour relever Lino Conte de son obligation de la lisière de 16 pieds, en échange de ce que l'achat de cette lisière a coûté à la ville (soit environ $10,000).

C'est là enlever à la Société de développement son droit principal à la récupération du terrain, car l'autre obligation de Lino Conte, la construction d'un édifice commercial, peut-être satisfaite, en regard de la Loi, par le nouveau propriétaire (qui doit y construire un édifice fédéral).

L'affaire est agravée du fait que la proposition et le procès verbal du 15 juillet paraissent avoir été tripotés.

Qu'y a-t-il derrière ces faits? C'est maintenant la question qui sera débatue cet après-midi au Conseil municipal.

Le dynamitage à Pointe-Saint-Charles

Un comité de citoyens est formé

(M.G.) — Un comité de citoyens de Pointe Saint-Charles s'est formé pour protester contre la façon dont la compagnie Beaver Construction procède lors du dynamitage, dans le cadre des travaux de prolongation du métro.

Une centaine de citoyens du quartier ont signé jusqu'à présent, la pétition qui circule depuis le 26 juillet dernier. Les résidents des rues Knox, Ryde et Coleraine ont vu s'ajouter à leur groupe, de protestation, les habitants de rues Reading et Rushbrooke.

Mme Yolande Saint-Arnaud, instigatrice du mouvement, convoque tous les citoyens du quartier qui pourraient avoir à se plaindre des dynamitages, à une rencontre, ce mardi 6 août, à 7h30 p.m. au bureau de la Clinique judiciaire de Pointe Saint-Charles.

Le groupe s'entretiendra avec Me Sylvestre, des moyens à prendre afin d'obtenir satisfaction.

Photo Michel Giroux

Personnes âgées de Longueuil

Construction d'une quatrième maison

Le conseil municipal de Longueuil entérinait dernièrement la mise sur pied du projet Caroline, complexe de 63 logements pour personnes âgées, à être construit en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipal d'Habitation de la Ville de Longueuil.

Cet édifice sera érigé sur la rue Caroline, près de St-Laurent, sur un terrain de 55,959 pi. ca. à l'arrière même de la maison pour personne âgés existant déjà sur le Chemin Chambly.

L'Office Municipal d'Habitation de Longueuil (O.M.H.L.) a d'ailleurs reçu officiellement des soumissions à cet effet dont la plus basse s'élève à $1,427,500.

L'office aura par ailleurs comme mandat d'assumer les responsabilités de voir à la construction, l'aménagement et l'administration de cet immeuble à loyers modiques.

Selon le chapitre 55 de la loi de la SHQ, la ville de Longueuil devra fournir 5% du coût total du projet soit, $71,375. à même ses fonds généraux et 95% de ce coût de réalisation soit $1,356,125. sera financé par la SHQ par le biais d'un prêt hypothécaire amorti sur une période de 50 ans.

Le déficit d'opération sera assumé à 10% par la municipalité et à 90% par la Société d'Habitation du Québec, ce qui permet à l'administration municipale d'offrir des logements de qualité aux personnes âgées les moins pourvues.

Libérés d'accusations de fraudes dans une vente

QUEBEC (PC) — Deux médecins, un courtier et une entreprise de courtage immobilier ont été libérés, vendredi, des accusations de fraude qui avaient été portées contre eux en rapport avec la vente d'un immeuble situé rue Saint-Jean, à Québec.

Cette décision a été prise au stade de l'enquête préliminaire par le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix.

La compagnie Quebec Land and Realty, les docteurs Jules Racicot et Jean-Paul Couture, de Lévis, ainsi que M. Henri Abel, de Sillery, étaient accusés d'avoir vendu l'immeuble en question sous de fausses représentations.

La transaction, au montant de $240,000, était intervenue à la fin de 1970, et les plaignants étaient les acheteurs, Me Guy Bertrand, avocat de Québec, et le Dr. Marcel Laverdière, dentiste de Montmagny.

Dans son jugement, le juge Lefrançois déclare que les motifs allégués pour porter une plainte criminelle n'étaient pas valables et précise que la preuve a démontré que Me Bertrand avait offert l'immeuble en vente à $260,000 avec sensiblement le même document qu'il avait reçu lors de l'achat.

François Baby, directeur du poste CBVT, à Québec

QUEBEC (PC) — La société Radio-Canada a annoncé, vendredi, la nomination de M. François Baby au poste de directeur de la station de télévision CBVT, de Québec.

M. Baby succède à M. Louis Fortin, qui a été nommé directeur des relations avec l'auditoire, poste nouvellement créé en vue de la mise en ondes, en septembre, d'une station de radio à modulation de fréquence de la société d'État, à Québec.

Le nouveau directeur de CBVT est bien connu des milieux de la radio et de la télévision.

Il a déjà été réalisateur à la télévision de Québec, CFCH-TV, recherchiste, interviewer et animateur de diverses émissions d'affaires publiques à Radio-Canada.

en bref

Mises à pieds aux chantiers de Manic 2

(PC) — Un porte-parole de l'Hydro Québec a rapporté vendredi à Montréal qu'un groupe de 292 employés ont été mis à pied sur les chantiers du barrage de Manic 2, en raison d'un ralentissement des travaux.

Le porte-parole a précisé que des travailleurs, membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont entrepris une action en vue d'obtenir l'indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Les personnes mises à pied étaient des charpentiers, des maçons et travailleurs préposés à la préparation du ciment. Leurs fonctions sont directement touchées par le ralentissement du travail.

Le porte-parole patronal a précisé qu'un télégramme avait été adressé au syndicat, l'informant que l'Hydro est prête à négocier en tout temps et en tout lieu, dès que les travaux auront repris leur rythme normal.

Le porte-parole observe que la partie patronale ne peut songer à reprendre les négociations tant que les travaux n'auront pas repris leur rythme normal.

De son côté, la partie syndicale a nié, qu'il y ait ralentissement, mais a refusé de faire d'autres commentaires.

Village Olympique

La SCHL et des intérêts privés financeraient le projet

(PC) — Le directeur de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Jacques Guilbeault, a laissé entendre hier à Montréal que le financement ($30 millions) du Village olympique pourrait être assumé conjointement par son groupe et par des intérêts financiers privés.

"Les négociations sont encore en cours", a déclaré M. Guilbeault.

"Il semble cependant, a-t-il observé, que les sommes utiles au financement du projet proviendront de sources diverses. Aucune décision n'a encore été prise", a-t-il précisé.

Le directeur de la SCHL a nié les rapports de presse voulant que cette dernière ait refusé de financer le projet, destiné à loger les athlètes qui participeront aux Jeux olympiques de 1976.

Ces rapports de presse affirmaient que la SCHL refusait de participer au financement du projet, étant donné que ce dernier n'entrait pas dans la catégorie des habitations moyennes et à prix modique.

Ce projet de Village olympique prévoit la construction de 932 unités de logement. Au terme des jeux, ces unités seraient vendues sous forme de condomiums, à des prix variant entre $20,000 et $60,000 chacune.

"Si la SCHL acceptait de financer le projet en entier, a déclaré M. Guilbeault, elle serait obligée d'imposer certaines restrictions telles par exemple, le maintien à un bas niveau du prix des unités de logement, sur le marché de l'habitation.

"Les promoteurs du projet, a souligné le directeur de la SCHL, n'aiment pas cela, et si des entreprises veulent participer au financement du projet, ces restrictions ne s'appliqueraient plus."

La construction du village olympique doit commencer le 1er septembre 1974, mais elle pourrait débuter plus tard si les accords ne sont pas conclus.

Le projet sera entrepris sur le site actuel du Parc Viau, à Montréal.

Le traversier de Tadoussac en grève

Il faut faire un détour de 160 milles par Chicoutimi

TADOUSSAC (PC) — Le service de traversier entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, à 120 milles au nord-est de Québec, est paralysé, depuis samedi, par suite d'une grève déclenchée par les 42 employés de la société de navigation Charlevoix-Saguenay, une filiale de la compagnie Clarke Steamship.

Ces employés, représentés par les Métallurgistes-unis d'Amérique (MUA), ont débrayé à minuit une minute, samedi, quelques heures après la rupture des négotiations en vue du renouvellement de leur convention collective.

La compagnie a annoncé dans un communiqué que le conflit portait sur la durée de la semaine de travail, les hausses salariales, l'indexation et la rétroactivité.

En ce qui concerne la semaine de travail, le syndicat réclame qu'elle soit réduite de 48 à 40 heures.

Les détails des demandes et offres salariales n'ont pas été révélés, mais un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'écart n'était pas grand.

Selon le communiqué patronal, les pourparlers sont tombés dans une impasse après six séances de négociations directes et 10 séances en présence d'un conciliateur gouvernemental.

Détour

Cette grève a pour effet de couper la route 138, à la hauteur de la rivière Saguenay.

Les automobilistes et camionneurs qui désirent se rendre sur la Côte-Nord ou en revenir doivent faire un détour de quelque 160 milles en passant par Chicoutimi.

Entre-temps, la grève qui paralyse un autre service de traversiers, celui entre Québec et Lévis, est entrée, samedi, dans sa deuxième semaine.

Les quelque 13 ingénieurs-mécaniciens à l'emploi de la Société des traversiers Québec-Lévis ne se sont pas présentés au travail depuis le 26 juillet dernier, en prétextant qu'ils étaient "malades".

Ils réclament l'indexation des salaires et s'opposent, en outre, au projet de la compagnie d'engager un ingénieur breveté considéré comme un "indésirable" par les syndiqués.

Les représentants des deux parties se sont rencontrés à quelques reprises au cours des derniers jours et les pourparlers devaient se poursuivre en fin de semaine.

AVIS

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES URBAINES DU DISTRICT ÉLECTORAL DE JOHNSON

Vous devrez déposer vos demandes d'inscription, de radiation et de correction à l'un des endroits suivants : (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS

Du lundi 5 août au samedi 10 août 1974 inclusivement, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

Pour la ville d'**ACTON VALE:**
1430, rue Cardin

Pour la ville de **WINDSOR:**
52, 1re Avenue

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine de ce district électoral.

QUÉBEC

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

éditorial

Un pays qu'on dissout

Serait-on partisan du régime fédéraliste que cela ne devrait pas dispenser celui-ci, bien au contraire, de respecter au moins le tracé géographique des provinces du pays, les limites exactes des territoires qu'elles englobent et qui les constituent.

À lire l'ouvrage remarquable de M. Henri Brun, professeur à l'Université Laval, intitulé "Le Territoire du Québec, six études juridiques" (aux Presses de l'Université Laval), on s'aperçoit que, de ce point de vue aussi, le Québec est soumis à l'informe et à l'arbitraire, aux empiètements des autres, intérêts gouvernementaux ou privés, autant qu'à l'incurie de ceux qui prétendent l'administrer, donc en assurer la sauvegarde, et si le territoire lui-même est assez flou pour être contesté, on imagine ce qu'il en est de ceux qui sont censés représenter l'État québécois.

Nation déjà semi-arbitraire, souvent considérée de l'extérieur comme le vaste et vague prolongement nordique des États-Unis, et d'autre part se faisant fort, pour échapper précisément à l'abstraction, d'être la fédérale et idéale union de deux peuples et de deux cultures, le Canada n'en a pas moins toujours veillé à étouffer dans l'oeuf les aspirations nationales du Québec, lequel a cependant, faut-il le rappeler, toutes les caractéristiques de la nation. Le Canada a toujours maintenu en selle à Québec, non pas les gouvernants, ce à quoi le vrai fédéralisme ne s'oppose pas, mais des gérants de succursales et des sous-traitants.

Certes l'analyse de M. Henri Brun n'aborde pas les exposés ni les solutions politiques de ce problème territorial. Exposé parfaitement impartial et qui a la rigueur de l'étude scientifique, elle note cependant que, "jusqu'à ces dernières années, le droit relatif au territoire du Québec était pratiquement ignoré. Telle était la situation dans les facultés, où l'enseignement du droit public ne se souciait guère de préciser ce critère premier de la détermination de la compétence personnelle des organes étatiques québécois. Mais telle était aussi l'attitude du gouvernement québécois, nullement préoccupé par les limites spatiales de ses pouvoirs."

Non, ce qui préoccupait avant tout le gouvernement québécois, c'était, et c'est toujours, non pas d'aménager le territoire — il ne l'est encore qu'à peine aujourd'hui — mais de manifester "un respect quasi intégral" de la propriété privé (d'un sol pourtant national) et d'éviter toutes les occasions de mécontenter Ottawa.

En ce qui concerne le passé, qu'il s'agisse de l'affaire du Labrador, en 1927, ou d'empiètements américains, le gouvernement du Québec ne réagit jamais que par une molle indifférence, s'empressant d'acquiescer à la thèse des autres, ajoutant même parfois de son propre chef à des demandes indues des États voisins, comme si ce gouvernement de boutiquiers à courte vue, de petits vendeurs à la pièce n'était pas concerné par le morcellement de son sol. "Autant on s'intéressait individuellement au bornage de la propriété privée, autant on affichait de la désinvolture relativement à l'intégrité du territoire collectif."

Il y eut sans doute 1960, où l'on vit un effort se dessiner pour reprendre les choses en main et où un Comité parlementaire de la constitution, devant la très sérieuse menace qui pesait sur l'intégrité du territoire, entreprit à partir de 1963 de faire faire les recherches nécessaires par un certain nombre de commissions d'étude (eau, expropriation, juridictions particulières, etc...)

Le résultat de ces enquêtes, demeurées à l'état d'enquêtes, M. Henri Brun l'analyse ainsi: "Il se dégage, de cet ensemble de recherches, qu'une partie massive du territoire québécois est probablement perdue de façon définitive, soit le Labrador. Que les frontières du Québec sont souvent très imprécises, quand leur situation exacte n'est pas carrément ignorée. Qu'il est juridiquement plus que douteux que l'acquisition par la fédération canadienne de territoires contigus au Québec, comme c'est le cas pour une partie de la mer territoriale dans le golfe Saint-Laurent, profite au Québec. Que l'exercice de droits de nature territoriale, telle l'exploitation du plateau continental dans le golfe Saint-Laurent, risque fort, d'un point de vue juridique, d'échapper totalement au Québec. Que les pouvoirs du fédéral d'une façon générale, et certains d'entre eux d'une façon toute particulière, sont de nature à empêcher les organes étatiques québécois d'exercer leurs compétences sur des parties de territoire du Québec. Certaines de ces compétences fédérales peuvent suffire à créer de véritables enclaves au Québec, pour réduire d'autant en fin de compte le territoire de ce dernier; d'autres sont de nature à rendre éminemment plus difficile l'exercice des compétences québécoises sur des portions majeures du territoire du Québec."

Devant de telles constatations, qui nient sa compétence en concluant à la dissolution progressive du patrimoine québécois, M. Bourassa nous parlera-t-il encore du fédéralisme rentable? Rentable, oui, pour Ottawa. Pour le Québec, ne serait-ce pas plutôt disparition ou indépendance?

Alain Pontaut

vous avez la parole

La loi 22

Un texte confus entraîne des réactions confuses

Plus ça change, plus c'est pareil, disent souvent des gens d'un certain âge quelque peu désabusés par les démarches tortueuses de nos politiciens. Il est difficile de ne pas leur donner raison quand on lit le dernier chef-d'oeuvre des maîtres à ne pas penser de l'équipe libérale. Je veux parler de la loi 22. D'une loi à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, d'un chef à l'autre: quoi de neuf! Rien, si ce n'est qu'en passant de la loi 63 à la loi 22, on est passé des gros sabots de l'Union nationale aux chaussures de ballerines du Parti libéral. Il faut être un équilibriste déséquilibré pour pondre une pareille aberration. Pousse sur le français, tire sur l'anglais, pousse l'anglais, tire le français, un peu plus par ci, un peu moins par là, c'est la loi balançoire! Entre les deux, son coeur balance! À trop lire cette loi de la langue officielle, on finit par attraper un torticolis!

Un texte confus entraîne des réactions confuses. Toue le monde est contre, mais chacun pour des raisons différentes. Que ce soit en anglais, en italien, en chinois ou en français, langue officielle, on dénonce la loi. Monsieur Peacock est avec nous contre la loi pour mieux être contre nous avec la loi. Monsieur Ciamara fait un louable effort pour comprendre quelque chose et monsieur Wong tremble à l'idée de ne plus pouvoir vendre ses "chow mein" dans la langue de Shakespeare. Quant à nous, qui parlons la langue officiellement officielle, on est contre cette loi, on se trouve un peu jeune et on aime un peu trop la vie pour se suicider tout de suite.

Tout bien réfléchi, la loi tombe pile. Les réactions qu'elle provoque ne prouvent-elle pas mieux que cent discours dans l'autre langue officielle que le Canada, c'est l'unité dans la diversité?

Sylvain Meunier
Montréal

Le Dr Boulay et les lettres au **Devoir**

Le docteur Jacques Boulay, dans une lettre au **JOUR** nous apprend qu'il ne renouvellera pas son abonnement au **Devoir** parce que les opinions de Claude Ryan lui déplaisent.

J'ai toujours lu avec grand intérêt les lettres que le bon docteur adressait au **Devoir**, mais l'estime et l'admiration que j'avais pour lui viennent, hélas! de baisser d'un cran. Voyons, docteur Boulay, on ne cesse pas de lire un journal et on ne se prive pas d'y écrire parce que les opinions du directeur ou des éditorialistes ne nous sourient pas! S'il fallait que tous les lecteurs non satisfaits des rédacteurs se désabonnent, aurions-nous longtemps des journaux au Québec? (D'accord, il nous resterait le **Journal de Montréal...** qui n'a pas de page éditoriale!)

J'ai toujours lu avec grand intérêt les lettres que le bon docteur adressait au **Devoir.** C'est bien connu, tous les journaux, et pour toutes sortes de raisons, refusent de publier certaines lettres de leurs lecteurs. (Cela se produit au **JOUR** comme ailleurs... n'est-ce pas, Monsieur Michaud?) C'est frustrant pour le correspondant, mais il n'y a pas à crier au scandale, à moins que la direction d'un journal ne mette systématiquement de côté toute opinion qu'elle ne partage pas, ce qui est plus que rare chez nous.

Quant à cette habitude qu'a prise le **JOUR**, souligner que telle ou telle lettre a été refusée par tel ou tel journal, je trouve qu'elle est condamnable. Le procédé manque d'élégance et ne devrait se rencontrer que dans certains hebdos partisans et de seconde classe. Au fait, le directeur du **JOUR** a peut-être été trop longtemps à l'emploi d'un hebdo libéral?

Pour en revenir au docteur Boulay, son geste est d'autant plus regrettable que désormais, je suppose, cet as de la plume n'écrira plus que dans le journal **LE JOUR.** Et il prêchera des convertis. La belle affaire?

Jean-Louis Lemieux
Ottawa

N.D.L.R. Par principe, LE JOUR ne refuse pas la publication de lettres portant sur des sujets d'intérêt public, qu'elles lui soient favorables ou pas.

L'unilinguisme au CEGEP Vanier

D'après le dicton populaire, une photo vaut mille mots; malheureusement, la suffisance pour ne pas dire l'arrogance anglophone au Québec ne peut pas toujours s'épingler à votre "tableau d'honneur du français langue officielle." Je me contenterai, avec le plus grand des plaisirs, de votre rubrique "Vous avez la parole", du moins, je l'espère.

J'assistais vendredi soir le 12, au spectacle "bilingue espagnol — français", en mémoire du poète chilien Pablo Neruda, présenté au CEGEP. "unilingue anglais" Georges-Vanier! (Pourquoi pas, on est au pays du Bill 22!)

Cette représentation organisée par l'Association chilienne, en solidarité avec les Duceppe, Vigneault, Miron, la FTQ, la CEQ, et le Conseil québécois de la Paix, invitait Raymond Lévesque, le Dr. Serge Mongeau et Jean-Louis Roux à participer à leurs poèmes et à leurs chants. Un jeune duo faisait la traduction française lorsque les artistes chiliens s'exécutaient. Le spectacle fut très apprécié.

Là où est le hic, c'est qu'au tout début, on demande aux gens de bien vouloir avoir l'obligeance de ne fumer qu'à l'extérieur de l'Auditorium, et ce, **en anglais seulement!** Cette demande étant répétée à plusieurs reprises, ainsi qu'à l'entracte," **"j'ose réclamer du français"!** Étant malheureusement le seul à le faire, les responsables de l'Association chilienne me croient journaliste (!) (probablement au JOUR...) et m'expliquent qu'ils n'ont rien à voir avec cet état de fait, qu'eux personnellement, "ils aiment tout le monde... les "Français", les Anglais, les Espagnols..." (Alouette!!!). Bref, ils ne sont que les organisateurs, ayant loué l'auditorium d'une institution "unilingue anglophone. "Le CEGEP, étant "maître chez lui" (tiens, tiens!), **décide alors librement** de diffuser ses "messages" **en anglais seulement** à un public composé de citoyen de langue française et espagnole!!!

C'est son droit! Comme c'est probablement celui de Robert Bourassa et de François Cloutier de croire aux miracles (ou au Bill 22)!!! Personnellement, je sais que ceci n'est qu'une anecdote parmi tant d'autres...

Pierre Samuel
Montréal

opinions

Images de Guernica

A-t-on oublié ici, toutes les horreurs du régime de Franco?

Depuis quelques jours, le monde s'attend, un certain monde devrais-je dire, s'attend à ce qu'un des plus grands criminels de guerre "crève" de sa belle mort sur sa paillasse.

A-t-on oublié de ce côté de l'Atlantique, a-t-on seulement appris comment ce sinistre rapace était arrivé et resté au pouvoir? Avez-vous visité "La Vallée des Morts" de "los Caïdos" comme ils disent aux touristes, savez-vous qu'il reste encore en prison des formes humaines depuis la fin de la guerre civile et qu'on alimente d'année en année depuis quarante ans? A-t-on appris ici comment ce grand bal sanguinaire avait commencé?

J'avais sept ans à l'époque et demeurant près de la frontière, j'ai appris très tôt ce qu'était le fascisme de Franco et toute la clique qui le soutenait, à commencer par Salazar du Portugal qui lui permit de poignarder dans le dos les troupes républicaines — puis les chemises noires de Mussolini qui vinrent donner un sérieux coup de main pour égorger la liberté de ce peuple indomptable de Pierre Cabal de France qui, en sourdine, se délectait de l'odeur de ce génocide et qui, déjà, entrevoyait sa future gloire dans la vente à l'encan de sa patrie, de Pie XII du Vatican qui attribua à Franco la croix de Malte avec palmes pour service rendu à l'Église et surtout pour avoir camouflé le scandale des bébés mort-nés trouvés par les républicains sous les couvents. Puis ce fut le grand chef du Nazisme qui vint essayer sur cette cible idéale et vivante comment se comporteraient ses chars d'assaut, ses avions, ses mitrailleuses pour la future guerre mondiale que quelques rares Français prévoyaient déjà et que la France commençait à mettre à l'index. J'ai vu arriver pieds nus, des femmes jeunes et vieilles, des enfants de mon âge qui avaient été mutilés dans leur coeur et dans leurs chairs, des gamines qui avaient le bout des seins coupés pour qu'elles ne puissent allaiter plus tard, des gamins mutilés d'un ou deux doigts de la main droite pour qu'ils ne puissent plus tirer du fusil. Bien sûr, une certaine presse de l'époque évoquait avec des cris de désespoir la mort de quelques curés pendus par les "valseuses", mais oubliaient de mentionner les postes de mitrailleuses perchés sur les clochers des églises et qui fauchaient sur les places publiques la foule de civils comme de simples marguerites.

Ce carnage espagnol qui laissa froid la plus grande partie du monde occidental fut une sorte de hors-d'oeuvre de la grande curée mondiale où des dizaines de millions d'hommes et de femmes connurent la torture et la mort.

Aussi, lorsque je lis dans LE JOUR le bulletin médical de ce vieux charognard, je pense à mes copains et à mes copines espagnols dont les yeux étaient restés vitreux, honteux de leurs blessures. Comment se peut-il que Franco soit encore en vie? Il n'avait confiance en personne, à part sa garde maure, des robots féroces qui tueraient leur père et mère sur un signe du dictateur.

G. Lazartigues
Ville de Laval

Solidarité oui, conscience non!

Monsieur Bourassa aurait dû laisser ses ministres et députés voter selon leur conscience. Surtout à l'occasion de cette maudite loi 22. Il est important, pour la population du Québec, de savoir combien de ministres et de députés ont encore une conscience.

Il est absurde et inconcevable que les votes à l'Assemblée nationale se soient encore pris selon la ligne de parti et non selon la conscience. Le peuple a-t-il voté pour des robots? des moutons?

Je demande au Haut-Clergé, aux prêtres, religieux et religieuses d'intervenir à ce sujet. On ne peut tout de même pas voter pour ou contre un projet de loi selon qu'il apporte ou n'apporte pas de recettes à la caisse électorale. Cette pratique antique, malhonnête et scandaleuse doit cesser.

Messieurs L'Allier et Choquette nous ont trahis par solidarité ministérielle. Solidarité oui, conscience non. Est-ce là la nouvelle devise libérale? C'est tout simplement dégoutant, démoniaque.

Gisèle Provencher
Saint-Jérôme

Le crime c'est de laisser ces primates à l'égo menaçé, à l'affectivité malade, rationnaliser leurs névroses, leurs craintes, leur paranoïa; les laisser nommer tout cela: logique objectivité, morale pensée.

Le crime c'est que tout va mal et qu'on continue à laisser ces gérants jouer aux dés notre Terre, notre Humanité, notre Beauté.

Et pour finir, je vais citer une phrase de Valéry, en y changeant deux mots: "Le patriarcat c'est l'art d'empêcher les femmes de se mêler de ce qui les regarde". Mais cet art qu'ont crû longtemps posséder les hommes, est un art qui se déglingue. C'est l'art du gros clin d'oeil, de la grosse ficelle, de la boursouflure. Et les femmes en ont assez d'être les spectatrices d'un vaste mélodrame d'où elles sont les exclues ou les victimes.

Hélène Gagnon
Outremont

Le débat sur l'avortement

Les femmes sont au coeur d'un drame dont elles sont toujours les victimes

On sait que depuis toujours les hommes ont eu deux attitudes envers tout ce qui touche la condition féminine et le fait d'en parler (c'est-à-dire de la vouloir changer): périr d'ennui ou rigoler grassement. Quand ils périssent d'ennui, ils se taisent; quand ils rigolent, ils le font, bien sûr, avec vulgarité. (J'ai toujours eu horreur de la vulgarité qui n'est autre qu'un effet de la bêtise, de l'inintelligence.)

Et voilà que maintenant, des hommes prennent la parole et le plus sérieusement du monde encore, pour décréter que l'avortement est un crime et que cela ne regarde pas les femmes! C'est un comble!

L'avortement, c'est une évidence, est une affaire qui regarde les femmes. Et elles seules. Ensuite, le véritable crime est de laisser une femme avoir un enfant non voulu. Et le fait de savoir si elle le veut ou pas, ne regarde qu'elle-même.

Rendre l'avortement légal n'augmentera pas de beaucoup le nombre d'avortements (seulement, le nombre de ceux-ci sera connu avec exactitude). Et l'avortement, au lieu d'être un risque mortel pour la femme, une punition, sera tout simplement une intervention chirurgicale sans risques physiques.

Ces messieurs savent très bien ces choses. Cependant c'est l'idée de légaliser l'avortement qui les rend malades de peur. Non seulement, se disent-ils, les femmes ont droit à la contraception (c'était déjà pour eux, paraît-il, une sérieuse menace) mais voilà que maintenant, la femme ne pourra jamais, même une fois dans sa vie, se retrouver "malprise" contre son gré... Cette peur latente, cette incertitude, ce doute qui plane ("Si j'allais être enceinte, malgré..."), ils veulent que ce soit le lot des femmes et cela à perpète. Pour que la femme reste passive, humble, vulnérable, apeurée, petite chose, etc. Bref, à sa place (celle qu'ils lui ont donnée).

En gardant la femme au plancer, ils se sentent grands et forts. Ils ont le culot de parler de piédestal!... Ils oublient de mentionner qu'ils ont creusé un ravin de quelque mille pieds et que là-dedans, tout en bas, ils ont mis le piédestal; tandis qu'eux, tout en haut, lancent quelques miettes du gâteau aux femmes et ils osent appeler ça la galanterie.

Cette situation aberrante, hésitante, apeurée, vulnérable est forcément une "faiseuse de manières": il faut pour la conquérir un drôle de baratin, une drôle de ruse, beaucoup de saloperie, bref tout ce que réclame la conquête masculine pour qu'ils se sentent de "vrais" hommes.

Permettre l'avortement c'est faire un grand pas pour libérer les femmes. Et voilà donc le crime! Ce n'est pas le respect de la vie humaine. Car les hommes ont toujours compté pour du beurre la vie humaine quand ça les arrangeait. L'Histoire le prouve.

Ces messieurs aiment aussi (après avoir créé des situations bien abjectes) se poser des problèmes moraux, avoir des scrupules. Ca meuble le vide de leur tête, de leur coeur. Ca donne à ces minables l'impression qu'ils pensent. De ces faux scrupules, de ces pseudo-tarabiscotages moraux, ils ont fait des philosophies, des morales, des codes de l'Honneur, etc...

Légaliser d'un coup l'avortement, c'est trop simple. Ces psychopathes, ces biscornus de l'affectivité, ces tordus de la sensibilité ont perdu de vue la simplicité. Ils veulent des complications. Ils adorent compliquer les règles du jeu... Le jeu, d'ailleurs, c'est eux qui l'ont inventé: ils en sont les participants; les femmes, elles, sont des pions qu'on manipule, elles font partie du matériel du jeu. Rien de plus. Si un jour elles se libéraient, il n'y aurait plus de jeu, faute de pions. Ils le savent. Ca leur fait peur.

Car les hommes n'ont aucune imagination. Ils n'arrivent pas à imaginer un monde meilleur, plus beau. Ils n'arrivent pas à s'imaginer eux-mêmes en mieux. Ils ont un moi tellement menacé, qu'ils essaient, encore une fois, d'arranger les choses dans leur tête: permettre l'avortement, c'est retourner en arrière (croient-ils), à une période où la vie humaine ne comptait pas, où le crime était courant, etc...

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

Emballage de poisson presque tout en anglais (seul un petit collant a été rajouté après coup, en français). Je tiens aussi à faire remarquer que ce produit a été acheté chez Cooprix-Legendre à Montréal.

Je croyais que Cooprix défendait les intérêts des consommateurs Québécois.

envoi de Jean Bélanger
Montréal

Les relations internationales du Québec (1)

D'abord, créer un véritable ministère

Maurice Giroux

Plusieurs arguments tendent à démontrer que l'actuel ministère des Affaires intergouvernementales ne constitue pas l'instrument adéquat pour mener à bien une politique intelligente et efficace de relations internationales qui consacrerait, en partie du moins, - et selon l'expression aujourd'hui galvaudée - , la souveraineté culturelle du Québec.

Car avant même toute considération d'ordre juridique ou politique sur notre statut au sein de la fédération canadienne, la question est de savoir si le ministère des Affaires intergouvernementales détient présentement un mandat plein et entier, juridiquement et politiquement, dans le domaine des relations internationales, dans le champ très étroit que lui laisse le régime fédéral:

Une opération amusante consiste, dans cette perspective, à comparer l'organigramme du ministère des Affaires intergouvernementales à celui d'autres ministères qui, comme l'Education, l'Industrie et Commerce, les Affaires culturelles, les Affaires sociales, se sont taillés au cours des années des pouvoirs importants et un rôle enviable dans le secteur des affaires internationales.

Ainsi, par son service de la coopération avec l'extérieur, le ministère de l'Education possède un "volume d'affaires", tant en France qu'en Afrique, qui dépasse en importance toutes les actions de coopération que pourrait entreprendre le ministère des Affaires intergouvernementales. On dira que tous les budgets sont techniquement centralisés à "Afinter", mais le pouvoir d'initiative réel réside au ministère de l'Education.

Le même raisonnement s'applique au ministère de l'Industrie et du Commerce, dont le service du commerce international, installé à Place Ville-Marie, a pleine autorité sur une douzaine de bureaux économiques situés aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. Les ministères du Tourisme, de l'Immigration et des Affaires culturelles ont également des représentants à l'étranger qui relèvent, dans leur secteur propre, de leur ministère respectif.

Des petits royaumes

Avec très peu de pouvoirs constitutionnels, le gouvernement du Québec se permet d'éparpiller son action internationale, et laisse se développer des "petits royaumes" dans une bonne demi-douzaine de ministères. A l'intérieur même du ministère des Affaires intergouvernementales, deux directions séparées se partagent les affaires internationales: l'une s'occupe de "relations" internationales tandis que l'autre gère la "coopération" internationale. Ce qui n'empêche pas la première de toucher à la coopération avec le Tiers-Monde et à la seconde d'entretenir des relations avec la France.

Il n'est pas sûr que le commun des mortels pourrait céder à la froide logique administrative en vertu de laquelle les "relations" s'inscrivent dans un premier temps et que la "coopération" vient ensuite. Tout comme le dilemme historique de l'oeuf ou de la poule, il est difficile de nos jours de séparer au couteau deux opérations qui se compénètrent, au point, très souvent, de n'en faire qu'une seule. Le ministère des Affaires intergouvernementales l'aura sans doute compris au cours des derniers mois puisque les autorités viennent de nommer un sous-ministre adjoint responsable des deux directions générales, M. André Dufour.

On promet également, pour 1974, une loi organique qui révisera complètement l'actuelle loi des Affaires intergouvernementales. Selon le jargon du dernier discours inaugural, ce projet de loi "intégrera dans une même loi organique des responsabilités actuellement exercées sous l'empire de plusieurs lois et à fournir au ministre concerné les moyens nécessaires à l'efficacité de son action".

Une loi-mystère

Cette phrase constitue un bel aveu de faiblesse, renforcé d'ailleurs par le ministre actuel, M. Gérard D. Lévesque, qui lors de la défense de ses crédits, le 4 juin dernier, déclarait, en parlant de la prochaine loi: "Nous en sommes donc presque au terme du processus de mise en place d'un véritable ministère des Affaires intergouvernementales".

Mais que contiendra au juste le projet de loi gouvernemental, appelé loi-mystère par la plupart des professionnels du ministère?

Les plus optimistes parlent d'un rapatriement en force de tous les pouvoirs exercés présentement par les autres ministères sur la scène internationale, soit principalement le service de coopération avec l'extérieur du ministère de l'Education de même que le service international du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Mais les résistances à l'intérieur de ces deux ministères seraient telles, et le poids politique des ministres titulaires, MM. François Cloutier et Guy St-Pierre, font de ce projet un beau rêve en couleur. Même illusion en ce qui concerne l'Office franco-québécois pour la Jeunesse qui, contre toute logique, est présentement rattaché à M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications.

C'est pourquoi, les esprits plus "réalistes" soutiennent que l'intégration projetée ne visera que les professionnels et les fonctionnaires en poste à l'étranger pour le compte de leur ministère respectif. Ainsi, les conseillers en éducation, les conseillers économiques, les conseillers culturels, les conseillers en tourisme et les conseillers en immigration en poste à l'étranger releveraient tous du ministère des Affaires intergouvernementales et seraient placés sous la juridiction directe du délégué général ou du chef de mission dans une Maison du Québec à l'étranger.

Cette mesure ne viendrait que confirmer la tendance actuelle voulant que les fonctionnaires du Québec à l'étranger soient des agents polyvalents pouvant agir pour le compte de plusieurs ministères à la fois. Au cours des récentes années, AFINTER a dû user d'intelligence et de force morale pour convaincre certains ministères de renoncer à la balkanisation de leurs agents à l'étranger. Un net progrès a été réalisé grâce à la persuasion et le projet de loi briserait les dernières résistances.

Avoir la loi de son bord

La persuasion, la force morale et les guerillas pacifiques sont d'ailleurs monnaie courante au ministère des Affaires intergouvernementales, qui n'a pas la loi de son bord pour obliger les autres ministères — comme c'est le cas dans la loi des Affaires intergouvernementales de l'Alberta — à passer par lui pour entreprendre une action internationale. Dans la pratique, AFINTER a réussi au cours des dernières années à coordonner différentes actions, grâce surtout à deux comités interministériels, l'un au niveau des sous-ministres (le CCRI) et l'autre au niveau des ministres, le CIDA.

Ces deux comités sont venus renforcir par la bande l'autorité légale chancelante du ministère. Mais il y a fort à parier, encore une fois, que le projet de loi promis par le ministre Gérard D. Lévesque, aille jusqu'à amputer au ministère de l'Education et à celui de l'Industrie et du Commerce, par exemple, des pouvoirs qui font défaut à AFINTER mais qui font encore partie du patrimoine politique des ministres Cloutier et St-Pierre.

Le ministre Lévesque a donné lui-même un indice sérieux de la faiblesse actuelle de son projet de loi lorsque le 4 juin dernier il déclarait en commission parlementaire: "L'esprit selon lequel ce projet de loi est élaboré est le même qui nous a animés dans le cheminement suivi jusqu'ici, celui d'un ministère de service. Notre approche, comme je l'ai déjà indiqué, n'en est pas une de pouvoir. Toute notre action, jusqu'ici, a visé à mettre à la disposition, de même qu'une expertise de qualité dans certains domaines propres(?) au ministère... Il faut donc voir le projet de loi dans cette même perspective".

En privilégiant la coordination et le service rendu aux autres ministères, le ministre Lévesque semble donc abdiquer à l'avance les pouvoirs dont son ministère a désespérément besoin pour élaborer une véritable politique de relations internationales (et de relations fédérales-provinciales). Le ministre tenait d'ailleurs le même langage du temps où il était ministre de l'Industrie et du Commerce et responsable des Maisons du Québec à l'étranger. Il aura fallu l'arrivée à l'Industrie et Commerce du ministre Guy Saint-Pierre pour que la notion de politique économique l'emporte sur celle de "services aux entreprises et aux ministères".

Un ministre à temps partiel

Paradoxalement, même si le ministre Lévesque occupe une position de choix auprès du premier ministre Bourassa (il est vice-premier ministre, leader du gouvernement à l'Assemblée nationale et ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec), il ne semble pas jouir de la force intellectuelle et morale pour placer AFINTER sur "la carte politique" du Québec.

L'absence d'une véritable loi organique, le recours obligatoire aux comités interministériels où viennent siéger les Guy Saint-Pierre, François Cloutier et Raymond Garneau, le déclin évident du sous-ministre en titre, M. Arthur Tremblay, font des Affaires intergouvernementales un ministère faible, qui n'a d'horizontal que le nom (ou peut-être la posture) et qui aurait besoin immédiatement d'une forte dose de leadership politique.

Ainsi n'est-elle pas complètement farfelue la rumeur évoquée récemment par Gilles Lesage, du Devoir, à l'effet que le ministre François Cloutier soit muté aux Affaires intergouvernementales en tant que principal porte-parole de la "souveraineté culturelle" sur la scène fédérale et internationale.

Si cette rumeur devait se concrétiser, les Affaires intergouvernementales seraient dirigées pour la première fois par un ministre à plein temps, qui aurait en outre le panache nécessaire pour donner à AFINTER les pouvoirs qu'il mérite, et en premier lieu ceux du ministère de l'Education dans le secteur de la coopération.

François Cloutier aux Affaires intergouvernementales, ce ne serait pas un château en Espagne pour le Québec, mais avec le châtelain d'Issertieux, on ne sait jamais...

Demain: Les maisons du Québec à l'étranger

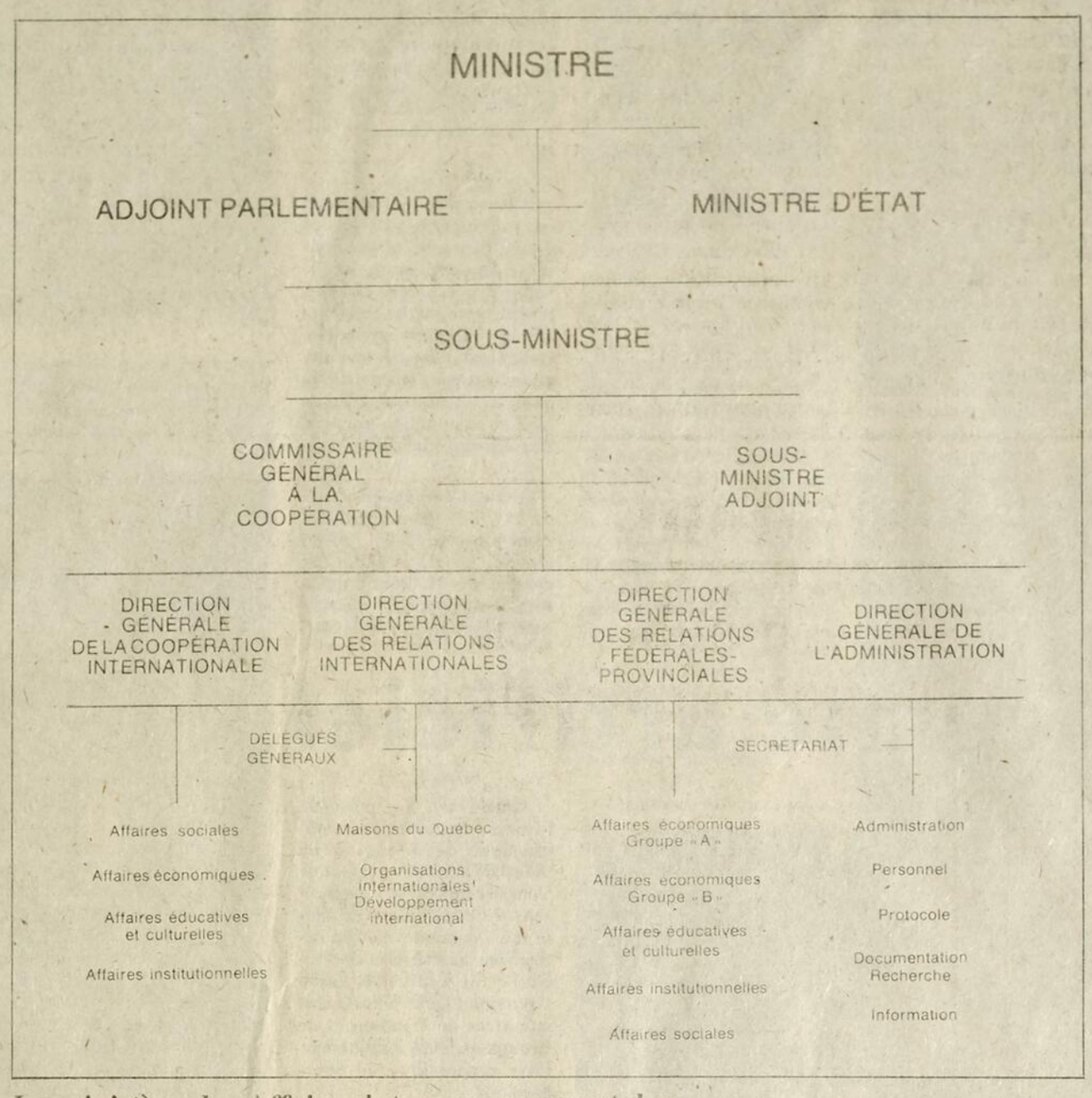

Le ministère des Affaires intergouvernementales

Voici l'organigramme du ministère des Affaires intergouvernementales tel qu'il se présentait il y a un an environ. Depuis, il y a eu les élections et le départ d'Yves Michaud, commissaire général à la coopération. Le poste n'a pas été comblé. Par contre, un poste de sous-ministre adjoint à l'administration a été créé, qui a été rempli par M. Julien Arsenault, ex-secrétaire particulier du ministre. Un autre poste de sous-ministre adjoint, responsable des affaires internationales, vient également d'être créé, et a été confié à M. André Dufour.

Les Juifs québécois et le "bill" 22 (2)

Le souhait d'une loi claire, égale pour tous et comportant des transitions raisonnables

par Claude Lagadec

Le Dr Jean-Claude Lasry, psychiatre, est président de l'Association sephardi de langue française qui regroupe environ 15,000 juifs francophones du Québec.

Le mémoire du Congrès juif canadien à la commission parlementaire sur le "bill" 22 ayant précisé qu'il formulait l'opinion majoritaire mais non unanime de la communauté juive du Québec, je demande au Dr Lasry en quoi les Juifs sephardim diffèrent d'opinion des Ashkemazim sur le "bill" 22.

La réponse est compliquée. Les Ashkemazim sont en général d'origine non-francophone. Les Sephardim sont en grande partie francophones. Les Ashkemazim descendent de la grande lignée juive allemande-polonaise et d'Europe centrale. Les Sephardim qui ont émigré à une date beaucoup plus récente au Québec, viennent de la péninsule balkanique et des divers pays du bassin méditerranéen qui ont été colonies françaises ou ont subi l'influence culturelle de la France, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Egypte, du Liban, de la Syrie.

Une injustice sociale

J'ai cru comprendre, par diverses lectures, qu'en Israël même, la dualité recouvre une certaine situation de dominance culturelle des Ashkemazim sur les Sephardim.

Toujours est-il qu'à l'intérieur du Congrès juif canadien, les Sephardim ont tenté d'arrondir les angles sur l'interprétation à donner à la loi 22. Ils se sont finalement ralliés à l'opinion de la majorité, et n'ont pas présenté de rapport minoritaire.

Le Dr Lasry est d'avis que la majorité des Juifs Sephardim ne favorisent pas l'unilinguisme au Québec. Tout comme, ajoute-t-il, les derniers sondages publiés montrent que ce n'est guère qu'une minorité de Québécois francophones qui favorisent l'unilinguisme.

Il affirme que ce n'est pas à l'école mais plutôt dans l'entreprise qu'il faut intervenir par voie législative pour favoriser l'épanouissement du français. Je lui signale le cas de General Motors à Ste-Thérèse. Il juge que, dans des cas aussi flagrants d'injustice à l'égard de la communauté francophone, le gouvernement aurait dû intervenir de façon très énergique pour forcer l'employeur à respecter la langue des travailleurs.

Il parle alors d'une "justice sociale", qui, de concert avec des mesures incitatives, serait selon lui de nature à endiguer la domination croissante de la langue anglaise au Québec. Il reconnaît et déplore que cette domination prenne à certains égards un caractère tragique.

Le groupe sephardim a fondé une école juive de langue française en 1969 à Montréal, l'école Maïmonide. Elle comptait 13 élèves en 1969. Le nombre des inscrits est passé successivement à 40, 110,250, puis à 350 l'année dernière, avec 450 demandes d'inscription. Vingt pour cent des élèves sont d'origine anglophone.

"Donnez-nous la possibilité..."

Je rencontre ensuite un autre Juif qui m'accueille en français, A. Bonder, sympathique libraire de la rue Bernard à Montréal. Depuis des années, une bonne partie de la gauche québécoise défile dans sa boutique minuscule.

Quelques jours auparavant, j'étais allé lui demander un exemplaire du livre, médiocre par ailleurs, de Stanley Knowles sur le NPD. Il avait eu honde de m'avouer qu'il ne connaissait pas l'existence de cet ouvrage. Il avait rougi.

C'est un homme souriant, débonnaire, sans prétention, qui dégage une chaleur humaine propice aux confidences.

Bonder se donne comme Juif nationaliste québécois. "Voyez-vous, me dit-il, partout dans le monde les Juifs s'adaptent à la langue du pays. S'il y a un peuple au monde qui a fourni les preuves de son adaptabilité, c'est bien le peuple juif. Il n'y a donc pas de véritable problème du côté des Juifs. Il n'y a pas de raison pour qu'ils n'apprennent pas le français, si c'est la politique du pays et si on leur en donne la possibilité".

Le propriétaire du "Bonder Book Store" estime que le Congrès juif canadien ne pouvait guère prendre d'autre position que celle qu'il a prise, compte tenu de l'état des forces en présence et de la diversité des intérêts qu'il représente. Cependant, ajoute-t-il, le Congrès est surtout attentif aux valeurs et aux intérêts des bourgeois juifs. Il est conservateur et pas assez sensible aux besoins des pauvres et des petites gens.

Il affirme que les Juifs, comme n'importe qui, ont horreur de l'incertitude. Ils désirent surtout une législation claire, identique pour tous, et qui ménage des périodes de transition raisonnables.

Un unilingue pour le bilinguisme

Puis je rencontre Lawrence M. Bessner, de la société de comptables Bessner, Galay, Schapira, Kreisman & Cie. Diplômé de McGill, il enseigne à plein temps au Collège Loyola. Avant la loi 71, il était l'un des cinq Juifs nommés par le gouvernement pour siéger sur le conseil d'administration de la Commission protestante du grand Montréal. Depuis, il a été élu à ce même conseil. Il est président du comité des finances du bureau de la Commission protestante.

Lawrence Bessner se définit avant tout comme Canadien. "Mes racines sont au Canada," dit-il. Il est fier de ses cinq années de service dans l'Aviation canadienne pendant la guerre.

Il ne parle pas le français, mais croit au bilinguisme. Je n'ose pas relever la contradiction. "C'est uniquement par le bilinguisme, dit-il, que l'on peut espérer rendre justice aux francophones". En tant que Juif membre de la Commission protestante, il endosse totalement la position du Congrès juif.

Langue et commerce

Contre la loi 22, il me sert l'argument que nous vivons au Québec dans une mer de 250 millions d'anglophones et que nous ne pouvons nous permettre de favoriser exagérément la langue française sans mettre en danger nos activités commerciales.

Par délicatesse, je n'ai pas osé lui répondre que cet argument est fallacieux et ridicule, que le dollar circule aussi bien dans une langue que dans l'autre, que l'espagnol n'empêche pas la soupe Campbell d'être généreusement consommée au Mexique.

On a beau dire, c'est quand même intimidant d'interroger un Juif sur des questions de langue ou sur les droits de l'homme. Au moment où l'on songe à le "tasser dans le coin" en lui demandant, par exemple, si les Juifs polonais ne parlent pas le polonais, on pense instinctivement aux barbelés du camp d'Obwiecim. Et l'on pense aussi au ghetto de Varsovie qui a détenu pendant un temps le record mondial de suicides d'enfants.

L'unité de l'Opposition s'est presque réalisée autour du PQ dans Johnson

textes: Gil Courtemanche
Photos: Michel Giroux

Il y a quelques jours seulement, Raynald Fréchette ancien député UN de Sherbrooke, était au centre de négociations complexes entre différents représentants officieux du PQ de la région de l'Estrie, des créditistes de Fabien Roy, de certains créditistes fédéraux et même de membres du Parti présidentiel. L'objectif poursuivi par tous ses gens qui dans le cas du Parti québécois, pour un, n'étaient pas munis d'un mandat officiel? S'entendre sur une candidature unique qui serait acceptable à tous et qui pourrait faire une lutte fructueuse au député libéral démissionnaire M. Jean Claude Boutin, qui a été choisi hier à nouveau comme candidat de son parti.

Un organisateur du Parti québécois, nous a confié hier qu'il n'était absolument plus question que M. Fréchette, un avocat de Sherbrooke, soit candidat du PQ. Les négociations ont avorté non pas surtout parce que les partis représentés défendaient des positions irréconciliables, mais parce que le temps était trop court.

Rejoint à son domicile hier soir, M. Fréchette a confirmé au JOUR l'existence de ces négociations et a nié la rumeur qui le voulait maintenant candidat de l'Union nationale. "J'ai discuté avec l'Union nationale, nous a dit l'ancien député de Serbrooke, mais idéologiquement, je ne

M. Jean-Denis Bachand

peux être candidat de ce parti. D'autre part, si M. Bellemare se présente, ce qui me semble de plus en plus certain, je resterai neutre à cause du respect et de l'amitié que j'entretiens pour lui".

M. Fréchette nous a aussi résumé l'essentiel des négociations de vendredi dernier: "Il s'agissait, nous a-t-il dit, de s'entendre sur un candidat unique qui durant la campagne serait le moins possible identifié au seul PQ ou à l'unique question de l'indépendance". Il croit cependant que pour des raisons financieres en particulier, ce candidat aurait été identifié au PQ sur le bulletin de vote. Effectivement selon M. Fréchette c'est parce que le PQ était trop avancé dans ses préparatifs qu'une entente finale n'a pu se faire entre les participants.

Cet épisode met donc fin à une série de rumeurs qui ont couru dans les derniers jours autour du candidat que le Parti québécois aura lors de l'élection du 28 août. Il n'y aura pas de candidat célèbre et surtout pas de candidat de l'extérieur du comté. Actuellement trois personnes ont déposé leur bulletin de candidature. Il s'agit de M. Berchmans Custeau, un ouvrier de la Domtar et ancien président de l'exécutif du PQ dans Johnson, de M. Jean-Denis Bachand, un professeur de Bromptonville et de M.A. Monette, un agent d'assurance.

M. Custeau, père d'une famille de quatre enfants qui avait décidé formellement de

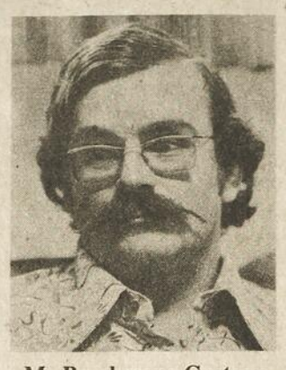

M. Berchmans Custeau

ne pas faire acte de candidature jusqu'à mardi dernier alors qu'il rencontrait MM. René Lévesque et Camille Laurin à son domicile de Windsor, semble être celui qui portera les couleurs du parti. M. Bachand qui a peut-être le tort d'être professeur dans un parti dont on dit qu'il y a trop de professeurs n'a pas prisé cette visite du chef du PQ. Pour sa part, M. Gilles Ethier, un des organisateurs dépêchés par l'organisation nationale a formellement nié qu'il fallait voir dans cette visite un signe que le Parti québécois avait opté en faveur de M. Custeau.

Celui-ci insiste sur son statut d'ouvrier et désire ceux-ci soient mieux intégrés dans les cadres du parti; c'est probablement pourquoi, de nombreux organisateurs de la région de l'Estrie nous ont déclaré que M. Custeau semblait être le candidat qui avait les meilleures chances d'être élu.

Pour sa part, M. Bachand qui enseigne au secondaire deux insiste sur sa connaissance du comté où sa famille habite depuis plus de 100 ans. Il s'intéresse particulièrement aux problèmes agricoles. Quant à M. Monette, on ne lui accorde aucune chance d'être nommé lors du congrès de mise en nomination qui aura lieu demain soir à Windsor.

Quant aux organisateurs du PQ, ils sont particulièrement heureux du fait que les libéraux aient à nouveau fait confiance à M. Boutin qu'ils décrivent comme le "patronneux" typique. "On le surnomme le "huileux", nous a dit M. Bachand parce que partout où il passe, il graisse quelqu'un". La candidature de M. Bellemare dont M. Fréchette nous a dit qu'elle était à peu près assurée, semble plutôt faire plaisir aux stratèges du PQ. "On attend avec joie ce gars qui ne vient pas du comté, nous a déclaré hier, M. Ethier".

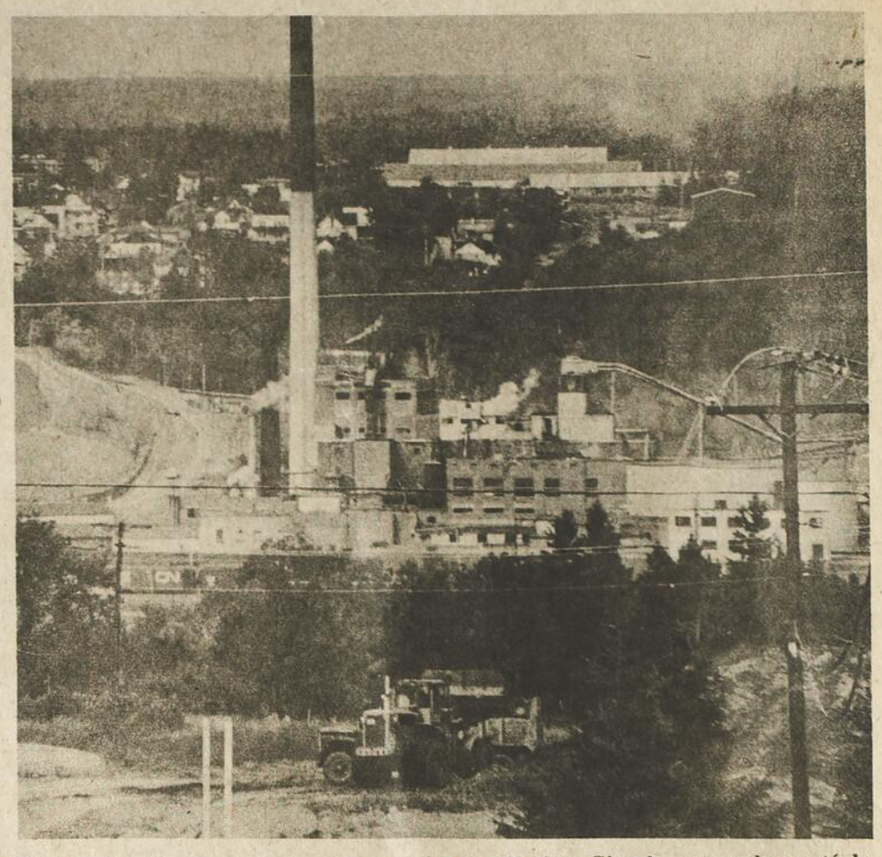

Windsor. Occupation unique, pulpe, papier et pollution. C'est le secteur du comté de Johnson où le Parti québécois a la majorité de ses appuis.

Le bas du comté, c'est le royaume de Johnson et de Duplessis photographiés ici en compagnie de M. Langlois (quatrième à gauche) et de sa famille. Les agriculteurs y sont de vieux nationalistes qui ne jurent que par la Patrie, l'Église et le français.

Johnson, un comté artificiel

Johnson, c'est un curieux comté: petit par la population il n'y a que 25,000 électeurs, il est par contre, relativement étendu. C'est un comté qui appartient à plusieurs régions et qui constitue un curieux ramassis de petites villes industrielles, de villages cossus, d'une minorité anglaise de 10% concentrée dans une seule partie du comté ainsi qu'une multitude de fermes pauvres.

Cela s'explique facilement, Johnson est en quelque sorte un comté artificiel formé par des technocrates qui tentaient plus ou moins de faire plaisir à tous les partis. Ce comté qui touche à la Yamaska et qui monte jusqu'à Stoke au nord-est de Sherbrooke n'a finalement pas d'âme. Il n'y a pas de capitale mais plusieurs petits chefs-lieux qui loin de vivre du comté lui-même sont orienté vers l'extérieur. Fait de morceaux de Shefford, de Bagot et de Richmond, le comté se tourne naturellement vers ses anciennes appartenances.

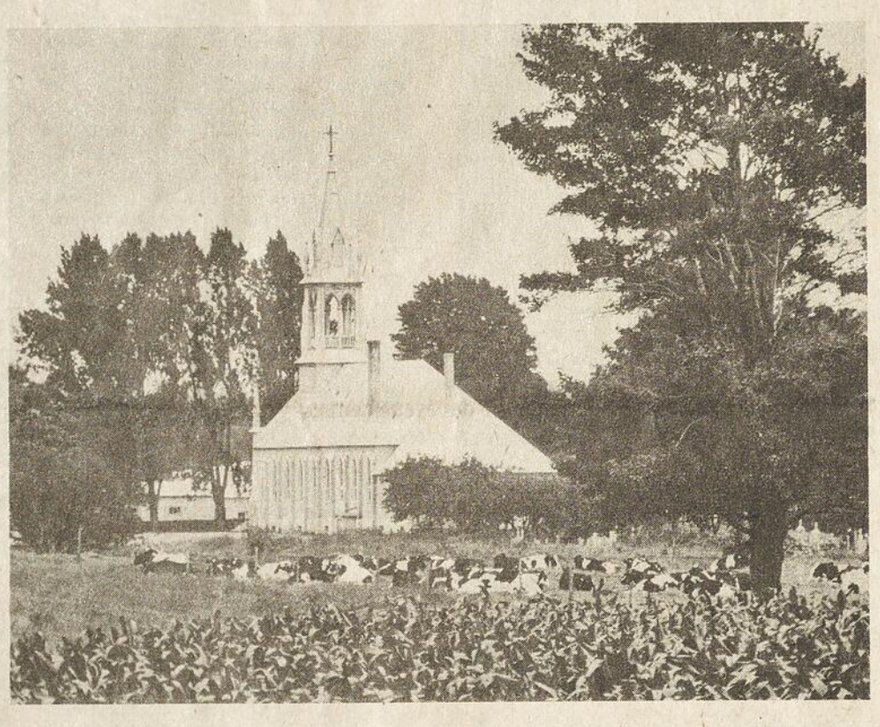

Sainte-Christine, petit village de l'ancien comté de Bagot, est un exemple d'aisance et richesse de ces terres du Québec.

Acton Vale, la "porte de l'Estrie" fait partie économiquement de la région de Saint-Hyacinthe et c'est le Courrier qu'on y lit. Les environs de Wickam, appartiennent à Drummonville. La petite ville industrielle de Valcourt est écartelée entre Granby et Sherbrooke. Quant aux villes de Windson et de Bromptonville, elles sont dans l'axe économique de Sherbrooke.

Le bas du comté est certes la partie la plus riche. On y retrouve plusieurs anciennes municipalités qui faisaient partie de Bagot, le comté de Daniel Johnson. Son nom et celui de Maurice Duplessis sont encore révérés dans les rangs de Saint Nazaire, de Upton, de Saint Valérien ou de Sainte-Hélène de Bagot, celui de Jean-Guy Cardinal lui, est tombé dans un oubli méprisant. C'est une région agricole opulente où sont sacrés, Dieu, la Patrie et la langue comme mous déclarait M. Longpré ancien organisateur de Daniel Johnson. Les troupeaux y sont gras, les champs de maïs étendus et les porcheries imposantes. C'est le royaume de l'Union nationale jadis omni-puissante. Cette ancienne grandeur n'est qu'un souvenir maintenant, les organisateurs qui distribuaient la manne électorale se font vieux et les jeunes sont créditistes ou libéraux, un peu comme à Acton Vale, petite ville industrielle où on fabrique chaussures, textile synthétique et produits alimentaires; le militantisme syndical y est relativement médiocre et la vie politique encore réduite à sa plus simple expression.

Dès qu'on dépasse Sainte-Christine en direction de Valcourt, les champs sont moins fertiles. La roche est à fleur de sol et le maïs est moins haut. Les terres sont plus petites, les villages moins riches et moins populeux. C'est vers Valcourt qu'on se tourne dans tous les sens du mot. Les agriculteurs vont y travailler en période de pointe pour compenser les maigres revenus de leur terre; les jeunes y voient leur seul espoir. La ville pourrait s'appeler Bombardier et c'est la compagnie qui contrôle toute la vie économique de la région. Elle en contrôle aussi la vie sociale et a réussi jusqu'ici à tuer dans l'oeuf, souvent violemment, toute tentative de syndicalisation de ses travailleurs dont le nombre fluctue constamment selon la bonne ou la mauvaise fortune du fabriquant de Ski-doo.

La région de Windsor et de Bromptonville dépend presqu'exclusivement d'une seule industrie, les pâtes et papiers. Les ouvriers de la Domtar et de la Kruger y sont plus militants. les syndicats plus actifs. Encore une fois, c'est un autre monde. Quant aux agriculteurs de la région qui dépendent exclusivement de l'industrie laitière et de quelques érablières, ils souffrent de difficultés inhérentes à cette industrie et du morcellement des terres.

Chez les ouvriers de la Domtar à Windsor, le sentiment de sécurité n'est pas total, Ils se souviennent que l'entreprise a presque fermé ses portes en 1968 et ces installations dont la majeure partie sont vieillotes pourraient fort bien être les premières à être sacrifiées si le marché de la pâte et du papier connaissait dans l'avenir une baisse radicale comme celle d'il y a quelques années. Pour les cultivateurs, le cauchemar c'est la hausse vertigineuse des coûts de production, l'absence de plan systématique de regroupement des terres et d'un programme intensif de drainage des sols. 50% des terres dont la moitié de bonne qualité sont abandonnées et la proportion augmente sans cesse.

La dernière session a accouché de 66 projets de loi en 5 mois

QUÉBEC (PC) — Même si le projet de loi 22 sur la langue officielle est l'enfant le plus célèbre de la session qui a pris fin mercredi, il est loin d'être son seul rejeton.

La session qui a débuté le 14 mars a été très active et a été marquée par l'adoption de 66 projets de loi privés ou publics, dont une trentaine de bills vraiment importants.

Statistiques

En tout, 85 projets de lois ont été déposés en Chambre au cours de la deuxième session de la 30ème législature. Dix-neuf sont donc restés en plan à différents stades de la procédure d'adoption qui sera reprise l'automne prochain.

Les 16 commissions parlementaires ont été fort actives, ayant tenu 142 séances au cours de la session. La commission sur les affaires culturelles a établi un record en siégeant 90 heures pour entendre 76 organismes donner leurs points de vue sur le bill 22.

L'étude des crédits en commission, au printemps, a été marquée par une "grève" des députés de l'opposition qui ont boudé brièvement les séances des commissions pour protester contre la suspension des périodes de question en Chambre.

Faits marquants

Les autres faits marquants de la session ont été la démission du député Jean-Claude Boutin, qui nécessitera la tenue d'une élection complémentaire dans le comté de Johnson, le 28 août, et la publication par le premier ministre d'une série de directives sur les conflits d'intérêts au sein des membres de son cabinet.

A la fin de mars, le ministre des Finances, Raymond Garneau, a présenté le cinquième budget d'affilée du gouvernement sans augmentation de taxes. Au budget de $6.6 milliards, ont été ajoutés en juin des crédits supplémentaires de $250 millions.

Le budget était marqué par des mesures destinées à soutenir la croissance économique, une augmentation de l'aide aux municipalités, un allègement fiscal des contribuables à faibles revenus, une augmentation des allocations familiales et l'indexation des prestations d'aide sociale.

Projets de loi

Dans le domaine des affaires municipales, la Chambre a adopté les bill 37 et 38 modifiant la Loi des cités et villes et le Code municipal, et fixant le traitement des maires et des conseillers dans toute la province. Le ministre Victor C. Goldbloom a annoncé que la refonte du Code municipal se poursuivrait à l'automne.

Le bill 1 a élargi les pouvoirs de la Société d'habitation du Québec, lui permettant d'intervenir plus directement quand une municipalité ne répond pas aux besoins de ses citoyens.

Les subventions statutaires des villes et des municipalités ont été augmentées par le bill 32.

Dans le domaine de l'industrie, la Chambre a adopté le bill 9, Loi des fonds industriels, et le bill 48, Loi sur l'aide au développement industriel du Québec, cette deuxième loi élargissant le mandat d'action de la Société de développement industriel du Québec.

Le bil 17 prévoit l'augmentation par tranches du capital-actions de SOQUIP, qui passera éventuellement de $15 à $100 millions. Le bill 44 augmentera aussi le capital-actions de Sidbec, lui permettant de devenir une sidérurgie intégrée, c'est-à-dire possédant ses propres mines de minerais.

Dans le domaine de l'agriculture, trois lois importantes ont été adoptées:

— le bill 31-Loi sur les produits agricoles et les aliments, qui assure la mise en marché de produits de viande de qualité supérieure;

— le bill 12-Loi sur la mise en marché des produits agricoles, qui permet aux agriculteurs de mettre en place des agences de vente;

— le bill 34, qui augmente de $50 millions les crédits aux agriculteurs.

La loi du ministère des Terres et Forêts a aussi été refondue, par le bill 14.

Le Code du travail a été refondu, avec le bill 24, et le bill 43 a tenté d'apporter un règlement à la grève des employés d'ascenseurs en mettant en tutelle deux syndicats.

Le bill 5 a créé une Société des traversiers du Québec, afin de rationaliser les transports par traversiers au Québec. La nouvelle société de la Couronne pourra aussi organiser des tournées touristiques.

Le ministère des Transports a aussi tenté de contrôler l'usage de la bicyclette et des motocyclettes en adoptant le bill 45, formé d'une série d'amendements au Code de la route.

Social-démocratie

Dans le discours du trône, le gouvernement avait déclaré que les mesures qu'il avait adoptées depuis son avènement au pouvoir en avaient fait le vrai parti social-démocrate du Québec, ce qui n'avait pas manqué de soulever les protestations des partis de l'opposition et particulièrement du Parti québécois.

Au cours de la session, le gouvernement fait notamment adopter les lois suivantes:

— bill 40, qui permettra un accès plus facile aux services du ministère des Affaires sociales;

— le bill 41, qui adapte à la lumière de l'expérience, la loi 65 sur les services de santé et les services sociaux;

— bill 19, qui augmente les allocations familiales aux enfants de troisième rang.

Trois importants projets de lois ont été adoptés dans le domaine de la justice:

— le bill 21, qui réduit le nombre des permis des établissements vendant de l'alcool;

— le bill 42, qui modifie la loi des huissiers;

— le bill 36, qui abolit la Cour du banc de la reine.

Quelques jours seulement avant la fin de la session, plusieurs projets de lois importants ont été déposés en première lecture, même s'il était évident qu'ils ne pourraient être adoptés avant l'ajournement pour les vacances d'été.

Le plus volumineux de ces projets de Loi est sans contredit le bill 7, intitulé Loi sur les assurances. Le ministre William Tetley a expliqué qu'il espérait ainsi que tous les goupes concernés auraient le temps de prendre connaissance des 480 articles de la loi avant son adoption à l'automne.

Le bill 27, modifiant la loi des terres et forêts, a été déposé immédiatement, dans le même but. Le ministre Kevin Drummond espère aussi que son projet de loi pourra être étudié avant la reprise de la session, le 29 octobre prochain.

La rencontre avec le vérificateur

Un événement historique à Québec

d'après la PC

La semaine dernière, le vérificateur général du Québec a rencontré les membres de la commission permanente des finances, du revenu et des comptes publics. Celle-ci ne s'était pas réunie depuis 1966 et à ce moment-là, elle ne l'avait pas fait depuis 20 ans! Mais les rencontres de cette commission avec le vérificateur général s'inscriront désormais "dans la vie parlementaire annuelle", a déclaré le ministre Raymond Garneau, des Finances.

M. Gérard Larose, le vérificateur-général, a révélé que le personnel de son bureau comprenait 102 personnes, mais que l'effectif autorisé actuellement était de 120 personnes. Il sera de 140 dans deux ans.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a déclaré que cette rencontre du vérificateur avec la commission était presque un événement historique, étant donné que la commission, jusqu'ici, n'était convoquée qu'à l'occasion de circonstances tout à fait particulières.

La Loi de l'administration financière, adoptée en 1970, a créé le poste de vérificateur général et stipule que la commission des comptes publics siégera pour prendre en considération le rapport annuel du vérificateur.

Le premier rapport du vérificateur — pour la période allant du 1er avril 1971 au 31 mars 1972 — a été présenté avec un retard, à un moment où l'Assemblée nationale ne siégeait pas et toutes sortes de circonstances ont empêché par la suite la commission de se réunir.

Comité

La commission, qui a été ajournée sine die, se réunira de nouveau à l'automne et étudiera à la fois les deux rapports du vérificateur.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a déclaré que les sentiments de l'opposition étaient partagés au sujet de la rencontre avec le vérificateur.

L'Opposition, a-t-il dit, ne sait pas s'il lui faut se réjouir d'avoir enfin l'occasion d'entendre M. Larose, ou s'il lui faut déplorer "qu'il ait fallu attendre si longtemps et qu'il ait fallu insister à tel point, pour tenir cette convocation qui survient au dernier jour de la session".

M. Morin a demandé que soit immédiatement acquis le principe suivant lequel, chaque année, automatiquement, la commission des comptes publics puissent s'entretenir avec le vérificateur dans un certain délai après la présentation de son rapport annuel.

M. Fabien Roy — PC — Beauce-Sud a proposé et obtenu la création d'un sous-comité qui sera chargé de déterminer la procédure de travail de la commission, l'ordre du jour des séances et les dates de réunion de la commission.

Ce comité est formé du ministre des Finances M. Garneau, du ministre du Revenu Gérald Harvey, du chef de l'Opposition M. Morin, de M. Guy Bacon, adjoint parlementaire du ministre des Finances, et de M. Roy.

Tandis qu'un village meurt lentement en Abitibi

Les spécialistes de l'OPDQ suggèrent une épicerie

Texte et photos
Jean-Michel Wyl

CADILLAC — De toute évidence, un village meurt lentement. La population actuelle de Cadillac compte environ 874 personnes. En 1951 elle était de 1,500 âmes. En 1980 elle ne sera plus de 700. Ces 700 personnes seront, pour la plupart des vieillards pour qui le déracinement n'est pas un fait réalisable. Il n'y aura presque plus de jeunes. On dit que, malgré la chute des activités, 22 chefs de ménages sont venus s'installer à Cadillac et que plus de 50% d'entre eux ont moins de 40 ans. Cela signifie aussi que 50% d'entre eux ont plus de 40 ans. Ils vieilliront là ou partiront aussi.

Quoi qu'il en soit, plusieurs personnes de l'Office de Planification et de Développement du Québec ont consacré six mois d'efforts,de salaires et de temps de centaines d'autres personnes pour finalement arriver, à l'issue d'un rapport de 175 pages, à quelques hypothèses et probabilités industrielles et, surtout, à la truculente suggestion de la création d'une... épicerie coopérative. C'est sans doute cette épicerie qui règlera le sort de Cadillac, village en plein naufrage qui attend d'autres bouées que des nouilles "en spécial."

Cadillac, c'est tout un "char"...

Fondamentalement, la situation se résume à ceci: abandonner les mesures et prendre ses impedimentas et aller ailleurs. Ou bien rester là et attendre, tout en cherchant des solutions probables ou improbables avec, au cru de tout ça, la possibilité que la chance puisse sourire enfin et que tout aille pour le mieux.

Cadillac, son économie... tout ça reposait presqu'essentiellement sur l'exploitation de quelques richesses naturelles. En premier lieu, l'or. Donc, shématiquement, le cas originel de Cadillac est à peu près le même que n'importe quelle autre municipalité abitibienne: c'est la mine qui a mis autour du trou béant de son puits des familles et des hommes, des besoins et des solutions. Lorsque l'or n'a plus vu son extraction rentable la mine a fermé les portes de son carreau et tout a été réglé de cette façon. Les villes qui ont survécu en Abitibi sont exclusivement celles qui, heureusement, ont, conjointement à des périodes de prospérité minière, trouvé d'autres cordes à mettre à ses arcs. À ce moment-là, la fermeture d'une mine créait une récession, mais elle était temporaire.

Simultanément ou presque à la fermeture de ses mines, Cadillac a vu la C.I.P. mettre la clé sous la porte d'un important camp de bûcherons qui, bon an mal an donnait à ce village une activité débordante puisque, quelques uns des petits magasins de Cadillac sont à peu près spécialisés

Une moyenne d'âge élevée.

M. Jacques Vézeau, de l'O.P.D.Q., a présenté le rapport socio-économique à la population.

— c'est dire que l'économie était appréciable, à une certaine époque. L'Hydro-Québec (Northern Quebec Power, en ce temps-là) y entretenait un important bureau central puisque deux centrales (Rapide-2 et Rapide -7) sont localisées non loin de là. Les pionniers de Cadillac, vu le nombre de mines qui fleurissaient alentour et le nombre de services existant pensaient, en toute bonne foi, que Cadillac deviendrait sûrement la "grosse ville de la région", battant même de plusieurs longueurs le cheptel humain valdorien ou malarticois.

Pourtant, trois mines opèrent actuellement dans la région de Cadillac: Camflo Mines Ltd, East Malartic Mines Ltd, Marban Gold Mines Ltd. Des gisements potentiels importants existent aussi: Black Cliff, Gold Hawk, Dugami Mines Ltd et Darius Gold Mines Ltd avec, ensemble, près de 3,000,000 de tonnes à des grades divers. Par ailleurs, des explorations se poursuivent au niveau de Malartic Gold Fields Mines (indications intéressantes), Kewagama Gold Mines (travaux prévus en 1974), Goldhurst Ressources Inc. et Silver Stack Mines qui sont des options de la Soquem. On dit même que les deux anciennes mines de molybdène situées près du lac Preissac ne sont pas épuisées mais qu'elles ont été closes à cause de conditions du marché.

Sur le plan agricole — secteur qui aurait pu aider Cadillac — ça tombe mal: "L'inventaire canadien des terres indique, pour la région de Cadillac, des sols rocheux et humides impropres à la production végétale. Il semble donc que tout projet agricole important dans la zone doit être abandonné."

La population

Les conséquences de toutes ces malchances: une baisse caractéristique de la population et les statistiques démontrent une forte émigration de la population lorsqu'elle atteint 20 ans. Ces mêmes statistiques démontrent également un nombre élevé de personnes de 66 ans et plus. La moyenne d'âge des chefs de ménage est de 47.83 ans et celle de leurs conjoints est de 41.94 ans.

Actuellement, le bassin de main d'Oeuvre est de 272 personnes. 151 travaillent et 121 ne le font pas.

Selon le rapport publié par l'O.P.D.Q. les possibilités d'emploi sur place se font de plus en plus rares pour ces travailleurs. Ainsi: 56.40% des emplois occupés par eux au cours des dix dernières années étaient situés dans la zone de Cadillac et de Preissac. Or, si l'on ne considère que les emplois occupés depuis 1971, ce pourcentage atteint maintenant 32%. Au moment de l'enquête (janvier 1974), seulement 10% des travailleurs qui occupaient un emploi pouvaient le faire dans cette zone. On comprend donc que face à ces pénuries la mobilité soit devenue la bouée de sauvetage de nombreuses familles. Cette mobilité n'a cependant pas empêché un difficile problème de chômage dont le taux, à Cadillac, s'élève à 45% alors que la moyenne régionale est de 5%. Le rapport de l'O.P.D.Q. signale que les travailleurs les plus affectés par cet état de choses sont les jeunes et ceux qui ont plus de 51 ans.

Non seulement il semble qu'il y aura de plus en plus de chômeurs à Cadillac mais les périodes d'inactivité seront de plus en plus longues d'autant plus qu'on remarque, semble-t-il, chez ces travailleurs, un attrait grandissant vis-à-vis des emplois plus spécialisés. Mais reste à savoir si le niveau de scolarité moyen permet une telle accession à ces emplois spécialisés.

La municipalité

En termes d'administration pure, rien n'indique que la municipalité soit mal administrée. Le maire Robert Provost et ses conseillers font délibérément de leur mieux.

Or Cadillac est une municipalité presqu'entièrement subventionnée. Bien entendu le Rapport de l'O.P.D.Q., en termes sybilins, indique que "l'analyse des finances municipales indique que les revenus globaux de la municipalité de Cadillac augmentent depuis 1971".

Or cette "augmentation" n'est absolument pas due à une hausse des revenus de source locale mais plutôt à des subventions accordées par les différents gouvernements. En 1973, sur un revenu global de $147,929., $89,622 provenaient de subventions. C'est-à-dire 60.6% de l'ensemble.

Lorsqu'on songe qu'une municipalité comme Val d'Or — bien que ce soit là un exemple extrême — ne retire que moins de 2% en subvention, C'était le cas de Cadillac en 1960. Or, depuis cette date, le pourcentage de ces subventions n'a jamais cessé d'augmenter, sauf en 1962-63-64-75-70 où Cadillac n'a rien reçu ou presque. Le revenu des taxes baisse, lui aussi. De son côté, les coûts d'exploitation augmentent.

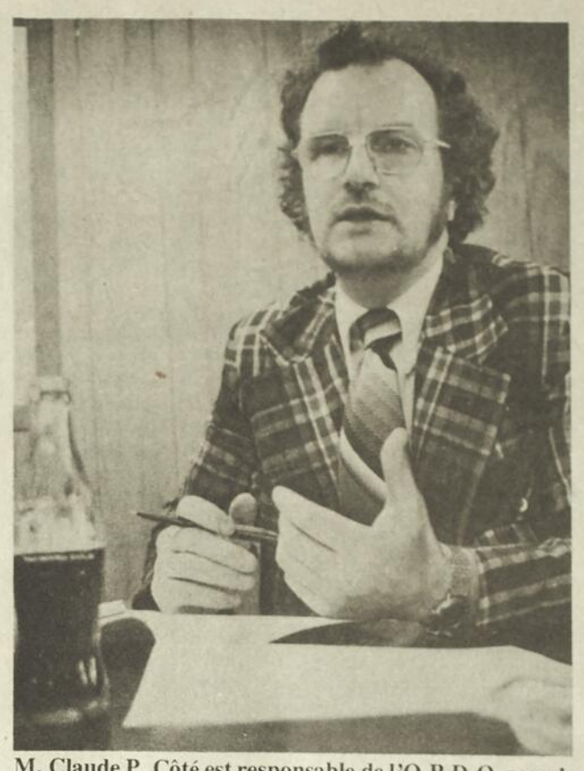

M. Claude P. Côté est responsable de l'O.P.D.Q. pour le Nord-Ouest québécois.

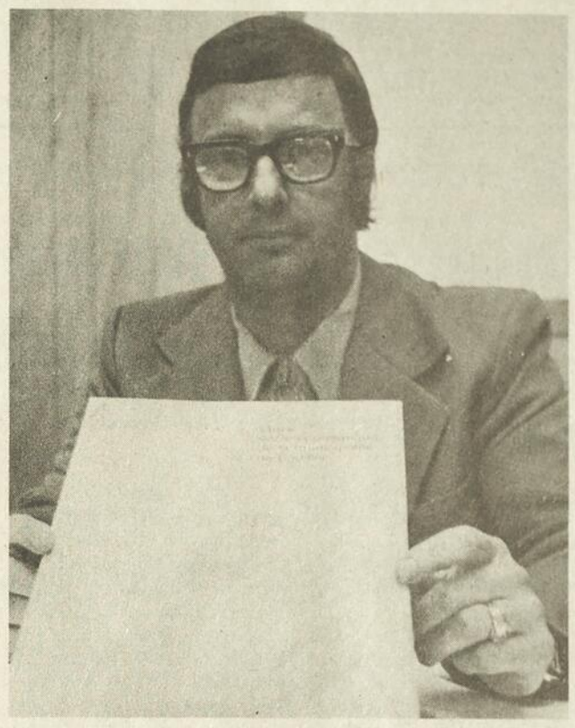

Un maire peut-être inquiet mais d'une confiance apaisante: M. Robert Provost. Depuis longtemps il est à la charnière des évènements qui agitent sa petite municipalité.

Le tonneau des Danaïdes ne fait aucun effort pour ressembler au profil fiscal de Cadillac qui ressemble à une maladie incurable... qu'on n'ose plus soigner, comme si les autorités gouvernementales avaient peur de voir les quelques citoyens restants barrer encore quelques routes et montrer les dents.

Comme il n'existe, à Cadillac, qu'une seule petite entreprise de transformation qui, à partir de billes de tremble de huit pieds fabrique des planchette de 24 x 48 pouces qu'elle vend à New York, il y a peu de possibilités de dispenser des emplois localement et, également, d'apporter à la municipalité déclinante un revenu foncier.

D'ailleurs, la valeur totale des biens-fonds imposables à comsidérablement baissé depuis 1967. Elle est passé de $121.000 a à peine $95,000 en 1973.

Même si l'on exalte, dans ce rapport, la présence de quelques commerces "spécialisés" et la venue de nouveaux chefs de familles âgés de moins de 40 ans, il n'en demeure pas moins vrai que le revenu des particuliers en prestations atteint presque $300,000 sur un revenu global estimé à $331,300.

On ne doit pas oublier, dans l'étude objective de ce rapport que la diminution du taux d'imposition foncière diminue les revenus de la municipalité. Si la valeur des biens-fonds devait baisser encore et fléchir jusqu'en-delà de $500,000. la municipalité devra nécessairement imposer ses propriétaires à $4.00 du cent... On imagine ce que cette décision fiscale entrainera comme réaction: l'émigration presque simultanée des coeurs vaillants qui restent.

Les idées des gens...

Une chose est certaine: les habitants ne regardent pas mourir leur village de gaiété de coeur et soumettent des projets. À date, on en a une pile: Entreprises de fabrication de meubles, bâtons de hockey, skis, rames et chaloupes, balançoires, chaises de parterre, tables de piquenique, moulin à scie, usine de copeaux, de contre-plaqué, usine de transformation en produits chimiques du bois inutilisable, plantation de légumes en serre, boulangerie, élevage de poulets, pâtisserie, confiserie, conserveries diverses, porcherie, abattoir, élevage de boeufs, de bisons, de truites, etc..., centre d'hébergement pour personnes âgées, pour enfants retardés, garderie, théâtre, club d'éducation physique, piscine, camping,... entreprise de fer ornemental, artisanat et bricolage, ferblanterie et tuyauterie, usine de goudron, papier noir, papier couverture, manufacture de rembourrage, usine de béton, cour de rebuts et fabrication de pôteries.

Si les idées foisonnent elles s'éliminent d'elles-mêmes à l'étude plus poussée et, au fond, ce sont de vaines spéculations qui retardent d'autant le sort ultime de cette municipalité qui reprendra naturellement son souffle advenant la réouverture de quelques mines... ou qui trouvera dans les feuillus de ses forêts des raisons authentiques de résurgence.

En attendant, les économistes de l'O.P.D.Q. suggèrent la création d'une épicerie coopérative. Je me demande ce qu'en pense le seul épicier du village...

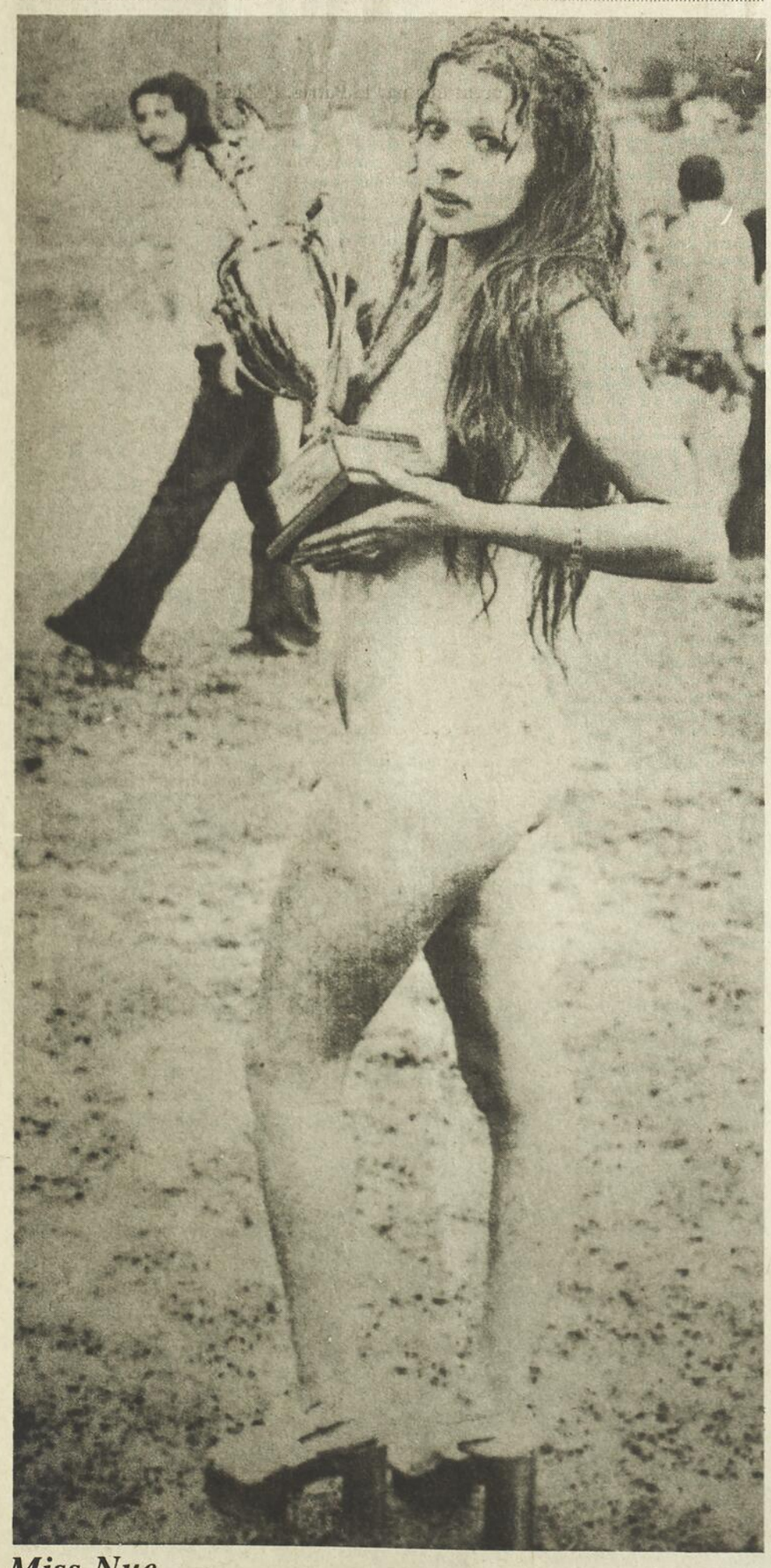

Miss Nue

Susan Taylor, 20 ans, a gagné samedi dernier le titre de Miss Nue du Canada, à Casselman, Ontario. Cette chanteuse montréalaise fut choisie parmi 13 concurrentes également nues.

À Kenora

150 indiens poursuivent l'occupation

KENORA, Ontario (PC) — Quelque 150 Indiens ont poursuivi pour une troisième semaine consécutive, l'occupation du parc Acinibabe, non loin de Kenora en Ontario. Les négociations entre les représentants des manifestants et ceux du gouvernement en sont au point mort.

Plusieurs tentatives ont été faites au cours de la semaine dernière, en vue d'en arriver à un règlement, mais aucune d'entre elles n'a réussi.

La dernière tentative avait été faite et semblait devoir être fructueuse puisque le maire de Kenora, M. Jim Davidson, avait annoncé, vendredi dernier, l'imminence d'un communiqué heureux.

Les Indiens cependant ont affirmé n'avoir reçu aucune assurance que leurs griefs allaient être examinés et que satisfaction allait leur être donnée.

Aussi, ont-ils conclu qu'aucune raison ne justifierait la fin de l'occupation du parc municipal.

Les griefs des manifestants portent sur la propriété même du parc, et sur l'indifférence des gouvernements à l'égard de la communauté indienne.

le monde

Téléphoto (PA)

Dans la nuit de vendredi à samedi, trois voitures piégées ont explosé devant trois journaux parisiens: "L'Aurore", "L'Arche et "Minute". Un quatrième véhicule, garé devant un local de l'ORTF était découvert grâce aux indications données par une correspondante anonyme. Si, pour l'instant, aucune organisation politique connue ou inconnue n'a revendiqué ces attentats, ils ont cependant tous été commis de la même manière: avec des véhicules loués, à bord desquels avaient été installées des bouteilles de gaz reliées à un détonateur à horlogerie.

Le Portugal reconnaît l'indépendance de la Guinée-Bissau

LISBONNE (Reuter) — Leur droit à l'indépendance déjà reconnu, le Portugal a précisé dimanche, à l'issue de la visite faite à Lisbonne par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations-Unies, comment il entendait transférer ses pouvoirs à ses territoires africains Guinée-Bissau, Mozambique et Angola.

1. Guinée-Bissau: Le Portugal est prêt à reconnaître l'indépendance de la République proclamée en septembre dernier par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap Vert PAIGC et déjà reconnue par quelque 90 pays. Il est prêt à conclure immédiatement un accord pour la passation des pouvoirs et à soutenir son admission aux Nations-Unies. Le gouvernement portugais ne parle pas nommément du PAIGC, avec lequel des négociations avaient été engagées à Londres et poursuivies à Alger, mais sa déclaration se réfère à la "république de Guinée-Bissau".

Les îles du Cap Vert, dont le PAIGC réclame le rattachement à la Guinée-Bissau, font l'objet d'une distinction dans la déclaration du gouvernement portugais. Il reconnaît leur droit à l'indépendance et s'engage à coopérer étroitement avec les Nations-Unies pour y accélérer le processus de décolonisation. À son départ pour Zurich, M. Waldheim a refusé de préciser si un référendum serait organisé aux îles du Cap Vert. C'est un problème à régler par les parties intéressées, a déclaré le secrétaire général des Nations-Unies.

De même, le gouvernement portugais reconnaît-il le droit à l'indépendance de ses deux autres îles de l'Atlantique, Sao Tome et Principe, et s'engage-t-il à se conformer aux décisions de l'ONU concernant leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

2. Mozambique: Le Portugal s'engage à prendre immédiatement des dispositions pour engager des négociations avec le Frelimo avaient déjà été noués à Lusaka. Pour la première fois, il est précisé que c'est avec le Frelino que Lisbonne a l'intention de négocier le transfert des pouvoirs au Mozambique.

3. Angola: Le Portugal se dit prêt à prendre rapidement contact avec les mouvements de libération de ce territoire. C'est également la première fois que le Portugal confirme officiellement qu'il négociera avec les mouvements de libération angolais.

M. Waldheim a fait remarquer dimanche que la situation au Mozambique, avec le Frelimo pour seul interlocuteur, était plus claire qu'en Angola où existent trois mouvements de libération.

Outre le MPLA mouvement populaire pour la libération de l'Angola et le FNLA Front national de libération de l'Angola, qui viennent de décider la création d'un front commun pour négocier l'indépendance du territoire avec le Portugal, un troisième mouvement, moins important que les deux autres, l'Unita, se pose en interlocuteur et le secrétaire général des Nations-Unies a souligné l'importance pour ces mouvements de s'unifier.

La position du gouvernement portugais à l'égard de ses territoires outre-mer est définie en huit paragraphes repris dans un communiqué des Nations-Unies. Il y est précisé qu'ils reflètent la position du gouvernement portugais telle qu'elle a été exposée à M. Waldheim.

Le gouvernement portugais y reconnaît le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de tous ses territoires, africains et autres. Il en est ainsi de l'enclave de Macao et de l'île de Timor, au nord de l'Australie.

Il s'engage à garantir l'unité et l'intégrité de chacun de ces territoires et à s'opposer à toute tentative de séparatisme ou de démembrement. Il s'engage à coopérer avec les Nations-Unies pour que soient appliquées la résolution 1514 sur l'accession des colonies à l'indépendance et les résolutions concernant plus spécialement ses territoires outre-mer.

M. Waldheim a dit de ses entretiens avec les dirigeants portugais qu'ils avaient été francs, clairs et constructifs. Il a exprimé l'espoir qu'ils contribueraient au règlement du problème des territoires outre-mer en faisant remarquer que ce problème intéressait le monde tout entier.

M. Abdulrahim Farah, secrétaire général-adjoint des Nations-Unies, se rendra en Afrique pour informer le président sonalien Mohammed Siad Barre, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, et les "parties intéressées" des résultats de ces entretiens.

M. Mario Soares, qui avait accompagné M. Waldheim à l'aéroport, a souligné que la déclaration publiée ce dimanche représentait un pas concret vers la décolonisation.

"Les résultats de nos entretiens ont été fructueux pour la paix mondiale et la paix en Afrique", a-t-il dit à M. Waldheim.

"Je suis convaincu qu'avec votre voyage ici, le processus de décolonisation a été engagé de manière décisive".

"Une page est tournée. Nous allons commencer un vie totalement nouvelle avec les organisations internationales et les Nations-Unies," a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

La Guinée-Bissau

(AFP) — Située sur la côte occidentale de l'Afrique, entre la Guinée (Conakry) au sud, et le Sénégal au nord, la Guinée-Bissau comprend également l'archipel des Bissagos, à 30 km au large.

Les Portugais s'y sont installés au 15ème siècle. Sur 600,000 habitants, seuls 3,000 sont Portugais de souche. Il y a environ 4,000 métis. Un tiers de la population est musulmane.

La Guinée-Bissau est un pays de plateaux, recouverts d'une épaisse forêt, qui s'étend sur 36,125 km carrés.

L'économie du pays est essentiellement agricole, riz, maïs, arachide, chou palmiste, manioc et mil, élevages de bovins et de porcs. Il y a également quelques plantations de caoutchouc. Quelques gisements de bauxite et d'or ont été découverts. Il n'y a cependant pas d'industrie de transformation.

Les îles du Cap Vert, situées à 500 km au large du Sénégal, étaient inhabitées au moment de leur découverte par les Portugais en 1445. Les Portugais ont surtout tiré partie de leur position stratégique. Un aéroport international (dans l'île de Sal) et une base navale ont été installés sur les îles volcaniques.

La population est extrêment métissée. 232,000 habitants, dont environ 3,000 Européens peuplent ces 4,000 km carrés de terres arides. La capitale Praia, dans l'île de Santiago, compte 35,000 habitants.

Les Capverdiens sont connus pour leurs qualités intellectuelles et comptent de nombreux poètes. Cependant, les faibles possibilités économiques et le taux de natalité élevé, ont favorisé une émigration vers le Brésil, la Guinée-Bissau et l'Angola.

Un haut fonctionnaire du Congrès reconnaît

La politique américaine d'isolement de Cuba est un échec complet

WASHINGTON, (AFP) — **La politique américaine d'isolement de Cuba a été un échec total et n'a pas empêché le régime castriste d'être sur le point de devenir un exemple de ce que peut accomplir un régime socialiste sur le continent américain, affirme un haut fonctionnaire du Congrès américain.**

M. Pat Holt, spécialiste des affaires latino-américaines et secrétaire exécutif de la Commission sénatoriale des Affaires Étrangères est arrivé à ces conclusions après une mission à Cuba effectuée pour le compte de la Commission et en a fait part dans un rapport rendu public samedi.

"Grâce à une aide massive de l'Union Soviétique et au niveau élevé des cours des matières premières sur le marché mondial, les Cubains sont sur le point d'ériger un modèle de socialisme dans l'hémisphère occidental", a dit Holt. "J'en conclus que les Cubains ont raison de dire que la politique d'isolement de Cuba a été un échec. Si ceci est le cas, il est logique d'en déduire qu'une nouvelle politique devrait être conçue."

M. Holt a visité Cuba du 9 juin au 8 juillet, à la fin de son séjour il a été reçu par le premier ministre M. Fidel Castro.

D'après les observateurs politiques de Washington les conclusions de M. Holt mettront du vent dans les voiles de ceux aux Congrès qui préconisent depuis un certain temps déjà une normalisation des relations entre Washington et La Havane, rompues depuis près de 13 ans. Le sénateur William Fulbright, démocrate d'Arkansas et président de la commission des Affaires étrangères est l'un des partisans les plus énergiques d'un tel changement de politique.

La publication du rapport de M. Holt coïncide avec un mouvement croissant en Amérique Latine en faveur de la levée des sanctions collectives diplomatiques et économiques imposée contre Cuba en 1964, après la rupture des relations entre ce pays et les États-Unis.

L'Argentine et le Pérou ont déjà violé cet engagement collectif en rétablissant unilatéralement leurs liens avec le régime de M. Castro. Le Mexique n'a jamais souscrit la résolution de 1964.

L'une des principales raisons de ces sanctions collectives a été la campagne de subversion et de terrorisme nommé par Cuba et dans d'autres pays d'Amérique Latine. D'après M. Holt, ces motifs ont cessé d'être valables.

"L'appui cubain des mouvements révolutionnaires ou rebelles ailleurs, a été minime et surtout idéologique pendant des années:... Les Cubains reconnaissent maintenant qu'il existe plus d'une manière d'atteindre le développement économique.

M. Holt estime par ailleurs que la révolution cubaine "évolue" mais il est convaincu que Cuba ne se détachera pas de l'Union Soviétique:

"Cuba ne se convertira pas en une autre Yougoslavie tant qu'elle dépendra d'une aide soviétique qui s'élève entre 550 et 600 millions de dollars par an".

Citant les chiffres cubains M. Holt dit que Cuba a atteint le produit national brut le plus élevé dans toute l'Amérique Latine à la possible exception du Vénézuela. En 1973 ce produit aurait atteint 1,587 dollars per capita.

D'après M. Holt ces chiffres peuvent être "déformés par les bizarreries de la comptabilité socialiste". Mais il estime que même exagérées, ils sont néamoins impressionnantes et appuyés par une observation du niveau de vie cubain.

Toujours d'après M. Holt des pénuries continuent à exister à Cuba "Mais elles sont plus d'un inconvénient qu'une épreuve".

M. Holt a également trouvé que les Cubains étaient "bien organisés et qu'il existe dans le pays une sensation nette qu'ils ont passé le cap".

Fullbright

De son côté, le sénateur William Fullbright (démocrate-Arkansas), président de la Commission des Affaires étrangères, compte mettre en oeuvre le processus de normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba avant que sa carrière sénatoriale ne se termine en janvier.

"Le moment de changement est venu," a déclaré dans une interview samedi le sénateur qui avait déjà essayé, mais en vain, de renverser le courant anti-cubain de la politique américaine il y a deux ans. M. Fulbright a révélé qu'il est en train de préparer un projet de loi qui assouplirait l'embargo économique contre Cuba. Les États-Unis et la plupart des pays d'Amérique Latine adhèrent à ces sanctions depuis 1962.

L'un des principaux motifs invoqués pour ces mesures collectives était la campagne subversive que le Cuba était accusé par les États-Unis et certains autres pays de mener en Amérique Latine.

Le sénateur Fulbright a déclaré que ce motif n'était plus valable. "L'appui cubain aux mouvements révolutionnaires et insurgé a été minime, depuis des années," a-t-il déclaré.

Par contre, des personnalités politiques américains et latines ont vivement critiqué récemment les interventions par les États-Unis eux-mêmes dans les affaires intérieures de plusieurs pays latino-américains. Par exemple, l'ancien président de la république dominicaine, M. Jean Bosch, renversé par un coup d'État militaire en 1963, note dans un interview qui paraît dans le New York Times samedi, l'intervention des troupes américaines dans son pays en 1965 pour l'empêcher de reprendre le pouvoir, bien qu'il avait été élu démocratiquement.

D'autre-part, dans une récente interview exclusif avec l'AFP, l'ancien ministre de la Justice américain, M. Ramsey Clark, a accusé Washington d'avoir facilité le coup d'État par les militaires au Chili l'année dernière contre le gouvernement, démocratiquement élu, de M. Allende, et d'être devenu un des appuis principaux du gouvernement du général Pinochet.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 132 PAR GERMAIN

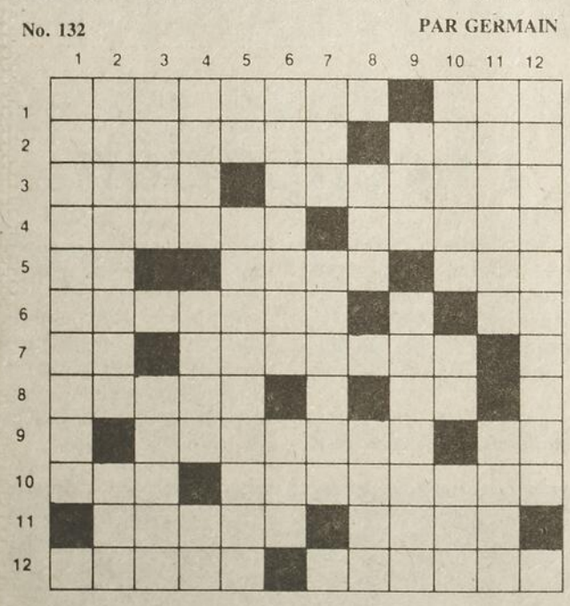

HORIZONTALEMENT

1—Chanceler, trembler, balancer. - Certains l'ont toujours pour rire.
2—Examiner, apprendre - Période de traitement.
3—Pâle, maladif. - Qui se rapporte aux plantes ou aux arbres.
4—Élargir un orifice. - Entre un plancher et un plafond.
5—Note. - Régal pour un ours. - Poss.
6—Groupes. - Marque la condition.
7—Sans artifices inutiles. - Idéal pour dormir en groupe.
8—Boire du lait. - Pr. pers.
9—Recouvrir d'étain. - Pr. pers.
10—Pr. pers. - Pleins d'expérience.
11—Se la faire demander souvent devient agaçant. - Filtre le sang.
12—Entoura. - Munis d'orifices.

VERTICALEMENT

1—Ardentes, impétueuses.
2—Dû à l'hérédité. - Interjection de marin.
3—Digéra son vin en dormant. - Séparer.
4—Dans le calendrier romain. - Notion. - Seul.
5—Mesure de longueur. - Prendra, ravivra.
6—Chien de race - Esprit.
7—Période. - Considération.
8—Commence en septembre. - Se promène à l'aventure.
9—Dém. - Il travaille sur des choses transparentes.
10—Changeas de postes. - Petit ruisseau. - Manie agaçante.
11—Mélange de vent, de tonnerre, d'éclairs et d'eau. (pl) - Dirige.
12—Aide à remonter la pente. (pl).

Solution No. 131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	T	E	L	L	I	T	E	■	S	E
2	E	X	U	T	O	I	R	E	■	J	E	T
3	M	I	■	H	I	V	E	R	N	E	R	A
4	E	S	T	E	■	R	■	N	O	T	A	T
5	L	■	A	R	M	E	M	E	N	T	S	■
6	L	A	V	E	U	S	E	■	N	E	■	B
7	E	■	E	S	T	■	T	R	E	N	T	E
8	■	O	R	■	A	T	R	E	■	T	I	R
9	M	U	N	I	T	I	O	N	S	■	E	N
10	A	V	I	L	I	E	■	D	O	N	N	E
11	I	R	E	■	O	D	E	■	L	U	N	E
12	S	E	R	E	N	I	T	E	■	S	E	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

L'Afrique maintenant au seuil de la décolonisation totale

par Jean-Marie Juge

La décision annoncée hier par le gouvernement portugais de reconnaître la république de Guinée-Bissau comme État indépendant et de reconnaître le droit à l'indépendance des îles du Cap Vert, de l'Angola, du Mozambique et des îles de Sao Tomé et Principe, constitue l'événement le plus important qu'ait connu le continent africain durant la dernière décennie et le porte pratiquement au seuil de sa décolonisation complète, à l'exception cependant du bastion "blanc" d'Afrique australe.

Depuis la dernière guerre mondiale, les puissances européennes étendant leur domination sur l'Afrique: Grande-Bretagne, France, Belgique, donnèrent tour à tour l'indépendance à leurs possessions africaines le continent qui compte à ce jour 42 nations indépendantes n'a cessé depuis lors de proclamer son appui aux mouvements de libération luttant pour l'indépendance des territoires encore sous domination étrangère, notamment portugaise.

En annonçant hier l'ouverture du processus de décolonisation totale de ce qui fut des siècles durant le troisième empire colonial du monde, le Portugal donne à l'Afrique sa plus belle victoire, mais il remet du même coup en pleine lumière le dossier des territoires non encore libérés: le Sahara espagnol revendiqué par le Maroc et la Mauritanie et dont l'avenir ne laisse pas l'Algérie indifférente, le Territoire français des Afars et des Issas, enclave entre l'Éthiopie et la Somalie et l'archipel des Comores, territoire français d'Outre-Mer dont l'avenir sera incessamment fixé par référendum.

Si aucun problème ne se pose dans l'immédiat au sujet de ces deux territoires français, le sort du Sahara espagnol ressort de l'actualité présente, tant la tension est vive aux frontières de ce territoire avec le Maroc. L'émissaire spécial du roi Hassan II déclarait jeudi à Belgrade que le Maroc n'hésiterait pas à prendre les armes "pour libérer les provinces marocaines du sud (Sahara espagnol) si l'Espagne l'y contraignait". L'unité nationale s'est d'ailleurs faite autour du souverain chérifien sur ce problème d'une actualité brûlante au Maroc, de même aussi qu'en Mauritanie où le gouvernement de Nouakchott suit le cours des événements avec beaucoup d'attention.

Cependant, indépendamment de l'avenir de ces "enclaves" étrangères en terre africaine, un problème beaucoup plus important demeure en Afrique australe: celui des immenses territoires ou des minorités blanches exercent le pouvoir et pratiquent une politique de discrimination raciale universellement condamnée: la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

Pour cette dernière c'est la question de la Namibie (ex-sud-ouest africain) qui est la plus préoccupante. Elle a hérité de la Grande-Bretagne le mandat que celle-ci s'était vue confier par la Société des Nations au lendemain de la première guerre mondiale, sur l'ancienne colonie allemande qu'était le sud-ouest africain et elle refuse de le rendre aux Nations-Unies. Malgré de multiples résolutions l'ONU n'a pu obtenir la reprise de ce mandat. M. Mac Bride, conseiller des Nations-Unies pour la Namibie, devait récemment déclarer qu'en ce qui le concerne "il accepte le SWAPO (Mouvement de libération namibien) comme représentant la Namibie. "C'est lui, dit-il, qui mène le Mouvement de libération et il a été reconnu par l'organisation des Nations-Unies".

En ce qui concerne la Rhodésie, qui ne possède pas les potentialités économiques de l'Afrique du Sud, et partant, les moyens de passer outre à certaines décisions des Nations-Unies, sa déclaration unilatérale d'indépendance, le 11 novembre 1965, a porté au pouvoir une minorité blanche, dirigée par M. Ian Smith, qui pouvait compter jusqu'ici sur les faveurs des autorités portugaises du Mozambique dont le port de Beira était son débouché économique naturel sur l'océan Indien.

L'indépendance a plus ou moins long terme du Mozambique risque fort de provoquer d'importantes difficultés économiques au gouvernement de M. Ian Smith, déjà aux prises avec divers mouvements de libération. Ceux-ci pourront, en effet, trouver appui auprès des nouvelles autorités mozambiquaises qui, dans le cadre de l'organisation de l'Unité Africaine, ne manqueront certainement pas d'apporter aux mouvements de libération rhodésiens l'aide dont elles ont, elles-mêmes bénéficé de la part de l'OUA.

Ainsi le processus de décolonisation entrepris par Lisbonne risque-t-il fort, dans les prochains mois, d'avoir en Afrique, des répercussions dont on ne peut encore mesurer l'ampleur.

Rencontre des partis communistes est-européens en Crimée

MOSCOU (AFP) — La réunion au sommet des dirigeants des Partis communistes est-européens, qui depuis 1971 a lieu de manière informelle fin juillet en Crimée, pourrait s'ouvrir dès aujourd'hui avec quelques jours de retard selon des rumeurs circulant à Moscou.

La célébration du 30ème anniversaire de la création de la République populaire de Pologne, le voyage à Varsovie de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du PC soviétique. La visite de M. Aldo Moro, ministre des affaires étrangères, le plenum du Comité central et la réunion du Soviet Suprême de l'URSS ont été autant d'éléments qui ont pu contribué à retarder le sommet.

Actuellement seuls MM. Gustav Husak et Edward Gierek, se trouvent en U.R.S.S. M. Husak a été reçu jeudi par M. Brejnev. L'entretien a porté, selon l'agence Tass, sur "la coopération entre les deux partis frères" et "la coordination des actions des deux pays sur la scène internationale". Une rencontre entre M. Brejnev et M. Gierek est également prévue.

Le fait que M. Brejnev rencontre individuellement en ce moment les leaders des partis d'Europe de l'Est, alors que l'année dernière il avait eu de brefs entretiens avec eux après le sommet a fait dire à certains observateurs que le sommet de Crimée n'aurait pas lieu.

le monde

Attentat attribué aux fascistes

Une bombe fait 12 morts et 48 blessés dans l'express Rome-Brenner

BOLOGNE (PA) — Une puissante bombe à retardement a explosé hier matin à bord de l'express Rome-Brenner et a fait 12 tués et 48 blessés, dont trois grièvement atteints.

Les policiers de Bologne étaient persuadés qu'il s'agit d'un acte de terrorisme politique mais ils déclaraient ignorer quels peuvent en être les auteurs.

L'engin, qui semblait avoir été dissimulé dans les toilettes d'un wagon de deuxième classe, a explosé au début du tunnel Apennino, qui avec ses 10 milles, est le tunnel à deux voies le plus long d'Europe.

La déflagration a arraché le toit du wagon, qui a pris feu, et l'incendie s'est communiqué à la voiture suivante.

Il y avait à bord du train un millier de voyageurs, dont de nombreux Italiens, qui allaient passer des vacances dans le nord de l'Italie.

La voiture dans laquelle l'explosion a eu lieu devait être rattachée à un train à destination de Munich. Elle était occupée par plus de 70 voyageurs.

L'explosion a plongé le convoi dans l'obscurité, ce qui a ajouté la panique. Bien que le courant ait été coupé, le train a pu sur sa lancée sortir du tunnel et arriver à la petite gare de San Benedetto, Val di Sambro, à environ 35 milles au sud de Bologne.

Des voitures qui flambaient des voyageurs ont sauté en hurlant sur le quai, tandis que les employés de la gare et des ambulanciers venus de Florence, Prato et Bologne, portaient secours aux blessés, dont beaucoup étaient atteints de graves brûlures.

Les corps carbonisés de 12 voyageurs ont été retirés des wagons sinistrés.

Cet attentat est le plus grave qui se soit produit depuis cinq ans. En 1969, une explosion dans une banque de Milan avait fait 16 tués et plus de cent blessés. Cet attentat avait été attribué à deux groupements extrémistes, l'un de droite et l'autre de gauche.

Les dirigeants syndicalistes ont décidé pour aujourd'hui une grève générale de huit heures, dans toute la province de Bologne.

Dans une déclaration conjointe, ils ont attribué l'attentat du train aux fascistes cyniques et sans pitié, qui frappent à un moment de tension économique et sociale.

Visite inopinée de Clérides à Athènes

(AFP) — Le président de la république cypriote, M. Glafcos Clérides, a effectué hier une visite inopinée à Athènes où il s'est entretenu pendant une heure et demie avec le Premier ministre Grec, M. Constantin Caramanlis, assisté du ministre des Affaires étrangères grec, M. Georges Mavros.

Le départ inopiné du président cypriote pour Athènes a pris à l'improviste la plupart des observateurs. On estimait que l'une des questions que M. Clérides allait discuter à Athènes serait celle de la position que prendrait le gouvernement grec à la suite du durcissement des Turcs demandant une solution fédérale basée sur une séparation géographique des deux communautés.

Selon des sources proches du gouvernement, M. Clérides devait discuter également à Athènes la question du retour de Mgr. Makarios auquel il n'est pas favorable, estimant qu'une telle éventualité provoquerait dans l'île une nouvelle crise parmi la communauté grecque et ébranlerait une unité déjà fragi.e

A Chypre le dialogue de sourds entre les représentants militaires grecs et turcs, se poursuit. Les premiers affirment que la Turquie a occupé de nouvelles positions depuis le 30 juillet tandis que les Turcs affirment que leurs forces n'ont pas progressé depuis cette date.

On apprend par ailleurs, selon des informations concordantes, que la situation de nombreux cypriotes grecs demeurés dans la zone turque est de plus en plus dramatique. Des milliers de réfugiés ou d'habitants des villages grecs sont arrêtés, expulsés ou malmenés. Le porte-parole des Nations-Unies à Chypre a déclaré hier que plusieurs milliers de personnes se trouvant au "Dome Hotel" de Kyrénia et dans les villages proches de Bella Pais, Karmi et Trimiti, ont été emmenés par l'armée turque.

Les femmes et les enfants ont pu regagner le secteur grec, mais les hommes ont été embarqués pour une destination inconnue. On croit savoir qu'il s'agit de Borghaz, sur la route Kyrénia-Nicosie, ou ont été regroupés plusieurs milliers de cypriotes grecs.

Huntsville: la mutinerie a coûté la vie à 4 personnes

HUNTSVILLE, Texas (AFP) — La mutinerie de la prison de Huntsville, au Texas, s'est terminée tragiquement samedi soir après 10 jours par la mort de deux des mutins et deux de leurs 12 otages.

La révolte avait commencé le 24 juillet et depuis les négociations n'avaient pas cessé entre les autorités pénitentiaires et les mutins. Ceux-ci réclamaient notamment des armes, des gilets pare-balles, un véhicule blindé et un avion pour les emmener à Cuba ou au Mexique.

Samedi soir, selon les premières indications fournies par la police, les trois mutins, dont le chef était Fred Gomez Carrasco, ont tenté de s'enfuir en se protégeant avec des otages. Ils seraient sortis de la bibliothèque où ils étaient retranchés, cachés derrière deux tableaux noirs. Avec eux à l'intérieur de l'enceinte formée par les tableaux, se trouvaient quatre otages, dont trois victimes, deux mortes et un blessé. À l'extérieur, suivaient les huit autres otages, formant un second écran.

Ils étaient à peine sortis de la bibliothèque que des lances d'incendie furent dirigées contre eux, permettant à certains otages de s'écarter. Puis très vite les mutins commencèrent à tirer contre les policiers qui répondirent.

Dans la brève fusillade, Carrasco, qui avait été condamné à la prison à vie en 1973 pour la tentative de meurtre d'un policier, un de ses camarades, Rudolpho Dominguez, et deux femmes, Elizabeth Beseda et Judy Standley, devaient trouver la mort. L'aumônier de la prison, le père O'Brien, a été blessé mais son état était jugé satisfaisant. Le troisième mutin, Ignacio Cuevas, était indemne et a été repris.

Selon les autorités pénitentiaires, les quatre otages se trouvant avec les mutins avaient les mains attachées. Le père O'Brien aurait d'autre part déclaré qu'il avait été atteint par une balle tirée par Cuevas. On indiquait enfin qu'aucun policier n'a été blessé.

Des suicides?

Les deux mutins qui ont trouvé la mort n'ont pas été tués par les balles des policiers mais se sont suicidés, a déclaré par ailleurs un porte-parole du pénitencier.

Le chef de la révolte, Fred Gomez Carrasco, s'est tué d'une balle dans la tête comme Rudy Cominguez, a ajouté le porte-parole.

Une des otages, Mme Julia Standley, 43 ans, bibliothécaire et mère de 5 enfants, a été tuée de quatre balles dans le dos, tandis que la deuxième otage, Mme Elizabeth Beseda, 47 ans, professeur de mathématiques dans le pénitencier, est morte d'une balle qui lui a traversé le corps.

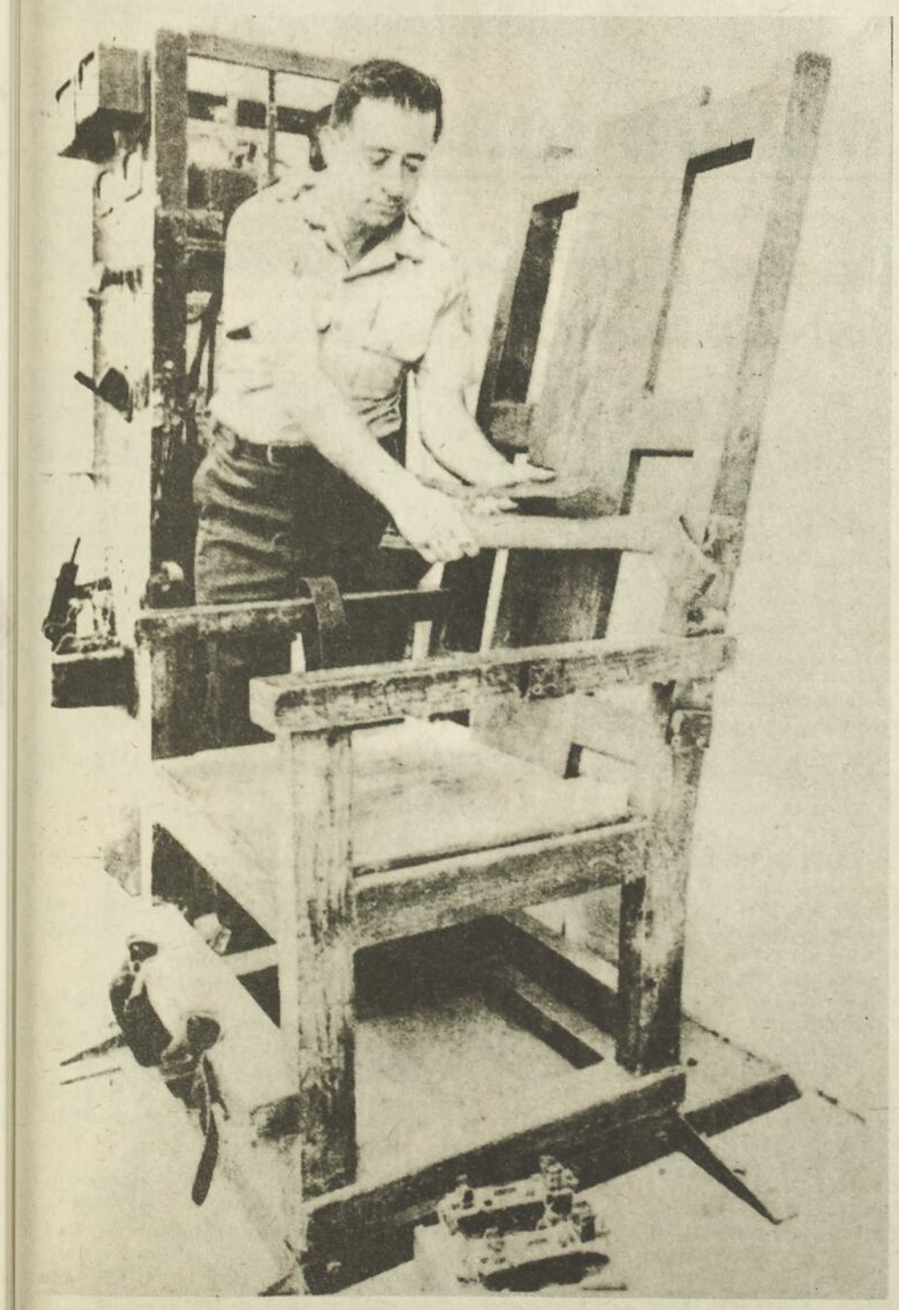

Chasseurs de souvenirs macabres

Le major C.R. Dixon vérifie la vieille chaise électrique, mise en morceaux par des chasseurs de souvenirs macabres qui lui ont arraché la plupart de ses fils électriques et lanières de cuir. La vieille chaise est couverte de fils d'araignée et un chien s'en sert comme fauteuil de repos... ce qui sert à éloigner la mort de l'esprit des 13 prisonniers qui occupent "l'aile de la mort" dans cette prison. (Téléphoto PA)

"L'heure de la vérité" approche rapidement pour Richard Nixon

WASHINGTON (AFP) — "L'heure de la vérité", ce moment tragique auquel on ne peut plus échapper, semble s'approcher rapidement pour Richard Milhous Nixon, 37ème président des États-Unis d'Amérique: le moment de la disgrâce et de la destitution.

Depuis des mois — on pourrait presque dire des années, car cela fait plus de deux ans que l'effraction du siège du Parti démocrate a eu lieu — Watergate est l'obsession nationale. Surtout en jeu au début était le degré de responsabilité du président, en particulier au sujet des efforts faits pour étouffer le scandale. Puis l'affaire fit tache d'huile, et le mot "Watergate" vint à couvrir une quantité de scandales politiques ou financiers, qui semblaient tous enrober M. Nixon.

Mais le président n'est pas un homme à se laisser faire. Pendant tous ces longs mois, il s'est défendu avec acharnement, ruse et courage, niant les accusations, déjouant temporairement ses accusateurs, lançant des défis à la fonde, faisant appel à l'appui de ses adjoints et à ses alliés — y compris ses propres enfants — tenant des conférences de presse, cherchant des supports à l'étranger, se faisant passer, grâce surtout aux succès diplomatiques de M. Henry Kissinger, comme personnellement indispensable à la paix du monde.

Ses efforts herculéens ont été vains. Ces derniers jours lui ont été les plus désastreux depuis le début de l'affaire. Les coups sont tombés en grêle. La Cour suprême a rendu sa décision le 24 juillet, l'obligeant à remettre les enregistrements de ses conversations sur le Watergate à la justice. Ses anciens conseillers à la Maison-Blanche, M. John Ehrlichman et M. John Dean, ont été condamnés à la prison, portant à 14 le nombre de ses assistants condamnés pour leur rôle dans le scandale du Watergate. Et, surtout, plus d'un tiers des républicains dans la Commission judiciaire, au lieu de faire bloc avec leurs collègues de ce parti pour vôter en sa faveur, votèrent "oui" avec les démocrates à la procédure de destitution.

Le face à face avec cette mesure constitutionnelle, et tout ce qu'elle peut entrainer pour lui, est donc sur le point de se produire.

Normalement, la Chambre des représentants doit se réunir le 19 août pour examiner les trois chefs d'accusation: obstruction de la Justice, abus de pouvoir, refus de se soumettre à l'assignation d'enregistrements par la Commission.

Tous les observateurs sont d'accord: entre deux tiers et trois quarts des 435 représentants recommanderont au Sénat — juge final — la destitution du président Nixon. Et il ne semble pas du tout certain que M. Nixon pourra réunir dans la haute chambre le tiers des voix (34 sur les 100 sénateurs) nécessaires à bloquer sa destitution.

Mais déjà, après le premier désarroi qui suivit le vote défavorable de la Commission judiciaire, on sent que M. Nixon se ressaisit. Ses alliés et ses conseillers manoeuvrent dans les coulisses du Congrès. On suggère, on propose, on marchande.

Au lieu de la destitution une motion de censure qui, même approuvée, n'entrenerait pas le départ automatique de M. Nixon de la Maison-Blanche, a été suggérée. Cette manoeuvre semble avoir échoué, comme l'a fait une précédente la veille, proposant que la Chambre transmette sans débat préalable, — avec toute sa publicité défavorable que cela représente — le dossier de destitution au Sénat. Et la Maison-Blanche, tout en démentant qu'elle prépare une contre offensive, continue d'insister par la voix de ses porte-parole "sur la claire réalité de la situation, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de preuves à l'appui des accusations".

En-dehors de ces procédés, il reste une autre solution pour M. Nixon dont on parle de plus en plus ces derniers jours, bien que la Maison-Blanche démente toutes les rumeurs à ce sujet: la démission.

Le dernier à en faire mention a été M. Hubert Humphrey, adversaire démocrate de M. Nixon aux élections présidentielles de 1968, qui a déclaré samedi dans une interview que la démission du président était plus probable que jamais, et que sa décision dépendrait de beaucoup de la position que prendra le chef de file des républicains, M. John Rhodes, à la Chambre des représentants lundi.

En fin de compte, estiment certains, même parmi ses partisans, la démission ne serait pas une mauvaise affaire pour M. Nixon. Il s'assurerait ainsi une pension à vie de 60,000 dollars par an, des frais de bureau et de personnel à vie allant jusqu'à 96,000 dollars par an, et des bureaux pour lui-même et son personnel pour le restant de ses jours. Des avantages considérables qu'il maintiendra s'il démissionne, mais auxquels il perdra droit s'il est destitué.

Révélations du N.Y. Times sur les motifs réels de l'effraction du siège du parti démocrate

NEW YORK (AFP) — L'effraction du siège du parti démocrate dans l'immeuble du Watergate à Washington pourrait avoir eu pour objectif d'empêcher que soit divulgué un versement de $100,000 du millionnaire Howard Hugues à Charles "Bébé" Rebozo, un ami intime du président Richard Nixon, révèle dimanche le "New York Times" qui publie un rapport secret de la commission sénatoriale d'enquête sur le scandale du Watergate.

Jusqu'à présent, seules des explications peu convaincantes ont été données pour expliquer le but de l'opération avortée du 17 juin 1972 qui est le point de départ de l'affaire qui vient d'aboutir à une recommandation de mise en accusation constitutionnelle du trente-septième président des États-Unis. Il fut précédemment fait allusion à une tentative de chantage visant les dirigeants du parti démocrate. Une autre hypothèse, soutenue par la Maison Blanche, a attribué l'affaire à la C.I.A. (Central Intelligence Agency), l'agence de renseignements américaine.

Les participants à l'opération ont affirmé, après leur arrestation, qu'ils recherchaient la preuve que des candidats démocrates avaient reçu des contributions financières de gouvernements communistes.

La nouvelle hypothèse émise dans le rapport de la commission présidée par le sénateur Sam Erwin s'appuie sur une enquête de dix-huit mois et l'analyse de milliers de documents et témoignages. Le rapport, qui comporte quarante-deux pages, ne devait être publié que plus tard, précise le "New York Times"

Selon ce document, la Maison Blanche craignait que la transaction survenue entre Howard Hughes — actuellement réfugié aux Bahamas— et Charles Rebozo, si elle était connue, porte atteinte aux chances du candidat Richard Nixon dans la course présidentielle de 1972.

C'est le chroniqueur Jack Anderson qui, le premier, a révélé en 1971 qu'Howard Hugues avait remis $100,000 à M. Rebozo en deux versements effectués en août 1969 et octobre 1970. C'est à cette même époque que M. Charles Rebozo fit les premières dépenses pour améliorer les propriétés du président Nixon en Floride.

C'est aussi entre 1969 et 1970 que M. Lawrence O'Brien, président en 1972 du comité national du parti démocrate et dont le bureau était la cible des "espions-cambrioleurs" du Watergate, a travaillé comme conseiller d'Howard Hugues. Le rapport publié par le "New York Times" souligne donc que M. O'Brien aurait pu être en possession de documents prouvant le versement. L'opération inspirée par la Maison Blanche pourrait donc avoir eu pour but de faire en sorte que ce paiement de $100,000 demeura secret.

66% pour la mise en accusation

NEW YORK (AFP) — Le pourcentage des Américains en faveur de la mise en accusation du président Nixon a fait un bond de 53 à 66 pour cent depuis la recommandation de destitution votée par la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, indique un sondage publié samedi par l'institut Louis Harris.

Selon cette enquête 27 pour cent seulement des Américains se prononcent contre la mise en accusation du chef de l'État par la Chambre des représentants.

D'autre part, indique le sondage, 56 pour cent des personnes interrogées souhaitent voir le président reconnu coupable et destitué par le Sénat. Avant le récent vote historique de la Commission judiciaire sur la destitution, 47 pour cent seulement y étaient favorables.

maisons d'enseignement

hec

DIPLÔME EN SCIENCES ADMINISTRATIVES

à l'intention des DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Le participant à ce programme d'études peut obtenir un diplôme en sciences administratives après 3 années d'études à temps partiel (cours du soir).

Les cours offerts en première année sont les suivants:

- Organisation
- Relations humaines
- Information comptable
- Comptabilité et décision administrative

INSCRIPTIONS EN PERSONNE

Dates limites: du 12 au 23 août, de 14 h. 30 à 21 h.

PROSPECTUS DISPONIBLES AU:

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

Tél.: 343-4440

École des Hautes Études Commerciales

5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

hec

CERTIFICAT EN SCIENCES ADMINISTRATIVES

- comptabilité
- finance
- marketing
- gestion d'entreprise
- gestion du personnel
- gestion publicitaire

À L'INTENTION DES:

- détenteurs d'un diplôme d'études collégiales générales ou professionnelles, ou de l'équivalent

OU

- personnes possédant une expérience jugée valable sur le marché du travail

EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES:

C.A., Ordre des Comptables Agréés de Québec • C.G.A., Corporation des Comptables Généraux Licenciés de la Province de Québec • R.I.A., Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle du Québec • I.B.C., Institut des Banquiers Canadiens • C.I.M., Institut Canadien de Gestion • A.C.G.A., Association Canadienne de la Gestion des Achats • C.O.M.A.Q., Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec • I.A.P.Q., Institut d'Assurance de la Province de Québec • I.C.C., Institut Canadien de Crédit • Le Publicité-Club de Montréal.

INSCRIPTIONS EN PERSONNE

Dates limites: du 12 au 23 août, de 14 h. 30 à 21 h.

PROSPECTUS DISPONIBLES AU:

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

Tél.: 343-4440

École des Hautes Études Commerciales

5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

l'économie

Premiers profits pour l'exploitation des sables de l'Athabasca

La poule commence à donner ses oeufs d'or!

par Pierre Sormany

Bien que les réserves pétrolières conventionnelles du Canada ne soient estimées qu'à environ 2.1% des dépôts mondiaux actuellement prouvés, il existe dans ce pays une quantité formidable d'hydrocarbures, sous une forme déguisée.

Dans le nord de l'Alberta (encore cette province, suivant le vieil adage qui dit que la pluie tombe toujours où c'est déjà mouillé!), du pétrole se camouffle en effet dans une terre lourde et noire, mi-glaise mi-asphalte en apparence, et qu'on baptise plus généralement "les sables bitumineux".

Les dépôts de Peace River ou de Cold Lake sont souterrains. Pour les extraire et les exploiter, il faudra creuser des mines. Cela les rend désavantageux, si l'on compare à ce pétrole arabe qu'il suffit de percer d'un trou pour le voir surgir (où à peu près!).

Mais le plus vaste dépôt de sable bitumineux, près de Fort McMurray, est connu plus généralement sous le nom du dépôt d'Athabasca. Une immense plaine de sable noir, à peine recouverte par une couche d'humus fertile. Un dépôt à ciel ouvert, de 9,000 milles carrés!

L'ensemble des réserves albertaines de ce quasi-pétrole place alors le Canada au tout premier rang des pays pétrolier, avec autant que 42.4% des réserves mondiales.

Une exploitation difficile

Mais la richesse ne donne rien, si on ne peut l'exploiter. Essayez par exemple de placer du sable bitumineux dans le moteur de votre Cadillac!

Et l'exploitation-transformation de ce pétrole déguisé pose d'immenses problèmes. Une technique a été mise au point, qui consiste à chauffer le sol, pour séparer ainsi le pétrole des substances qui le lient. Mais ce chauffage dépense beaucoup d'énergie, ce qui rend beaucoup moins considérable le "gain" en pétrole réalisé sur les sables de l'Athabasca.

Malgré tout, malgré surtout le coût de revient exorbitant de ce pétrole synthétique. la Great Canadian Oil Sands (GCOS) Ltd. s'est déjà mise à la tâche d'exploiter ce gigantesque dépôt (ou une partie du moins) par une méthode "conventionnelle". C'était il y a 7 ans.

L'usine, à 225 milles d'Edmonton, avait coûté à l'époque la modeste somme de $190 millions (!), à quoi il faut ajouter le coût des intérêts et celui de la mise-en opération initiale: en tout, un investissement de plus de $235 millions.

C'est à l'automne 1967 que l'usine entra en opération. À raison de 45,000 barils de brut par jour. Une petite usine, aux yeux des pétroliers. Le but, c'était non pas de "faire la piastre", mais de voir si une telle exploitation pouvait se rentabiliser.

Résultats: en mars dernier, un déficit accumulé de plus de $93.5 millions... Au prix où se vendait le pétrole-pas-cher-des-pays-du-Moyen-Orient, l'entreprise de la GCOS était une lutte perdue.

Premiers profits

Mais nous sommes en 1974. Après la crise. Les prix, ils ont bondi comme des fous! Et l'usine peut facilement céder son brut à $7 le baril (avant taxes bien-sûr), au lieu de $4.30 jusqu'en avril dernier, et encore moins il y a un an.

À ce rythme, même une "petite usine" fait ses frais. Pour le second trimestre de l'année, GCOS rapportait vendredi dernier son premier "surplus d'opération" :$5.5 millions. Il en reste encore $88 millions à combler, en plus du capital à rembourser. Mais la preuve est faite!

Sus à l'Athabasca!... La poule pourra pondre ses oeufs d'or ...noir!

Kenneth Heddon, président de la compagnie pionnière avoue son "optimisme raisonnable". "Nous espérons maintenant rapporter des profits cette année. Nos principaux problèmes sont réglés. Mais le volume de nos profits dépend tellement de notre chance au niveau des opérations quotidiennes, que je ne saurais encore affirmer ou "prédire ce que seront nos résultats".

Et il était temps. Car les concurrents n'ont pas attendu l'optimisme raisonnable de M. Heddon pour se lancer dans la course.

La ronde des millions

Syncrude Canada Ltd. a déjà entrepris la construction d'une usine analogue, mais nettement plus grosse. 125,000 barils de brut chaque jour. Le coût, compte tenu de la dimension plus grande, mais aussi de l'inflation, devrait dépasser le milliard de dollars.

Ensuite, ce sera Shell Canada, dont l'autorisation gouvernementale fixe l'échéancier de construction entre 1976 et 1980. Là aussi, on parle du milliard, peut-être plus.

Sur la liste d'attente, viennent ensuite le consortium Home Oil-Alminex, et un autre groupe dirigé par Petrofina Canada.

D'ici 10 à 15 ans, l'Athabasca sera donc le puits du pétrole mondial: l'Alberta, une province riche, si ce n'est déjà fait; le Canada, un exportateur massif, quelque part à côté des Sheiks arabes, du Vénézuéla, de l'Iran ou de l'URSS. 600 à 700 milliards de barils de pétrole brut liquide, dont 370 milliards sont considérés comme récupérables!

Et dans l'histoire de ce boom industriel encore à venir, le modeste mais tant attendu profit annoncé la semaine dernière par GCOS Ltd. vient inscrire une date importante. Comme la clé qui ouvre une porte.

Les compagnies d'huile abandonnent leur politique d'entretien gratuit

par Gondon Legge
de la Presse Canadienne

TORONTO — Les principaux fournisseurs d'huile à chauffage au Canada ont (ou vont prochainement) abandonné l'ancienne pratique d'offrir à leur clientèle un service gratuit d'entretien des fournaises, et d'appels d'urgence.

Dans la plupart des cas, les consommateurs bénéficieront en conséquence d'une réduction (bien que très faible) des coûts. Mais ils auront à payer pour leur entretien, et ce, dès l'hiver prochain.

La semaine dernière, Texaco emboitait donc le pas dans ce mouvement, en annonçant (en grosses lettres) une réduction de 1.5 cents du prix du gallon d'huile à chauffage, et (en tout petit) l'abandon du service gratuit. Gulf Oil avait déjà pris sensiblement la même décision (1.3 cents) en mai dernier, alors qu'Imperial Oil avait suivi entre temps.

Justice et coûts

Cette décision, qui permet ainsi aux compagnies de hausser leurs prix tout en donnant l'impression de réduire le coût à leur clientèle, serait justifiée d'une part par l'augmentation de la dépense nécessitée par ce service gratuit, et d'autre part par les abus de certains clients.

Ainsi, un porte-parole d'Imperial Oil (Esso) a soutenu que le système n'était pas équitable pour les clients, et que la compagnie estimait en outre plus normale de revenir à une structure tarifaire ou l'on paie "juste pour ce qu'on utilise".

Toutefois, dans le cas d'Imperial, un entretien gratuit pour chaque client sera maintenu cet hiver, la nouvelle politique n'entrant en vigueur que l'année prochaine. Le coût d'un tel travail sera établi aux environs de $9 à $14 de l'heure, selon les villes concernées.

Si l'on estime (suivant cette fois l'opinion d'un représentant de Gulf Oil) à environ 1,000 gallons d'huile à chauffage la consommation annuelle moyenne d'un ménage, les utilisateurs économiseront ainsi entre $13 (chez Gulf) et $15 (Esso et Exaco), soit l'équivalent d'un peu plus d'une heure de service chaque année.

Un mouvement général

Shell Canada avait déjà abandonné ses politiques d'entretien gratuit au mois d'août dernier. En outre,

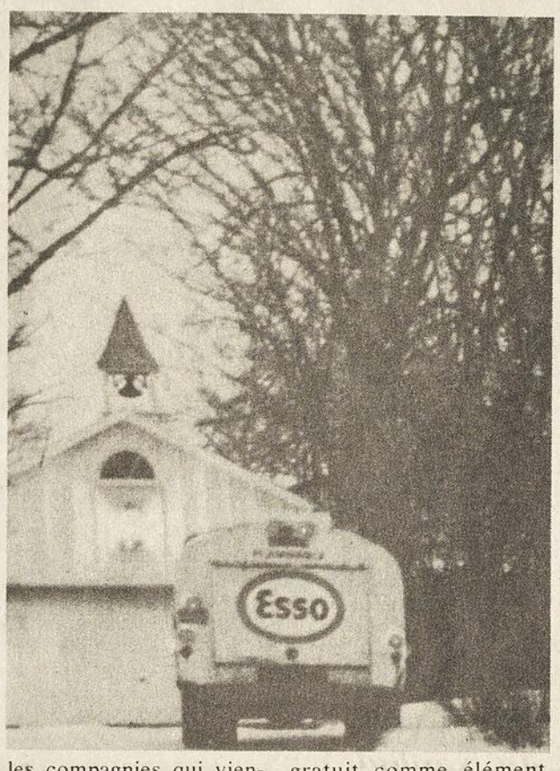

les compagnies qui viennent d'annoncer cette décision avaient dans bien des cas déjà appliqué la nouvelle politique dans certaines provinces (nettemment dans l'ouest du Canada).

Reste à savoir maintenant si les indépendants, fonctionnant plus généralement au niveau régional, suivront la tendance des grosses compagnies, ou s'ils garderont le service gratuit comme élément supplémentaire pour leur publicité.

Quand aux clients qui ont tendance à abuser du service gratuit offert jusquà maintenant, ils peuvent toujours s'inscrire à des plans d'assurance sur les fournaises, tels que les trois grands fournisseurs canadiens offrent encore, moyennant une prime supplémentaire.

Selon un conseiller en placements

La déflation et la guerre économique sont proches!

Alors que, par les temps qui courent, l'inflation préoccupe un peu tout le monde, à Toronto, un conseiller en investissements craint fort, pour sa part, que la déflation ne soit déjà arrivée et il voit à l'horizon, menaçants, les nuages noirs et épais d'une dépression mondiale.

Frederick Hatt, président de E.M. Saunders Ltd., fait part de ses vues en la matière dans le dernier de ses messages périodiques à ses clients.

Selon lui, une modification se manifeste dans la balance économique du pouvoir et ce changement est si radical qu'il est susceptible de déboucher sur une guerre économique internationale et sur la faillite des nations du monde.

M. Hatt soutient que deux choses vont "inévitablement" conduire à une dépression: tout d'abord, la continuation du présent standard de vie, et en second lieu, l'insistance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour que ceux-ci soient payés en dollars américains pour leur pétrole.

D'autres facteurs encore conduisent à la déflation, dit M. Hatt, qui cite notamment les présents problèmes monétaires qu'éprouvent les divers pays, particulièrement les difficultés que les pays européens ainsi que le Japon ont à payer leurs comptes de pétrole.

A son avis, les États-Unis et l'Arabie saoudite sont sur le point de conclure un pacte économique et de défense. Hatt explique que les Arabes ont besoin de protection et qu'ils estiment qu'il est préférable pour eux de l'obtenir de pays capitalistes plutôt que de pays communistes. En retour, l'Ouest industrialisé aura la certitude qu'au cours des dix prochaines années les Arabes lui fourniront 50 p.c. de tout le pétrole dont il a besoin.

Mais il y a un hic.

C'est que les Arabes exigent d'être payés en dollars américains.

De la sorte, on affaiblira considérablement le marché de l'eurodollar, New York sera sans contredit le centre financier du monde, le dollar américain sera assurément la grande monnaie de réserve, notamment parce que les États-Unis auront fait en sorte que l'or ne soit plus une richesse de réserve pour les paiements.

Nous serons alors en présence d'énormes tensions monétaires, tensions qui auront été créées par le pacte entre les USA et l'Arabie saoudite et qui menaceront la souveraineté de l'Europe ainsi que celle du Japon.

"Quand un changement dans la balance du pouvoir économique menace la souveraineté des nations, écrit Frederick Hatt, la guerre économique devient un impératif."

les placements

Les beaux jours n'ont pu durer un mois!

par la Presse canadienne

La majorité des bourses canadiennes étaient à la baisse dans une léthargie générale cette semaine.

Les observateurs croient que ces pertes, suivant (et annulant presque) quatre semaines de hausse, sont dues partiellement à la remontée tardive, la semaine dernière, du taux d'intérêt préférentiel de un demi pour cent dans les huit grandes banques canadiennes, et la hausse subséquente des taux d'intérêts bancaires.

Malgré tout, la plus grande influence sur les marchés canadiens provient du fort déclin enregistré à Wall Street où l'indice Dow Jones a perdu sept jours consécutifs pour atteindre son minimum depuis le 19 novembre 1970. Les courtiers attribuent cette baisse à un manque général de confiance en l'économie compliqué par les hausses des taux d'intérêts et par le passage des trois actes d'accusation pour la destitution du président Nixon.

L'indice Dow Jones a perdu 31.99 points durant la semaine à 792.58.

À Toronto, l'indice industriel, vendredi, a fermé à 182.57, une baisse de 7.92 points sur la semaine précédente, tandis qu'à Montréal, les industrielles ont perdu 11.9 points à 196.18.

Un projet de loi qui lèverait un interdit vieux de 40 ans sur l'achat par des citoyens américains de lingots d'or, et qui ne doit plus qu'être signé par le président Nixon pour devenir loi, a suscité une inexplicable baisse de 16.69 points durant la semaine sur l'indice aurifère torontois, qui a fermé à 508.65 vendredi.

Malgré des profits croissants signalés dans les déclarations trimestrielles des compagnies exploitant les richesses naturelles, et de nouvelles politiques apparentes du gouvernement sur la taxation dans ces industries, les métaux de base ont perdu 2.02 à 81.83, tandis que les pétroles de l'ouest ont perdu 13.96 points à 178.83.

L'indice composé à Montréal a perdu 9.49 points à 186.15 durant la semaine.

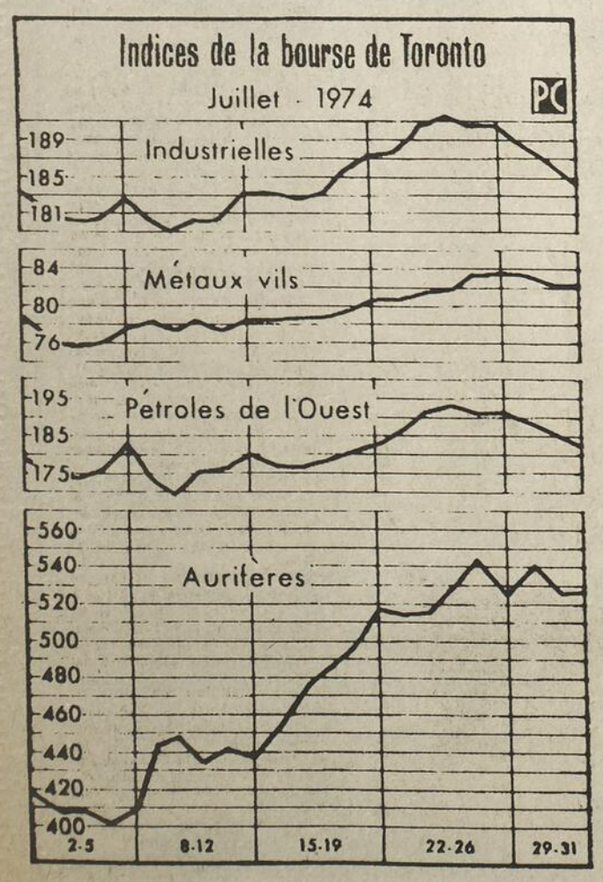

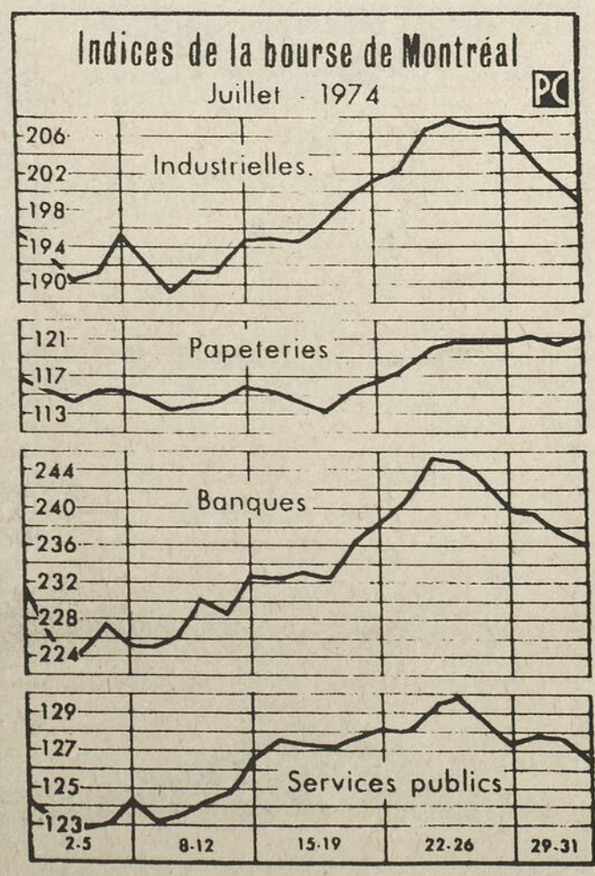

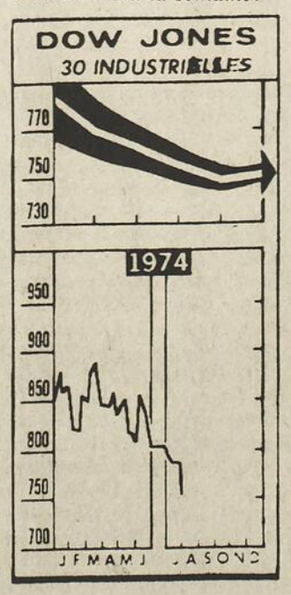

obligations

Les émissions sont mal accueillies dans un marché à la baisse

D'après PC — Sur le marché canadien des obligations, aligné sur les échanges à Toronto, les prix des vieilles débentures ont continué à baisser, tout au long d'une semaine plutôt calme.

Les courtiers ontariens estiment que ces pertes sont dues à l'inflation d'une part, et aux forts taux d'intérêts sur les nouvelles émissions.

Parmi ces émissions, cette semaine, on note la Banque de Montréal et Simpson-Sears. La première a offert jeudi $50 millions de débentures, à 10 1/4%, portant échéance le 15 août 1980. Simpsons-Sears de Toronto a offert la veille $50 millions de débentures en 2 tranches. La première partie, pour $15 millions, offre 10 1/4% en cinq ans. La seconde, valant $35 millions porte intérêts à 11%, pour 20 ans.

Les acheteurs ont accueilli plus ou moins favorablement ces émissions (surtout la dernière), ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on réalise que certains dépôts à terme bancaires portent intérêt de 10 1/4% (et même plus) pour un an à peine.

Les émissions à moyen et long termes ont perdu environ trois-quart (et même plus) pour un an à peine.

GOUVERNEMENT DU CANADA		
5 1/2 1er déc. 1974	98 1/2	99
7 1/4 1er avril 1975	98 1/2	99
5 1/2 1er oct 1976	96	96 1/2
3 1/4 1er juin 1976	90 1/4	90 3/4
6 1/2 1er avril 1977	93 1/2	94
7 1er juil. 1977	94 1/4	95 1/4
6 1/2 1er juin 1979	88 3/4	89 3/4
3 1/4 1er oct 1979	75 3/4	75 3/4
6 1/4 1er avril 1980	85 1/2	87 1/2
4 1/2 1er sept 1983	71 3/4	72 1/4
6 1/2 1er oct 1995	70	72
3 3/4 15 mars 1998	51 1/2	31 1/3
CN 4 1er fév 1981	74	76
Per 3 sept. 1996	31 1/2	33 1/2
CN 5 1er oct. 1987	54 1/2	66 1/2
INDUSTRIELLES		
Abitibi 7 1/4 1er sept 1987	75	77
Ban. N.S. 15 oct. 1987	73	75
B.C.F. 9 15 déc. 1995	83	85
GMAC 30 sept 1986	68	70
Gulf Oil 8 1/2 16 août 1989	84 1/2	85 1/2
ImpNoranda & @⟩V îé oct 1990	88	90
Roy Mor 7 3/4 1er Juin 1984	89	91
(Rétractable 1er déc 1978)RoyMov 8 3/4 15 mars 1987	88	90
(Retractable 5 dec 1979) Roy Mor 8 3/4 15 sept 1988	88	90
(Rétractable 14 mars 1981) Royal Bnk 7 15 oct. 1991	91	92
Simpson 9 1/2 20 juin 1989	89	90
PROVINCIALES		
Alb. 7 1/2 15 oct 1991	80 1/2	82 1/2
Man Tel. 8 1/4 1er mars 1999	83	85
N.B. Elc. 8 1/2 15 nov 1998	81	83
N.L.F.P. 8 7/48 15 mars 1999	83 1/4	85 1/4
Ont Hydr. 8 1/2 1er mars 99	82 3/4	84 3/4
Québec 8 5/8 1er mars 1999	82 1/4	84 1/4
MUNICIPALES		
CUM 8 1er mai 1986	75 3/4	77 3/4
Met Tor 8 3/8 30 oct 1993	81 3/4	83 3/4
CONVERTIBLES		
Alb Gas 7 1/2 1er fév 1990	123	128
Wescoast 5 1/2 1er avril 1998	65	70
SERVICES PUBLICS		
Alb. Gas 9 1/2 15 déc 1990	87	89
Bell Tell 10 3 juin 1996	93 1/2	94
BC Tel 9 1/2 15 avril 1998	87	89
NB Tel 9 1/2 15 avril 1996	88	90
N et C 9 5/8 15 janvier 1990	88	90
TC Pline 9 20 juin 1990	83	85

Horaires Télévision

matinée

10:00
(4) 5 6 Mon ami
7 Marine Boy
12 Eye Bet

10:15
2 9 11 (12) 13 En mouvement
(4) 5 6 The Friendly Giant

10:30
2 7 9 11 (12) 13 La souris verte
(4) 5 6 Mr. Dressup
10 Pour vous mesdames
12 The Art of Cooking

10:45
2 7 9 11 (12) 13 Les aventures de l'ours Colargol

11:00
4 Pour vous mesdames
11(4) 5 6 Sesame Street
7 L'été au Québec
12 Hercules

11.00
2 9 11 (12) Sebastien et la 'Mary Morgane'
4, (6) Dessins animés
12 Magic Tom's Road Show
13 Voisins voisines

11:45
(6) A votre service

après-midi

1:45
4 Eté 74

2:00 h.
4 Entre vous et moi
(4) 5 6 Juliette & Friends

2:30
2 9 11 (12) 13 Cinéma: "Le Boureau de Venise" It. 1963. Aventure de L. Capuano avec Lex Barker, Alessandra Pnaro et Guy Madison"
4 Cinéma "Avouez docteur Corda" Drame de J. Von Baky avec Hardy Kruger Elizabeth Muller et Hans Nielson
(4) The Ptil Silvers Show
5 What on earth
6 The Lucy Show
(6) Cinéma: "Les aventures de la jungle"All. 164 Aventure de Martin avec Pierre Brice Gillian Hills et Hans Vons Borsody
7 Ciné-Vacances "Esterina" It. 1959 Comédie dramatique de C. L.IZZANI AVEC Carla Gravania Domenico Modugno et Geoffrey Horne.
10 Ciné-lundi "L'Amour est un jeu" Fr. 1957. C.OM5DIE DE M. Allégret avec Robert Lamoureux Annie Girardot et Yves Noël

3:00
(4) 5 6 30 from Ottawa
12 Another World

3:30
(4) 5 6 The edge of night
12 What's the good word?

4:00
2 7 9 11 (12) 13 Allo grenouille
4 Allons au cirque
(4) 5 6 Forest Rangers
(6) 10 Patofville
12 Anything you can do
(9 NC) Sesame Street

4:30
2 7 9 11 (12) 13Un géant et des puces
(4) 5 6 Winnipeg futurity
(6) Personnalités
8 The New Beat the clock.
10 Les révoltes" IT. 1956 Un film de cape et d'épée de G. M. Scotese avec Fausto Tozzi Patricia zmdina et Jean Murat
12 Pay Cards

5:00
2 7 9 11 (12) Daktari
4 (6) Les tannante
(4) 5 6 One Northern Summer
8 The mod squad
(9 NC)L' O.R.T.F. présente
12 Truth or consequences
13 Cinéma de 5 heures: "Le Démon des eaux troubles" (Hell and Hight Water) E.U. 1953 Drame d'aventures de S. Fuller avec Richard Widmark, Victor Francen et Bella Davi
de l'air", E.U. 1963. Comédie sentimentale d'H. Levin avec Dolores Hart, Lois Nettleton et Pamela Tiffin.

5:30(4) 5 6 That girl
(9 C) Children's story page
12 The new beat the clock.
"Les nouveaux aristocrates" drame phychologique de Rigaud avec Paul Meurisse et Charles Belmont
10 Le 10 vous informe
(11) Un québécois à travers le monde.

soirée

"L'occultisme: science ou fraude"
(4) 5 6 Cannon

9.00
2 7 9 11 (12) 13 Les faucheurs de marguerites
4 Dan August (Policier)
(6) 10 À la canadienne (Variétés)
8 12 (13) Medical Center (Drame)
(9C, 9NC) Mains habiles, mains agiles

9:15
(9C, 9NC): Transition "Vivre sa vie"

29.30h

9.30h
2 9 11 13 Chapeau melon et bottes de cuir
(4) 5 6 Double up
(6) 10 Mannix (Policier)
UCHSBERGVER, Klaus Kinski et Brigitte Grothum.

10.00 h
4 Avec André Guy (Interview)
(4) 5 6 Of all people
8 12 (13) The Pig "N" Whistle (Variétés)
(9 NC) Kaleidoscope Polonais

10.30h
2 7 9 11 (12) 13 Le Téléjournal
4 (6) 10 Les Nouvelles TVA
(4) 5 6 The romantic rebellion
8 (13) Oscar Peterson présents Varietés
(9 NC) German Diary
12 As it is

10:50 h.
2 9 11 (12) Nouvelles du Sport et Météo
7 Informa 7
13 Le 13 vous informe.

11.00 h
2 9 11 (12) Les souvenirs de Paul Collaer
4Où sont-ils donc?
(6)En fin de soirée: "Le pont de la derniere chance" young 1947

7 Cinéma: "La vérité nue" E.U. 1947 Comédie de L. Milestrone avec Dana Andrews et Louis Jourdan
(9 NC) Hispano Amérique au Québec
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir: "Les grandes vacances" Fr 1967 Comédie de Girault avec Louis de Funès et Leccia et Ferdy Mayne

11.05
4: Ciné-4 "L'homme du Bengale" 1965 Aventure d'U. Lenzi avec Richard zharrison Danielle Vargas et Luciana Gilli

11:15
10: Sans pantoufles "La kernesse héroique" comédie satirique de Feyder avec Françoise Rosay Jean Murat et Louis Jouvet

11.20
8, (13): Sportsline
12: Pulse

11:22
(4) 5 6 Viewpoint

11.30
(4) CBOT Tonight
5 After Eleven: "Off Limits" E.U. 1953. Comédie de Marshall avec Bob Hope Mickey Rooney et Marilyn Maxwell
6 Montreal Tonight (Information)
(9 NC) Estamos no Quebec

11.40
6 Ciné-six: "Nightmare" G.B. 1963 Drame d'horreur de F Francis avec Moira zredmond et Jennie Linden et David Knight

11:45
(4) Sports

00.00
8 Night Owl Honnor Movie "THE EYES OF Charles Sand" E.U. 1972 Drame fantastique de Bediji avec Peter HJaswell Barbara Rush et Sharon Farrel
12 Feature movie: "Paper Lion" E.U. 1968 Comédie d.A March avec Alan Lauren Hutton et Joe zschimmidt

12.15
2 9 11 (12) Aux frontières du possible

12:45
10 Le 10 vous informe

1.15
2 Le téléjournal

2 CBFT (R-C), Montréal	9C Câble TV, Montréal
4 CFCM (TVA), Québec	9NC National Cablevision, Montréal
(4) CBOT (CBC), Ottawa-Hull	10 CFTM (TVA), Montréal
5 CKMI, Québec	11 CBVT (R-C), Québec
6 CBMT (CBC), Montréal	(11) TCQ (câble), Québec
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi	12 CFCF (CTV), Montréal
7 CHLT, Sherbrooke	(12) CKRS, Jonquière
8 CJSS (CTV), Cornwall	13 CKTM, Trois-Rivières
9 CBOFT (R-C), Ottawa	(13) CJOH (CTV), Ottawa-Hull

HULL, GATINEAU, POINTE GATINEAU, TOURAINE.

LE JOUR

CAMELOTS DEMANDÉS
Composez 771-0511

LIVRAISON À DOMICILE
Composez 771-0511

vie et culture

Au musée d'art contemporain

Photographies de Marc Cramer

Le Musée d'art contemporain présente actuellement, et jusqu'au 8 septembre, une exposition d'oeuvres du photographe français Marc Cramer, 240 photographies présentées sous forme de projections de diapositives avec accompagnement musical synchronisé, seront présentées en permanence dans le foyer du Musée, transformé pour cet usage en une petite salle de projections.

L'oeuvre de Cramer, présentée au public par le biais des magazines "Zoom" et "Art international", fut exposée à Paris, à la section "Animation - Recherche - Confrontation" du Musée d'art moderne de la ville de Paris, en 1971. Un des buts de l'ARC était de présenter des expositions de jeunes photographes, à l'abri des censures et des impératifs commerciaux.

Les photographies de Marc Cramer expriment un monde très onirique et d'une sincérité peu confortable pour le spectateur. "C'est à partir de symboles et d'angoisses que je fais mes photos" dit l'artiste.

Les symboles érotiques, sado-masochistes et l'alliage de beauté et de perversion dans son utilisation du corps humain, de la vie animale et végétale, se conjuguent pour former, à l'aide d'une composition longuement mûrie et dessinée, des images très fortes, dont certaines peuvent éventuellement choquer le spectateur sensible.

Les couleurs violentes, les maquillages très étudiés et l'utilisation de filtres spéciaux et de gélatines avec une grande maîtrise technique font de ces images, en plus de leur apport esthétique, hérité de Freud, du baroque, du surréalisme et sans doute aussi du cinéma italien, des sortes de témoins d'une sensibilité contemporaine qui n'hésite pas à exprimer des mythologies et des phantasmes personnels à base de rites, généralement refoulés plutôt qu'exprimés publiquement.

Erratum

Dans l'article "Des amateurs qui n'en ont pas le son" paru dans LE JOUR du 3 août en page V3, les lecteurs auraient dû lire le deuxième paragraphe comme suit: "À cinq, ils font résonner neuf instruments: Pierre Lafrenaye à la trompette et au cornet; Pierre Pilon à la batterie; Jean Pellerin à la basse; Daniel Mercure au piano et Martin Fournier aux saxophones alto et ténor, à la clarinette, à la flûte traversière et à ses présentations genre Casa Loma".

Luther Allisson au Café Campus

Le guitariste et chanteur noir Luther Allison, qui s'est produit avec un grand succès la semaine dernière à "In Concert", sera ce soir, pour une dernière fois à Montréal, au Café Campus, 3315 Reine-Marie, à partir de 21 heures 30. Luther Allison appartient à cette catégorie de jeunes "bluesmen" noirs de la nouvelle école, celle du blues électrique dont il est une vedette incontestée.

Humeurs

Les soucis de la carrière

par Gilles Archambault

Un ami qui me voulait du bien me donna jadis le conseil suivant: "si tu veux réussir dans la vie, cesse de te déprécier!" Joli précepte que je n'ai jamais su mettre en application. Ce n'est pas que j'éprouve une volupté sans borne à rappeler mes manquements, à souligner les fautes de syntaxe qui m'échappèrent aux pages 102 et 118 de mon cinquième roman, mais je n'ai jamais su accepter un compliment avec grâce. Je rougis comme une jouvencelle à son premier bal. Il me semble qu'il me faut de toute urgence trouver une raison qui m'excuse de ce chef-d'oeuvre qu'on m'impute.

Oh, je le sens bien, je ne suis pas de la pâte dont on fait les lauréats. Je m'y essayai jadis avec de bien piètres résultats. Finis les concours pour moi! J'ai gardé, du reste, de ces expériences un goût de défaite qui fait que lorsque je lis dans les journaux qu'on a proclamé une Miss Nue, je songe immédiatement aux candidates défaites, aux seins endoloris et aux fesses tristes.

Si j'avais une nature plus gaie, mes sens seraient avivés par les jolis têtes couronnées, je songerais plutôt aux poètes de la patrie, aux écrivains qui portent bien haut le culte de la pensée québécoise triomphante, à ceux dont les noms coifferont les frontons de nos futurs écoles. Et je suis là à bafouiller, à dire madame vous êtes bien gentille de me signaler que ma prose a des élans mandiarguiens, mais vous auriez dû remarquer à quel point l'imparfait du subjonctif me sied mal, je serais même embêté de vous dire que si vos yeux ne m'avaient pas troublé si fort, il aurait pu arrivé que les miens ne se baissassent point!

Habitude déplorable, fausse humilité, qui fait que je ne siégerai jamais à l'Académie Goncourt aux côtés d'Hervé Bazin et que mes livres ne seront jamais étudiés à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal! Mes enfants plus tard rougiront quand on leur parlera de sa manie honteuse, il leur arrivera peut-être de déplorer que je n'aie pas été plutôt marin au long cours ou maire de Montréal. Ma mère déjà rase les murs pour éviter des voisines qui lui rappelleraient telle confession ridicule que je fis à la télévision, il y a trois ans, entre une réclame de soutien-gorge et le bulletin de la météo.

Si j'avais au moins l'espérance de changer, mais non, ma timidité est telle que je serais prêt à avouer, sans circonstances atténuantes, que je suis tout juste bon à écrire une chronique hebdomadaire pour LE JOUR!

où irons-nous?

Cinémas

ANJOU: Les choses de l'amour: 9.40 — Les invitations dangereuses: 7.30.
ARLEQUIN: Les pétroleuses: 2.50, 6.05, 9.25 — Monsieur Superinvisible: 1.15, 4.30, 7.50.
ATWATER I: The Sting: 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.
ATWATER II: Fongaluli: 1:25, 3:30, 5:30, 7:30, 9:25.
AVENUE: Herbie Rides Again: 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:35, 9:10.
BERRI: Nanou fils de la jungle: 2:50, 6:20, 9:45 — L'île au trésor: 1:10, 4:30, 8:00.
BIJOU: C'est plus facile de garder la bouche ouverte...: 12.20, 3.36, 6.32, 9.58 — Les gourmandines: 1.47, 5,03, 8.19.
CANADIEN: On danse sous la jupe — La revanche des coolies: dès 12:30.
CHAMPLAIN: Le Brise-coeur: 2:20, 6:10, 10:00 — L'empereur du Nord: 12:15, 4:05, 8:00.
CHEVALIER: Les galets d'Etretat: 12.30, 2.47, 5.04, 7.21, 9.38.
CINÉ CENTRE No 1: La punition: 12:30, 2:35, 4:45, 6:55, 9:05.
CINÉ CENTRE No 2: C'est plus facile de garder la bouche ouverte — Les gourmandines: dès 12:30.
CINÉMA V (salon rouge): The Adventures of Rabbi Jacob: 7.00, 9.00.
CINÉMA V (salon bleu): Mrs. Barrington: 7.30, 9.30.
CINÉMA 7e ART: Bananas: 9:00 — Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... sans jamais oser le demander: 7:30.
CINÉMA 2001: Duel: 6:00, 8:00, 10:00.
CLAREMONT: Harold et Maude: minuit. — Not now darling.
CRÉMAZIE: Mon nom est personne:
DAUPHIN (McLaren): Bingo: 7:30, 9:30.
DAUPHIN (Renoir): Les valseuses: 7:20, 9:30.
DE PARIS: Les Chinois à Paris: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE (salle Resnais): A Man For All Seasons: 7.30, 9.30.
FESTIVAL: La Grande Bouffe: 7:10, 9:30.
FLEUR DE LYS: Les Chinois à Paris: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GRANADA: Quand les jaunes voient rouge — Miss Karaté, jeu de main, jeu de Chinois: dès 6:20.
GREENFIELD No 1: L'amour à cheval — Prostituée le jour, épouse la nuit: dès 6:10.
GREENFIELD No 2: Un enfant comme les autres: 6.10, 9.30 — J'ai mon voyage: 7.50.
JEAN-TALON: Les corps célestes: 7:45. — Il était une fois dans l'est: 6:00, 9:30.
KENT: Old Yeller: 12.35, 3.35, 6.30, 9.25 — Incredible Journey: 2.15, 5.10, 8.05.
LA SCALA: Le Parrain: 3:15, 8:00 — Love Story: 1:30, 6:20.
LAVAL No 1: L'amour à cheval — Insatisfaites poupées érotiques: dès 7:00.
LAVAL No 2: Un enfant comme les autres: 7.00, 10.00 — J'ai mon voyage: 8.25.
LOEW'S: Thunderboldt and Lightfoot: 1:00, 3:00, 7:00, 9:00.
MAISONNEUVE: Les corps célestes: 7:45 — Il était une fois dans l'est: 6:00, 9:30.
MERCIER: Nanou fils de la jungle: 2:50, 6:20, 9:45 — L'île au trésor: 1:10, 4:30, 8:00.
MONKLAND: Walking Tall: 1:10, 5:20, 9:40 — Harrad Experiment: 3:35, 7:55.
OUTREMONT: Alice In Wonderland: 7.00 — Les extravagantes aventures d'un visage pâle: 9.00.
PALACE: Mr Majestick: 12:40, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.
PAPINEAU: Quand les jaunes voient rouge: 1:10, 4:30, 7:55 — Miss Karaté, jeu de main, jeu de Chinois": 2:50, 6:15, 9:35.
PIERROT: Orange mécanique:6:20, 9:00.
PIGALLE: Black Eyes: 2.25, 5.55, 9.20 — Lady Kung-Fu: 12.45, 4.10, 7.40.
PLACE DU CANADA: The Three Musketeers: 1:15. 3:15. 5:15, 7:15, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE (grande salle): Chinatown: 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45 — (petite salle): The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA: On dans sous la jupe — La revanche des coolies: dès 12.30.
SAINT-DENIS: La maison des damnés: 12:00, 3:17, 6:34, 9:51 — La Goulve: 2:03, 5:10, 8:27.
SNOWDON: The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05.
VAN HORNE: Uptown Saturday Night: 1:10, 3:10, 5:15, 7:15, 9:20.
VENDOME: Love in 3 Dimensions: 12:10, 1:50, 3:30, 5:10, 6:50, 8:30, 10:10.
VERDUN: Nanou fils de la jungle: 3:00, 6:20, 9:40 — L'île au trésor: 1:15, 4:30, 8:00.
VERSAILLES (salon bleu): L'amour sur un cheval — Féminin, féminin: dès 6:15. (Salon rouge): Confession d'une prostituée — La débauche des majeures: dès 6:10.
VILLERAY: 3 étoiles 36 chandelles: 2:45, 6:15, 9:45 — Un petit Indien: 1:00, 4:30, 8:00.
WESTMOUNT SQUARE: That's Entertainment: 2:00, 4:20, 6:45, 9:10.
YORK: Bank Shot: 1:15, 2:50, 4:30, 6:10, 7:45, 9:25.
CINÉ-PARC DOLLAR: Ecran I: World Greatest Athlete and Snowball Express. Ecran II: S.P.Y.S. 8 Paperchase.
CINÉ-PARC ODÉON: Ecran I: Mon nom est personne: L'Héritier. Ecran II: Nos plus belles années: L'or noir de l'Oklahoma.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE: Ecran I: Les tcois mousquetaires: Bataille de la planète des singes: Notre agent a Salzbourg. Ecran II: Mon nom est personne: Les caids de la pègre: Mirage de la vie. Ecran III: Cups and Rubbers: Outside Man.

Théâtre

L'ATELIER: (Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke) - "Pepsie" de Victor et Pierrette Bruno. Du mercredi au dimanche, 20.30. Jusqu'au 1er septembre.
CENTRE D'ESSAI DE L'U de M: (2332 Édouard Montpetit, 6e étage) - "Vas-y mon bébé", par La rallonge... tout court. Du mercredi au dimanche, 20.00. Entrée libre. Jusqu'au 18 août.
L'ESCALE: (Saint-Marc sur Richelieu, 526-0821) - "Relatively Speaking" d'Alan Ayckbourn. Lun. et mar., 20.30; ven. et sam., 21.30; dim., 19.30 - "Pantoufle" d'Alan Ayckbourn. Mer. et jeu., 20.30; Ven. et sam., 18.30. Jusqu'au 31 août.
ORATOIRE SAINT-JOSEPH: "Une croix de chemin" de Monique Miville-Deschênes. Lun., mer. et jeu., 21.30. Jusqu'au 29 août.
LA POUDRIÈRE (île Ste-Hélène, 526-0821): "Look, No Hands" de Lesley Storm. Du mar. au ven., 20.30. Jusqu'au 17 août.
STUDIO-THÉÂTRE (Ste-Sophie de Lacorne, (1) 436-1304): "La leçon" de Ionesco. Sam. à 20.00 et 22.15; jusqu'au 21 sept. - "Et pis La... La... La Hein!" de Lise Leclerc da Silva. Merc. à ven. à 20.45; jusqu'au 20 sept.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE (EASTMAN, (1), 297-2862): "Le testament" de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu. Du mar. au ven., 21.00. Sam., 19.00 et 22.15. Dim., 20.00. Jusqu'au 1er septembre.
THÉÂTRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières, 377-3223): "Quand épousez-vous ma femme?", de Luc et Conti. Du mar. au ven., 21.00. Sam., 19.30, 22.30. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE DES PRAIRIES (Notre-Dame des Prairies, Joliette (1), 756-1661): "Deux et deux font sexe", de Richard Harris et Leslie Darbon. Du mar. au ven., 21.00. Sam., 19.30 et 22.00. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS (Village des Écluses): "Baby Doll" et "Vingt-sept remorques pleines de tabac" de T. Williams. Mer., jeu., ven. et dim., 21.00. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine, 861-0563): À compter de jeudi: "Théâtre en folie", extraits de pièces de Molière, Tardieu, Pinter, Gauvreau, etc., à 21.00. Relâche dim. et lun. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT (4664, St-Denis, 844-1793): "La Sagouine" d'Antonine Maillet. Du mar. au dim. 20.00. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE SUN-VALLEY (Val-Morin, 299-3511): "Lorsque l'enfant paraît" d'André Roussin. Du mar. au jeu., 21.00. Sam., 20.00 et 22.30. Dim., 20.00. Jusqu'au 1er septembre.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et ciné
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

108 propriété à l'extérieur

DEUX-MONTAGNES

Superbe cottage, deux étages, sous-sol fini, construction hors-pair, 10 appts dont 5 ch. à coucher, cuisine-dinette, four encastré, 2 s. de bain, tapis mur à mur, foyer naturel, garage double, PLUSIEURS AUTRES EXTRAS. Terrain 112' x 100' avec 10 arbres mature, pas de réparation à faire, constr. brique et bois, 15 minutes de Montréal, situé près du train, Mi-chemin entre Mtl et Mirabelle.

A. Deschênes:
382-5890
387-5237

WR

LES IMMEUBLES WESTGATE

147 terrains à vendre

Terrain urbanisé pour maison mobile, 10 pieds carrés, 13 milles du pont Viau. Aussi terrains résidentiel et commercial à St-Eustache 430-5880.

202 appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipé grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables Tél.: 725-8757.

214 logements à louer

5597 Canterbury, près Université rez de chaussé. 6 1/2 pièces chauffées cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, concierge $285. par mois, bail 2 ans, libre 1er sept. entre 7 et 9 soir.

Côte des Neiges, 5775 sous location, 3 1/2 Pièces, s'adresser à 739-4669

Verdun, 491, 2ième avenue. 3 1/2 pièces. Frais peinturé. 220 et gaz $67. par mois. Tél: 453-7751 ou 769-2748

302 ameublement

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

302 ameublement

DÉFI

A 2 heures vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

340 tapis - carreaux - linoleum

Tapis "RYA" pimpant grandeur 57x86 faisant bel effet sur mur ou plancher. Tél: 722-2054 après 6 hrs seulement.

402 peintre

Faites peinturer votre extérieur de maison à bon marché. Spécial sur corniche, aussi légère réparation. Pour information tél.: 325-5615.

413 entrepreneur

Maison québécoise, pièces sur pièces, queue d'aronde, 24 x 30, prendrais contrat pour remonter. 1-514-227-3743.

20% D'ESCOMPTE

Peinture intérieur et extérieur, lavage, posage de gyprox, tirage de joints. Estimation gratuite. 271-9797.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

440 service divers

Pour entretien de bureaux appeler 522-2884

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. ès lettres. Té;.: 524-3852.

625 divers

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurances incluse. Tél: 642-4077.

Le photographe Jean Dominique est à votre disposition pour mariage, reportage, publicité et montage. Québec (418) 523-8983.

625 divers

À vendre évier de cuisine 60" acier inoxidable, Poêle électrique, 220. 30" Renault R-10 1970 Tél: repasseur électrique à rouleau 331-1781.

820 femmes-filles demandées

CARTIER L'ACADIE ET LOUVAIN
Débutante vive et intelligente. Pouvant écrire à la machine $85. S'adresser à Yolande Gagnon après 4h. 1160 ouest, Louvain.

999 autos à vendre

Taxi à vendre district Montréal, A-11. Écrire au: Journal Le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 119, Mtl.

Fort Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat. Prix défiant toute compétition. Tél: 658-6623. Livraison immédiate.

Volvo 142 S 1968 Moteur, refait à neuf, $900. 581-7189.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. André Lafleur M-503708 Claude Hamel Q-500601 s'adresseront à la commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 6. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard et Associés.
Procureurs des requérants.

Prenez avis que M. Léon Bernier Q-500663 s'adressera à la commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard et Associés.
Procureurs des requérants.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Marcel Giguère Q-500904, s'adressera à la commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 6. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard et Associés.
Procureurs des requérants.

Dame Mary Constance Chamberlain VS John Merlyn Driscoll
PD 64 0049

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRSAL

No 12 044 359 747
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

DAME MARY CONSTANCE CHAMBERLAIN, épouse commune en biens de John Merlyn Driscoll, domiciliée et résidant au 3722, Colonial appartement 15, Montréal, dit district,
Requérant (e)
vs-
JOHN MERLYN BRISCOLL, de lieux inconnus,
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé(E) JOHN MERLYN BRISCOLL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 31 juillet 1974
(S) Wilfrid lefebvre
REGISTRAIRE ADJOINT
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT

5311, avenue du Parc
MONTREAL, P.Q. H2V-4G9

carrières

Suzanne Asselin
n'invente pas d'offres d'emploi
mais elle prend bien soin
de celles que vous lui confiez.
composez **331-8961**

SON HIFI LTD
stéréo sur mesure
766 ouest, rue Sherbrooke, Montreal 110
844-3441

Nous n'avons pas de super aubaine de super vendeur de produit miracle. Nous avons seulement l'ambition de gagner notre vie en faisant bien notre métier.

carrières
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

Service de personnel

TANGUAY GAGNON & ASSOCIÉS LTÉE

Si vous possédez de l'expérience dans le travail de secrétariat général, médical et légal, plusieurs postes disponibles à l'approche de septembre. Nous invitons dames et demoiselles à venir nous rencontrer.

Tanguay Gagnon et associés

276 ouest rue Saint-Jacques
Montréal, Qué. Tél.: 842-2833

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

lunambule par tibo

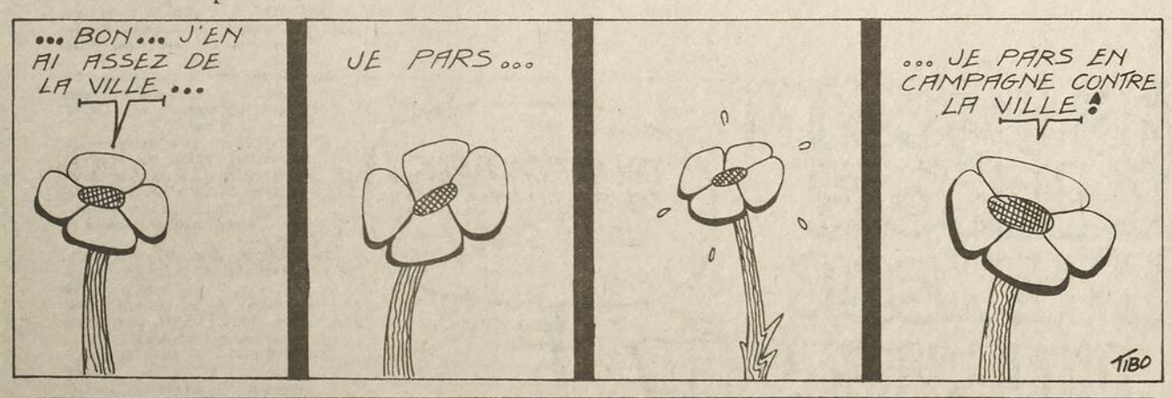

le sombre vilain

SESSION AUTOMNE 1974 CEGEP AHUNTSIC

COURS DU SOIR À TEMPS PARTIEL PROGRAMMES MENANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

SCIENCES PURES
Biologie: 301-921-998
Chimie: 101-201-202-302
Mathématiques: 101-102-103-105-203-307-337
Physique: 101-102-201-202-301-302.

TECHNIQUES JUDICIAIRES
Droit: 103-203-313-323-423
Procédure civile: 333-433
Officier de justice: 343-443
Droit administratif: 563
Législation ouvrière: 593

TECHNIQUES CORRECTIONNELLES
Criminologie: 101-201-401
Administration de la justice: 202
Droit pénal: 302-402
Pénologie: 511
Ressources communautaires: 513

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
Géographie: 904
Histoire: 951
Famille et Éducation: 952

PHILOSOPHIE
Pensée et réflexion: 101
Relation au monde: 201
Condition humaine: 301-401

SCIENCES SOCIALES
Psychologie: 101-201-215-900
Origine et évolution de la culture: 901
Économie: 920-921
Sciences Politiques: 942
Sociologie: 960

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité: 101-201-301
Administration: 102-116
Droit: 107-108
Finance: 110-210
Personnel: 112-130
Marketing: 115-215
Prix de revient: 118-124
Négociation collective: 134

LANGUES
Allemand: 101
Anglais: 201-301-401-901

HUMANITÉS
Histoire de l'Art: 103-303
Cinéma: 904-910-945

FRANÇAIS
Poésie: 102
Théâtre: 202
Roman: 302
Essais: 402
Éléments de linguistique: 902

INFORMATIQUE
Intr. à l'informatique: 101
Intr. aux ordinateurs: 102
Intr. à la programmation: 201
Intr. au langage: 911-912-913-914-915-916-917

COURS D'APPOINT
Mathématique
Physique

INFORMATIONS
—Admissions et inscriptions: du 29 juillet au 16 août 1974
—Inscription d'étudiants provenant d'autres Cegeps: du 29 juillet au 27 août 1974
—Début des cours: 9 septembre 1974
—Pour renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au comptoir du secrétariat pédagogique de 15h.00 à 20h.30 (sauf le vendredi 18h.00), 9155, St-Hubert, Mtl.
Tél.: 389-5921, postes 210-213.

Les petites annonces c'est ginette tremblay 331-8961

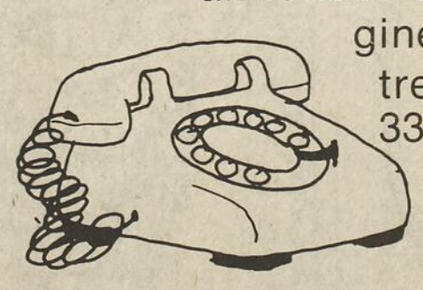

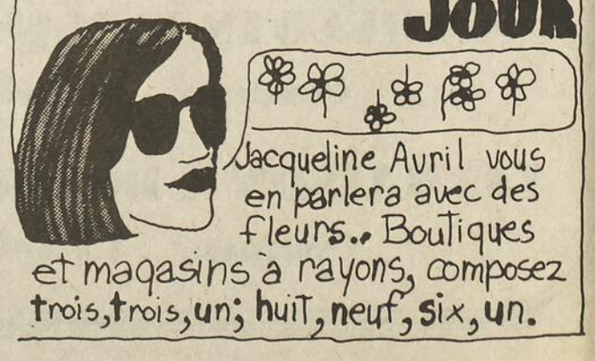

le sport

Clay Regazzoni remporte le Grand prix d'Allemagne

NUERBURGRING (AFP) — Le Suisse Clay Regazzoni a pris une sérieuse option à la victoire du championnat du monde de formule un en remportant dimanche, sur Ferrari, devant plus de 200,000 spectateurs, le Grand prix d'Europe du Nuerburgring.

Après avoir mené la course d'un bout à l'autre, le champion suisse de 34 ans a parcouru les 319,7 km dans le nouveau temps record de 1h41'35" et terminé ses 14 tours avec une avance de 45" sur son suivant direct, l'intrépide Sud-africain Jody Scheckter (sur Tyrell), de 10 ans son cadet. L'Argentin Carlos Reutemann, sur Braham, prend la troisième place devant les Lotus du Suédois Ronnie Peterson et du Belge Jacky Ickx. Tom Pryce, la révélation britannique de l'année, qui disputait dans "l'enfert vert" du Nuerburgring sa première course de formule un, s'est adjugée une sixième place fort méritoire.

Deux grandes déceptions auront marqué cette épreuve: l'élimination du coéquipier de Regazzoni, l'Autrichien Niki Lauda, qui, après avoir été le plus rapide aux essais, est sorti de piste dès le premier tour sans dommages corporels, et celle de l'ex-champion du monde Emerson Fittipaldi, qui quelques kilomètres plus tard, a du abandonner à cause de pneus défectueux. L'Anglais Mike Hailwood s'est en outre brisé les deux jambes en percutant, à l'avant-dernier tour, les glissières de sécurité, alors qu'il défendait une satisfaisante quatrième place. Il fallut attendre la fin de la course pour le dégager de sa McLaren totalement détruite.

Après sa victoire de dimanche, Regazzoni mène au classement mondial avec 44 points, devant Scheckter (41) et Fittipaldi (37). Le Tessinois compte bien conserver cette petite avance d'autant que les deux prochains Grands prix, ceux d'Autriche et d'Italie, seront disputés sur des circuits qu'il connait bien. C'est d'ailleurs lui qui, il y a quatre ans, l'année où Jochen Rindt avait eu son accident mortel, avait été vainqueur à Monza.

Le Grand prix du Nuerburgring fut en outre la dernière course de formule un que l'Allemand de l'ouest Jochen Mass disputait avec le Britannique John Surtees.

Mass, déçu par sa voiture au volant de laquelle sur 14 courses, il n'a pu franchir que trois fois la ligne d'arrivée (son moteur a encore cassé cette fois-ci à 3 tours de la fin), a rompu son contrat qui devait expirer à la fin de l'année. Il a ainsi suivi l'exemple du Brésilien Carlos Pace qui, après Brands Hatch, il y a deux semaines, a quitté Surtees pour Brabham. Mass, qui avait annoncé sa décision quelques minutes avant le départ de dimanche a laissé entendre qu'il avait reçu de nombreuses propositions. On affirme même dans son entourage qu'il figure en tête de la liste des pilotes convoités par le milliardaire américain Roger Penske dont la nouvelle écurie prendra pour la première fois le départ d'un Grand prix, celui du Canada, dans l'avant-dernière manche du championnat du monde de formule un.

La course n'aura pas été aussi brillante que les essais le laissaient prévoir. Certes, Regazzoni a fait en sorte que ce 36ème Grand prix d'Allemagne soit le plus rapide de tous les temps et Scheckter a établi un nouveau record du tour en 7'11'1', soit à la vitesse moyenne de 190,689 km/h. C'est encore loin des 6'58"2 que Lauda a réussi officieusement il y a quelques semaines, à l'entrainement. Aux essais de vendredi et samedi, 14 pilotes étaient descendus en dessous du nouveau record de Scheckter.

Les Français Jean-Pierre Jarier et Henri Pescarolo terminent aux 8ème et 10ème places, tandis que leurs compatriotes Patrick Depailler et Jean-Pierre Beltoise ont du abandonner dès les 5 et 4ème tours.

À 14 ans, elle bat son propre record mondial du 1,500 mètres nage libre

MISSION VIEJO (Californie) (AFP) — La jeune Australienne Jenny Turrall, 14 ans, qui venait de battre son propre record du monde du 1,500 mètres nage libre dans l'incroyable temps de 16.39.28, samedi à Mission Viejo, ne cherchait pas à cacher sa satisfaction après son exploit:

"Bien sûr, je suis très heureuse d'être descendu en moins de 16.40. C'est le but que nous nous étions fixé avec mon entraineur M. Forbes Carlile", a déclaré à peine essoufflé la jeune écolière, à la conférence de presse improvisée au bord de la piscine. Et d'ajouter: "À dire vrai, sans forfanterie, je comptais battre le record mais je ne pensais pas que cela serait aussi facile. Je crois être en mesure de nager en 16.30".

Jenny Turrall, qui est accompagné de sa mère dans son séjour américain, a ensuite révélé qu'elle resterait à Mission Viejo encore deux semaines afin de "fignoler" son entrainement. La jeune Australienne participera ensuite aux championnats des États-Unis, qui se dérouleront à Concord (Californie) du 22 au 25 août, où elle compte s'aligner sur 200 et 1500 mètres.

L'Italie bat la Roumanie en coupe Davis mais n'a pas à s'en vanter

MESTRE (AFP) — Ion Tiriac pour son retour en coupe Davis, qui risque également d'être son adieu, n'a pas été heureux. Il a en effet coûté trois points à la Roumanie, qui a dû s'incliner 3 à 2 devant l'Italie en finale de la zone européenne groupe "A", l'année même où elle avait une occasion en or de remporter enfin le saladier d'argent, son adversaire de ces dernières années, les États-Unis, étant éliminé depuis longtemps. "L'ours des Carpathes" était malade et malgré tout son orgueil il n'a pu venir à bout du numéro quatre italien, Vorrado Barazzutti, pourtant dans un "jour sans" dimanche.

En fait Tiriac a sans doute passé les 58 minutes les plus difficiles de sa carrière. Malade dans la nuit de samedi à dimanche il se faisait examiner par le docteur de la délégation roumaine qui diagnostiquait des coliques rénales. Mais les dirigeants italiens et le juge britannique, M. Derec Hardwich, réclamaient une contre analyse faite par deux médecins de Mestre, MM. Paolo Toschi et Maurizio Semenzato. Le résultat des analyses d'urine était formel: Tiriac était en condition de jouer. Un délai d'une heure lui était accordé pour se présenter sur le central. La rencontre, qui débuta en fait avec une heure et demie de retard, fut en fait une parodie de match indigne d'une rencontre de coupe Davis. Barazzutti, qui a fait huit doubles fautes, a gagné (6/3, 6/0, 6/0) devant un malade et il n'a pas à s'en ennorgueillir. Tiriac, pris à plusieurs reprises de crises de vomissements, a quitté la coupe Davis par la petite porte, mais ce n'est pas de sa faute.

Deux athlètes de Taïwan dans la sélection de la Chine populaire

PÉKIN (AFP) — En annonçant l'inclusion de deux athlètes féminin "de la province de Taïwan" dans la délégation chinoise aux prochains Jeux asiatiques de Téhéran, la Chine populaire poursuit une pratique déjà instaurée dans d'autres compétitions internationales, notamment le championnat tricontinental de tennis de table disputé à Pékin l'année dernière.

Il s'agit d'athlètes originaires de Taïwan, mais résidant en fait aux Etats-Unis ou au Japon, comme l'avait précisé l'Agence Chine nouvelle en annonçant, à la fin de juin dernier, l'achèvement des éliminatoires pour les Jeux asiatiques. Près de 2,000 athlètes venus de toutes les régions de Chine avaient participé à ces éliminatoires.

La Chine, qui a quitté le mouvement olympique en 1958 pour protester contre le maintien de la représentation de Taïwan, a constamment réclamé l'expulsion de "la clique de Chang Kaï-Shek" du mouvement olympique et des Fédérations internationales.

Pékin a décidé de participer aux Jeux asiatiques de Téhéran à la suite d'une décision du conseil de la Fédération des Jeux asiatiques, prise le 16 novembre 1973, et qui a fait de la Fédération pan-chinoise des sports le seul représentant de la Chine au sein de la Fédération des Jeux asiatiques.

L'Omnium Trans Electronic à Dorval

Le tennis bat son plein sous la pluie

par Thérèse Gilbert (collaboration spéciale

Ce tournoi qui débutait samedi est rehaussé par la présence de plusieurs vedettes locales telles que Pierre Lamarche, François Godbout, Réjean Genois, Richard Legendre et aussi par des joueurs de l'extérieur entre autres Don McCormick, Tony Bardsley de Vancouver Louis Desmarteaux de London, Rudy Hernando De Detroit et Robert Rheinberger d'Australie.

Chez les dames on retrouve Andrée Martin, Jane O'Hara de Toronto, Stephanie Bardsley de Vancouver et Barbara Brankouska de Cambridge. Les rencontres sont présentées dans un site enchanteur, tout près du Lac St-Louis avec plusieurs estrades qui facilitent l'accès au public. L'Omnium de Dorval promet d'être un franc succès, puisque l'on parle déjà dans les coulisses de doubler et même de quadrupler le montant de la bourse de $4,000 l'an prochain ce qui est excellent, pour le prestige et l'avenir de ce tournoi.

En dernière heure, une surprise a été enregistrée dimanche en matinée par Bob Barré de Montréal qui a défait le champion intermédiaire provincial Denis Lamoureux 6-0 et 7-5.

Championnat canadien ouvert

L'événement réunit cette semaine du 5 au 10 août au club de tennis Mt-Royal un groupe select de joueurs senior, qui un jour ou l'autre on fait leur marque dans le passé; ils se retrouveront avec plaisir pour nous présenter du tennis de classe, car tous sont en excellente forme physique.

Bilan de l'omnium junior Québec ouvert

Cette compétition présentée conjointement la semaine dernière aux clubs Mt-Royal et Monkland donne les résultats suivants: aucun gagnant du Québec, 2 finalistes chez les garçons, Gaston Beaumier 18 ans et Martin Lachapelle 14 ans et enfin une finaliste chez les filles Heather McCarrol 14 ans de Pointe-Claire. Nous avions de jeunes visiteurs de Calgary, d'Ottawa, de Toronto et des États-Unis qui, pour la plupart ont éliminé les nôtres avant les semi-finales. Ceci nous amène à repenser notre programme pour la formation des juniors qui devra être axé sur un entraînement intensif durant la saison froide avec la coopération de nos vedettes locales présentes et anciennes.

Jeux du Québec

Le tournoi de tennis à Valleyfield ne réunit pas nécessairement l'élite des joueurs, car il a pour but précis de grouper un échantillon de participants des différentes régions de la Province. Il a pour effet de stimuler l'intérêt pour ce sport et de favoriser la participation nombreuse par des tournois régionnaux qui sont préliminaires à ces compétitions, débutant jeudi à Valleyfield.

Résultats

Dimanche

LIGUE NATIONALE

PREMIER MATCH

Chicago	000	020	000-4	9 0
Pittsburgh	201	000	000-3	8 0

Bonham (10-3) et Swisher; Rooker (7-9) et Sanguillen. CC: Chi-Thornton (6).

PREMIER MATCH

Phila.	100	000	302-6	11 0
St-Louis	010	000	000-1	5 2

Schueler (6-11) et Boone; Foster (5-7), Pena (9) et Simmons. CCS: Phi-Schmidt (2) (25).

Premier match:

Atlanta	001	000	102-4	7 0
San Francisco	000	200	000-2	7 0

Reed, House (4-2 et Oates; D'Acquisto (9-10) et Rader. CCx: Atl-Lum (7), Baker (11); SF-Matthews (11), Speir (5).

New York à Montréal, pluie.

LIGUE AMERICAINE

Boston	100	103	002-7	9 0
New York	000	000	003-3	12 2

Tiant (17-7) et Blackwell; Medich (13-9), Stott Lemyre (8) et Dempsey. CC: Bos-Miller (5).

PREMIER MATCH

Baltimore	010	000	000-1	2 1
Détroit	200	310	00x-6	10 0

Cuellar (13-8), Jefferson (5) et Hendricks; Coleman (10-9) et Lamont. CC: Det-Sharon (1).

PREMIER MATCH

Oakland	001	003	600-10	12 0
Minnesota	012	001	000-4	9 4

Hunter (15-9) et Tenace, Haney (7); Decker (11-10), Burgmeier (7), Albury (8) et Borgmann. CCS: Oak-Mangual (8), Rudi (11); Min-Darwin (18), Borgmann (2).

PREMIER MATCH

Texas	000	111	000-3	9 2
Chicago	000	201	21x-6	10 2

Clyde, Foucault (6) (4-5), Merritt (8) et Sundberg; Johnson (4-0) et Downing. CCS: Chi-Allen (29), Henderson (13).

Cleveland	000	020	200-4	8 1
Milwaukee	100	000	101-3	9 1

Bosman (5-0), Buskey (7) et Ellis; Champion (5-2), Murphy (8) et Moore. CC: Mil-Money (10).

Premier match:

Californie	021	001	000-4	9 2
Kansas City	102	003	40x-10	13 0

Lange (3-7), Quinta (6), Sells (6) et Rodriguez; Busby (16-9), Mingori (7) et Martinez, Healy (4).

Samedi

LIGUE AMERICAINE

Oakland à Minnesota, remise à cause de la pluie.

Batimore	400	110	000-6	9 1
Detroit	000	001	010-2	8 1

Grimsley (13-8) et Etchebarren; Lokich (11-14) et Moses. C: Bal-Davis, Baylor (7), Williams (7); Det-Kaline (8).

Texas	002	501	013-12	17 1
Chicago	000	011	003-5	8 1

Bibby (15-13), Merritt (9) Thomas (9) et Sudberg; Kaat (12-8), Moran (4), Otten (9) et Herrmann, Downing (8). C: Tex Burroughs (19); Chi-Melton (17).

California	002	100	010-4	9 1
Kansas City	000	110	010-3	7 1

Ryan (14-11) et Rodriguez; Splittorff (10-12) et Healy. C: KC-Otis (10).

LIGUE NATIONALE — **LIGUE AMERICAINE**

Parties d'hier non comprises

SECTION EST

	Diff.	G	P	Moy.
St. Louis	55	51	.518	0
Philadelphie	54	51	51	1
Pittsburgh	51	56	.477	4½
Montréal	50	55	.476	4½
New York	46	58	.441	8
Chicago	45	59	.433	9

	Diff.	G	P	Moy.
Boston	57	48	.543	0
Cleveland	55	49	.529	1½
Baltimore	53	52	.615	3
New York	52	54	.491	5½
Détroit	51	54	.486	6
Milwaukee	51	55	.481	6½

SECTION OUEST

Los Angeles	70	37	.654	0
Cincinnati	65	43	.602	5½
Houston	55	50	.524	14
Atlanta	54	52	.509	15
San Fran	49	450	22	
San Diego	44	55	.404	27

Oakland	62	44	.585	0
Texas	55	53	.509	8
Kansas City	52	52	.500	9
Chicago	52	53	.495	9½
Minnesota	51	55	.481	11
Californie	43	65	.398	20

SAMEDI

Chicago 4, Pittsburgh 3
San Francisco 3, Atlanta 1
Philadelphie 3, St. Louis 4
New York 3, Montréal 0

SAMEDI

Oakland à Minnesota, remisé, pluie
Texas 12, Chicago 5
Baltimore 6, Detroit 2
Californie 4, Kansas City 3
Cleveland 7, Milwaukee 6

Lanceurs probables

Houston Osteen 9-9 à San Francisco Williams 1-2
New york Seaver 7-7 à Montréal Blair 6-3
Cincinnati Gullett 13-7 à Los Angeles Rau 10-6
Philadelphie Twitchell 6-3 à St-Louis Gibson 6-9
Atlanta P. Niekro 11-9 à San Diego Spillner 5-7
Baltimore Palmer 3-8 et Hood 1-0 ou Garland 3-5 à Détroit
Walker 4-2 et Fryman 5-6 (2)
Oakland Holtzman 11-12 et Hamilton 6-3 au Minnesota
Blyleven 10-12 et Hands 2-4 (2)
Boston Lee 12-9 à New York May 2-2
Texas Brown 9-8 à Chicago Bahnsen 9-12

Boston	100	000	100-2	7 1
New York	030	000	02x-6	8 0

Moret (5-4) et Blackwell, Montgomery (7); Dobson (9-3) et Munson. C: NY-Mason (5).

Cleveland	200	122	000-7	12 2
Milwaukee	500	000	010-6	13 1

Arlin, Ellingson (L) (L-0), Beene (6), Hilgendorf (9), Buskey (9) et Ellis; Colborn (6-9), Rodriguez (6) et Porter. C: Cle-Hendrick (2) (18), Spikes (14), Gamble (11).

LIGUE NATIONALE

Chicago	000	200	110-4	8 1
Pittsburgh	000	100	101-3	7 1

Reuschel (11-8), Frailing (8), Zamora (8), LaRoche (9) et Swisher; Reuss (10-9), Giusti (8) et Sanguillen.

Atlanta	000	100	000-1	4 1
San Fran	100	110	00x-3	9 0

Capra (10-6), Kraussee (6) et Correll; Barr (9-5) et Rader. C: SF-SPEIER (4), Rader (1).

New York	100	100	100-3	9 1
Montréal	000	000	000-0	7 0

Matlack (10-8) et Grote; Renko (7-11), Carrithers (8), Murray (9) et Foote. C: NY-Garrett (9).

Phila	200	100	000-3	9 1
St. Louis	000	100	000-4	9 1

Lonborg (12-11) et Boone; Siebert, Hrabosky (8), Garman (9) (3-2) et Simmons.

Houston	000	000	010-1	4 2
Los Angeles	500	000	00x-5	10 0

Dierker (7-7), Richard (3), Scherman (6), Cosgrove (8) et M. May; Messersmith (13-2) et Yeager. C: LA-Crawford (7), Joshua (1).

Jeux 76

La gymnastique

Surtout connue pour ses qualités formatrices de l'homme adulte, et par conséquent du soldat, la gymnastique a mis beaucoup de temps à s'imposer en tant que sport de compétition.

Au début du XIXe siècle, Amaros, un Espagnol installé en France, a rénové la pratique de la gymnastique et a tenté de l'imposer comme sport de compétition. Il n'y a à peu près pas réussi, mais il a suscité la naissance de nouvelles écoles en Allemagne, en Suisse et en Suède.

Par une association à des exercices de force et à des lancers, la reconnaissance de ce sport en compétition a été difficile à atteindre. On lui a préféré les spectacles acrobatiques et d'équilibre que produisaient régulièrement les foires. Néanmoins, ce sport est parvenu à s'implanter dans les programmes scolaires. Dans la majorité des grandes écoles, on l'a reconnu pour ses qualités de formation, mais là s'arrête sa pratique.

Le sport de la gymnastique n'a pris son véritable essor qu'à la fin du siècle dernier. En rénovant les Jeux Olympiques, le baron Pierre de Coubertin l'introduit au programme des Jeux d'Athènes.

Cette rentrée lui a vraiment donné l'élan dont elle avait besoin pour réussir véritablement à s'imposer. Depuis lors, l'exécution de ces mouvements de souplesse et de grâce représente un des éléments importants dans la célébration des Jeux.

Le programme des grandes épreuves, tel qu'on le connait aujourd'hui, a été établi en 1952, aux Jeux Olympiques d'Helsinki. Avant cette date, les concours de gymnastique présentaient aussi des épreuves de montée à la corde lisse, de 100 mètres plat et de saut en hauteur.

Maintenant, les gymnastes participent à des exercices imposés et libres. Les hommes concourent dans les exercices au sol, au cheval d'arçons, aux anneaux, aux barres parallèles, à la barre fixe et au cheval sautoir. Les compétitions féminines se déroulent autour de quatre exercices: au sol, au cheval sautoir, aux barres asymétriques et à la poutre.

Les compétitions classiques de gymnastique se divisent en deux parties dont la première est elle-même composée de deux phases: le concours par équipes et le concours multiple individuel. La seconde partie de la rencontre est la finale aux engins.

Le concours par équipe: les équipes sont composées de six gymnastes, chez les messieurs comme chez les dames. Chaque concurrent effectue tous les exercices (six chez les hommes et quatre chez les dames). Pour établir le classement final, on retient les cinq meilleures performances de l'équipe à chaque engin.

Le concours multiple individuel: selon les performances réalisées par chaque concurrent au concours par équipe, on effectue le classement des meilleurs gymnastes pour l'ensemble des engins.

La finale aux engins: les six gymnastes ayant obtenu les meilleurs pointages à chaque exercice pendant le concours par équipe sont sélectionnés pour disputer le titre individuel à chaque engin. Ce dernier concours est une sorte de récompense aux meilleurs gymnastes. Pour y être qualifiés, ils doivent toutefois avoir totalisé au moins 80 pour cent des points du total maximal.

Toutes les épreuves de gymnastique pour les hommes sont présentées aux Jeux Olympiques depuis 1896. Quant aux dames, elles ont fait leur entrée en 1952, à Helsinki.

Plein air, chasse et pêche

par André Y. Croteau

Défi pour l'ACP de Bellechasse: réhabiliter la rivière Boyer

Il y a de grands événements dont on parle beaucoup et d'autres grands événements dont personne ne dit un mot. J'aimerais souligner le travail titanesque entrepris depuis quelque temps par une petite association de chasse et pêche que peu de gens connaissent en dehors de son patelin et qui est en train de donner au Québec tout entier une leçon de courage et de patience.

Une des rivières les plus mal en point au pays coule à moins de trente milles de la ville de Québec. Il s'agit de la rivière Boyer, un cours d'eau de taille moyenne, qui draine la campagne de Bellechasse. Sa pollution et son état de malpropreté contrastent avec la beauté sereine de cette région agricole. Autre fait à noter, elle se trouve au coeur de la circonscription longtemps représentée par l'ex-ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche Gabriel Loubier.....

ÉTAT PITOYABLE

Rares sont les plans d'eau dont le "curriculum vitae" a été préparé par un scientifique mais la Boyer a été étudiée en 1971 par le biologiste Gilles Paquet, du MTCP, qui en dit entre autres dans son rapport:

— La majeure partie du bassin de la rivière Boyer est occupée par des terres agricoles;

— il n'y a aucune propriété publique dans ce bassin;

— la Boyer est un milieu très instable à cause des variations de débit considérables et de l'érosion qui s'ensuit; — plusieurs sources de pollution ont été localisées dans ce bassin; — la productivité chimique est élevée à cause d'un apport de substances chimiques étrangères au milieu naturel; — la Boyer souffre de pollution thermique (son eau est excessivement chaude); —la Boyer est contamintée par les engrais chimiques et les égouts; — il y a une croissance excessive d'algues filamenteuses dans cette rivière; — malgré le fait que les espèces de poissons soient très nombreuses et abondantes dans ce bassin hydrographique les populations de poissons d'intérêt sportifs sont très limitées et très localisées dans cette rivière; à ce diagnostic des plus sombre le biologiste joint une collection de photos aussi éloquentes que les scènes sont repoussantes, allant des porcs en décomposition aux flux d'égouts non épurés.

Les associations de chasseurs et pêcheurs ont de tout temps et dans toute l'Amérique du Nord été les pionniers de la protection et de la restauration de l'environnement. Ils en donnent la preuve encore une fois. M. Lucien Boivin, président de l'association de chasse et peche Belle Chasse et Pêche, s'est engagé sur son honneur à faire tout en son pouvoir pour redonner aux gens de la région la fierté de leur rivière et demander leur appui afin de réhabiliter cette rivière qui fut jadis aussi belle que la région qu'elle arrose.

J'endosse de tout coeur ce projet, je suivrai ces travaux et en rendrai compte aux lecteurs de cette chronique. Je souhaite que les instigateurs de cette oeuvre réussissent dans leur entreprise pour donner un exemple au reste du Québec.

JARRYMANIE À JARRY

C'est une épidémie de Jarrymanie qui s'annonce alors que nos Expos affrontent les Cardinals de St-Louis au parc Jarry. Immunisez-vous dès maintenant en obtenant vos billets au parc Jarry ou à tout point de vente T.R.S.

Le jeudi 8 août, c'est la soirée des dames et des citoyens de l'âge d'or. Des sièges réservés de $2.50 et $3.50 sont disponibles à l'avance pour seulement $0.50.

Série Expos/St-Louis
Le mardi 6 août, 6h05, programme double.
Le mercredi 7 août, 8h05.
Le jeudi 8 août, 2h15.

Obtenez vos billets dès maintenant au parc Jarry ou à tout point de vente T.R.S.

Pour renseignements, appelez: 273-0433.

UNE JARRY D'PARTIE D'PLAISIR AVEC NOS EXPOS.

le sport

A Valleyfield

Les Jeux du Québec sont piégés!

par Alain Gerbier, envoyé spécial du JOUR

VALLEYFIELD — Les Jeux du Québec sont piégés. Ils sont à l'image de la piste d'athlétisme de la polyvalente de la Baie Saint-Francçois: ils reposent sur un sous-sol instable qui se dérobe sous les pieds...

Un certain pourrissement des Jeux? On a, jusqu'alors, écarté l'hypothèse d'un revers de racket. À Rouyn, on a bien tenté de faire croire qu'il s'agit d'une légende... mais la légende est devenue "légende du siècle": Parce que l'oeil de Foglia était dans la Presse et qu'il regardait les Jeux, il y a eu prise de conscience.

Un certain pourrissement des Jeux? À Valleyfield, les vers sont déjà dans la place. Les Jeux du Québec sont occupés! La politique contrôle tout!

Faire cette découverte, c'est comme soulever une pierre et déranger des milliers de "bibittes". Le spectacle n'est jamais réjouissant et il est difficile de résister au réflexe de laisser retomber la pierre pour oublier la vision.

Les répercussions du putsch, de l'occupation des Jeux, sont chaque jour de plus en plus sensibles. Nombre de difficultés surgissent **parce que plusieurs aspects des Jeux ont été négligés, parce qu'un groupe d'individus a fait passer ses propres intérêts avant celui des athlètes.**

Des chefs de missions aux prises avec des problèmes d'alimentation et de graves carences de transport menacent de ne pas faire venir les prochains contingents d'athlètes. Il est peu probable qu'ils réussissent à arreter la grosse machine des Jeux mais l'intention demeure. La grogne gagne du terrain.

À la lecture des premières lignes, le Sombre Vilain n'aura pas manqué d'échafauder l'hypothèse d'une opération d'enverture menée par les colonels Sanders et Spaghat qu'il accuse d'occupation permanente du territoire et de connivence avec Neat Pitch. C'est à écarter. Le complot qui a débouché sur le contrôle des Jeux est d'origine locale.

Voici pour vous "la voix des Jeux libres" et le récit des combats avec leurs bilans respectifs.

Les forces en présence sont environ au nombre de cinq:

—Les athlètes: ils sont dans le décor, ce sont de simples figurants. Ils seraient là par hasard si cela n'était (en théorie) "leurs" Jeux.

—La Société des Jeux du Québec: ses membres sont les cocus de la farce. Ils n'ont pas de pouvoir réel et abandonnent l'organisation pratique à une ville hôtesse.

—La population de Valleyfield ne s'implique pas. Les Jeux ne sont pour elle qu'une des activités rentable du centenaire.

—L'ancien et le nouveau "Comité organisateur": ce sont eux qui ont été les principaux protagonistes. L'histoire de l'occupation des Jeux, c'est celle du transfert du pouvoir de l'un à l'autre.

Mars 1973: un premier Comité organisateur est constitué. Il réunit: Claude Gendron (président, commerçant: Zenith electronic) Jacques Beaulieu (gérant à la Banque Royale), Roger Gagné (échevin). Gérard Lalonde (échevin), Luc Lacharité (société des Jeux) Robert Lupien (notaire) Jean Brassard (CRL) Claude-Yves de Repentigny (centre d'accueil Val Séjour) Jean-Paul Leduc (polyvalente) Andrée Foucault (professeur), Marcel Thibeault (services pédagogiques du CEGEP) Jean-Yves Parent (sports CEGEP) Jacques de Villemur (service des loisirs de la ville), Lucien Miron.

L'incorposation de ce Comité se fait au cours du même mois. Son impliqués Claude Gendron, Jacques de Villemur et Marcel Thibault.

Plusieurs membres du groupe vont rapidement prendre conscience d'un certain nombre d'irrégularités. Ils vont réclamer la destitution de Claude Gendron sur lequel pèsent leurs accusations. Le maire de Valleyfield, Raphael Barrette va trancher publiquement: Claude Gendron (dont le camp d'été est voisin du sien) restera à la tête du Comité et s'il y a des mécontents. il n'auront "qu'à quitter l'organisation". Il endosse les pratiques douteuses du président en affirmant "qu'un commerce ne fonctionne pas avec des prunes". Robert Lupien, Jean Brassant, Claude-Yves de Repentigny, Jean-Paul Leduc, Jacques de Villemur et Marcel Thibault sont écartés. Andrée Foucault et Jean-Yves Parent démissionnent.

Le maire Barrette, Claude Gendron et Lucien Miron décident alors de former un nouveau comité non plus local mais régional. Ils font appel à Claude Pilon, maire de Huntigdon et organisateur libéral, Claude Blanchard, maire de St-Zotique et organisateir libéral dans Beauharnois, Jules Dumouchel, propriétaire du restaurant "le Rustique" et traiteur pour le banquier "du $500", et gérald Pinsonneau" président de la Commission scolaire.

Les Jeux du Québec viiennent d'être traités comme un problème politique. Avant le putsch, un protocole d'accord était en cours de négociation. Il devait assurer l'indépendance du Comité organisateur vis-a-vis du gouvernement municipal. L'actuel Comité fonctionne sans protocole d'accord. A quoi bon d'ailleurs! Mieux, l'actuel Comité n'a pas d'existence légale, c'est le premier qui a été incorporé! Richard Lafontaine (avocat de la même étude que le maire Barrette) a demandé à Jacques Villemur de démissionner. Celui-ci l'a fait. Marcel Thibeault a refusé. Quand à Claude Gendron, il n'est pas un obstacle pour la nouvelle organisation. Cette situation risque d'être intéressante au moment de régler les impôts...

Les irrégularités? Elles sont de tous ordres, Elles ont cependant des points en commun! Ceux qui les ont commises voulaient faire de l'argent ou en faire faire à des amis ou relations. Le jeu politique est, on le sait, complexe.

Claude Gendron a tout d'abord utilisé le téléphone des Jeux "371-1974" pour se faire du capital politique.

Plus tard le Comité a demandé au président de présenter un rapport pour la confection des costumes des membres de l'organisation. En fait de rapport. Claude Gendron a présenté au Comité... son voisin un M. Lahaie. Le Comité a refusé et demandé un appel d'offres, la confection des costumes a finalement été acceptée pour $1,800... sans que cela soit encore la soumission la plus basse.

Marcel Thibeault a découvert peu après que le président faisait nombre de chèques en blanc et les dépenses faites jusqu'alors étaient excessives.

Lorsque le Comité a demandé des locaux pour la régie les $51,000 de la location de l'ancien édifice 74 ont tout d'abord été facturés aux Jeux. La rénovation de l'édifice a été confié à Pierre Leduc (marchand de meubles) Sans soumission. Pierre Leduc? Il est apparu dans le décor à Rouyn-Noranda, On ne sait trop comment. C'est à Rouyn également que s'est profilés la silouhette de Gérald Pinsonneau. Tous deux allaient être repris dans le second Comité.

Le maire facturait aux Jeux du Québec les cocktails donnés sous ce prétexte. Sur l'insistance du Comité, ces dépenses ont été transférés dans les comptes municipaux.

Par la suite le Comité a envisagé de s'équiper en automobile, Claude Gendron a proposé de faire appel à Claude Poirier Auto. Sans préciser combien cela coûterait aux Jeux. Marcel Thibeault découvre alors que Claude Gendron et Lucien Miron étaient sur le point de signer des contrats de rachat pour des automobiles. Pour prouver que les deux membres avaient projeté de se faire payer une partie de leurs automobiles par les Jeux, Marcel Thibeault propose que chacun achète son automobile (les jeux n'ayant alors qu'à payer une peinture uniforme pour ces voitures) On convoque une réunion pour adopter le contrat proposé par Claude Gendron. Marcel Thibeault, dont la mère vient de décéder, est absent. Bien que tout et chacun connaisse son opposition au contrat, on ne comptera pas sa voix. On comptera par contre celle de Gérard Gagné (positive celle-là) qui après avoir proposé l'adoption a quitté la salle. Il faudra attendre la venue de Luc Lacharité le 6 septembre, pour renverser la décision.

Aujourd'hui, sur tous les sites de compétition, les organisateurs utilisent nombre de walkie-talkie fournis par Zenith electronic (Claude Gendron). Sans soumission. Pierre Leduc a un contrat d'entretien. Sans soumission.

Cette "utilisation" des Jeux n'affecte qu'indirectement les athlètes. Ce qui n'ôte rien à la gravité de la chose. Cela n'a pour répercussion qu'un transfert des priorités. Les bénéfices, le racket, passent avec les athlètes.

Il y a d'autres interférences plus sensibles. Un membre de l'ancien Comité explique que Lucien Miron était employé au CEGEP et qu'il a perdu son emploi. On ne peut, dans ces conditions, manquer de s'interroger sur les relations possibles entre ces antécédents et le fait que la centrale qui devait initiallement se trouver sans la chapelle de CEGEP ait été transférée à la polyvalente (presque hors de la ville et loin de tout) entre ces antécédants et le fait également que l'idée de rénover la piste du CEGEP ait été écartée au profit de la construction d'installations kamikaze et onéreuses à la polyvalente. Peut-être y a-t-il là une explication à la sous-utilisation flagrante du CEGEP situé au centre-ville

On pourrait encore signaler le fait que ce sont des cantines mobiles venues de l'extérieur de Valleyfield qui assurent l'alimentation de nombreux athlètes.

Claude Gendron? Il va bien. Samedi, il assurait en personne le contrôle à l'entrée de la grande Hermine, une discothèque improvisée par un marchand de skis, andré Lemay, dans les locaux désaffectés de l'usine de la Montréal Coton. Samedi, l'entrée de la Grande Hermine se faisait moyennant $1. La veille (jour creux), il s'était vendu pour $12,000 de bière à 75 cents l'unité. Qu'est-ce qui permet au Comité organisateur de prélever une manière de taxe sur une entreprise "privée et indépendante"?

À qui vont les recettes des entrées? Comment faut-il interpréter l'exclusivité de la bière Molson dans les Jeux?

À Valleyfield, l'atmosphère est lourde. La ville est également "tenue" par trois bandes de motards "les Nomades", "les Primitifs" et "les Commanches". Vendredi, une bagarre éclate. La cavalerie intervient immédiatement (18 policiers). "Ils se rendent des services entre eux, m'explique un témoin impliqué".

Les athlètes, eux, trouvent cela "bien plat". Pour eux, les Jeux ont pris une drôle d'allure. Des partis de baseball se disputent après les heures de couvre-feu (11h30) et disqualifications pour forfaits. Pour beaucoup, le coeur n'y est plus. Question d'atmosphère, dit-on le plus souvent.

Le mot de passe le plus utilisé ici confirme cette impression: "À Valleyfield, pour avoir du fun, il faut apporter son lunch!"

On veut avec les Jeux du Québec jouer aux Jeux olympiques. Qu'on le fasse jusqu'au bout. Que l'on fasse de la Société des Jeux l'équivalent du CIO. Peut-être pourra-t-on alors évité un putsch semblable à celui que l'on vit à Valleyfield.

La pluie prive les Expos d'une victoire ou d'une défaite

Après une manche et demi de jeu sous la pluie hier, les arbitres ont décidé de suspendre la partie, les Mets de New York menaient alors 1-0

Samedi

Le gaucher John Matclak a éparpillé sept coups sûrs et Cleon Jones a produit deux points, samedi soir, pour conduire les Mets de New York à un triomphe de 3-0 sur les Expos de Montréal.

Mataclak, 10-8 a remporté sa deuxième victoire de la saison sur les Expos et a porté sa fiche contre eux à vie à 7-1.

Les Mets ont pris d'avance 1-0 à la première manche sur un simple de Bud Harrelson, un coup retenu sacrifie et une autre simple de Jones.

Ils ont augmenté cette avance à 2-0 à la quatrième avec le neuvième circuit de la saison de Garrett.

Jones a produit le dernier point des Newyorkais après un autre simple de Harrelson et un but sur balle de Felix Millan, à la septième.

Les trois points ont été débités à la fiche de Steve Renko, 7-11. Ce dernier a permis neuf coups sûrs en sept manches avant d'être remplacé par Don Carrithiers.

NEW YORK 3

	Ab	P	CS	PP
Harrelson, ac	5	2	2	0
Millan 2b	2	0	1	0
Jones, cg	3	0	3	2
Staub, cd	3	0	1	0
Gosger, cd	1	0	0	0
Hranepool, 1b	4	0	0	0
Garrett, 3b	3	1	1	1
Grote, r	4	0	0	0
Hahn, cc	3	0	1	0
Natlack, L	4	0	0	0
Total	32	3	9	3

MONTREAL 0

	Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	4	0	1	0
Foli ac	4	0	1	0
Davis, cc	4	0	1	0
Bailey, 3b	4	0	1	0
Breeden, 1b	3	0	0	0
Woods, cg	4	0	0	0
Singleton, cd	3	0	2	0
Renko, L	2	0	0	0
Carrithers, L	0	0	0	0
Morales, fu	1	0	0	
0Murray, fu	1	0	0	
0Murray, L	0	0	0	0
Total	32	0	7	0

New York.....100 100100—3
Montréal.....000 00(0000—0
E-Millan. DJ-New York 2, Montréal 3. LSB-New York 7, Montréal 6. 2B-Foote. CC-Garrett 9.
BV-Davis. S-Millan.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Matlack	9	7	0	0	1	3
Renko p	7	9	3	3	2	3
Carrithers	1	0	0	0	1	0
Murray	1	0	0	0	1	0

Temps: 2;19
Assistance 21,089
Lanceur gagnant 10-8
Renko lanceur perdant 7-11

les courses

Les inscrits d'aujourd'hui

1ère COURSE: Trot à réclamer $4,500. Bourse $1,900.

8—Trader Dillon	S. Pleau	5-2
6—Vicky A	A. Boucher	3-1
2—San Dollar	Y. Desjardins	4-1
5—Sacre Bleu	Dessureault	9-2
4—Judge Rankin	A. Bédard	5-1
1—Auswynn B.	M. Giguère	6-1
7—Bert Argent.	G. Filion	8-1
3—Wis Kenneth		8-1

2e COURSE: Amble novices. Bourse $1,600.

7—Mannart Byrd		5-2
3—Dancing Bruin	G. Gendron	3-1
1—Bullet G.L.	G. Lachance	4-1
4—Mister Winston	Y. Poirier	9-2
5—Espadin	R. Seaman	5-1
2—Kiamesha G.	Livernoche	6-1
6—Giboulée Ang.	M. Lefebvre	8-1
8—Idlewhiles B.	G. Fortier	8-1

3e COURSE: Amble à réclamer $8,000. Bourse $2,500.

6—Dreamer Lobell	Robillard	5-2
5—Quick Goldie	A. Boucher	3-1
7—Rarest Han.	J. Hébert	4-1
2—Prince B Gene	Lacharité	9-2
8—Emmett Lobell	Y. Gamache	5-1
3—Boone Senator	G. Gendron	6-1
1—Boone Senator	G. Gendron	6-1
4—Short Time	M. Picard	8-1
4—Molly Sue	S. Boucher	8-1

4e COURSE: Amble à réclamer $4,000. Bourse $1,700.

2—Duke Speed	A. Bédard	5-2
6—Johnny Drum.	Y. Poirier	3-1
5—Rutlegde Q.	R. Gingras	4-1
3—Tarquin	R. Ponton	9-2
8—Elise Angus	J.P. Charron	5-1
1—Normand Party	A. Hanna	6-1
7—Windy Rhue	L. Vilandre	6-1
4—Sharp Burr	M. Brosseau	8-1

5e COURSE: Amble à réclamer $6,000. Bourse $2,100.

7—West River E.	I. Aubin	5-2
1—Carillon	R. Samson	3-1
4—Lonesome Val.	R. Seaman	4-1
2—Armbro Kyle	G. Lachance	9-2
3—Drexel Harry	J. Hébert	5-1
5—Piggy Bank	A. Bédard	6-1
6—Revel Black	G. Gendron	8-1

6e COURSE: Amble à réclamer $4,000. Bourse $1,700.

2—Leadership	A. Chartier	5-2
8—Jereboam	Y. Gauthier	3-1
3—Leslies Range	S. Boucher	4-1
7—Kays Knight	A. Hanna	9-2
5—Matchless P.	G. Lachance	5-1
1—Beta Ray	J. Hébert	6-1
4—Sylvie Bunter	E. Bernard	8-1
6—Dancing Man	G. Fortier	8-1

7e COURSE: Amble à réclamer $4,500. Bourse $1,800.

5—Pages Rebel	J.P. Charron	5-2
6—Irene Barmin	A. Boucher	3-1
2—Outerail	Y. Gauthier	4-1
8—Anderson Dale		9-2
7—Good Nite J.	J.P. Gauthier	5-1
1—S.H. Srimp	W. Norris	6-1
3—Miloys Shoe	S. Grise	8-1
4—John Watts	R. Seaman	8-1

8e COURSE: Amble à réclamer $5,500. Bourse $2,000.

3—Caroline Wayne	J.P. Gauthier	5-2
5—Edgewood B.	A. Boucher	3-1
1—Twenty One J.	S. Boucher	4-1
6—Colonel Ben	R. Seaman	9-2
8—Easy Forward	S. Grise	5-1
2—Nardim's B.	A. Deguise	6-1
7—Esther Herb.	Y. Gauthier	8-1
4—Shepherds D.	A. Bédard	8-1

9e COURSE: Amble N-G de $300 par départ. Bourse $3,000.

1—Galesburg	Y. Gamache	5-2
7—Pampon	J. Hébert	3-1
8—Larnie Hanover	F. Lussier	4-1
2—My T Byrd	J. Hébert	9-2
4—Bradleys Gay	Mactavish	5-1
3—Soames Lobell	G. Gendron	6-1
6—Little Ford	C. Côté	6-1
5—J.J. Scarlet	G. Beaulieu	8-1

10e COURSE: Amble N-G de $150 par départ. Bourse $1,700.

7—Markie Dares	Y. Gauthier	5-2
6—Carben Bunter	G. Dumont	3-1
4—Break O Glory	G. Lachance	4-1
2—Red Flicka		9-2
5—Ron Lobell	G. Guay	5-1
1—Actress Lob.	S. Grise	6-1
3—Cherry Forsting	M. Picard	8-1
8—Barney Herbert	N. Jones	8-1

Les résultats d'hier

1ère COURSE: Pace 1 mille. Bourse $1600. Départ. 2.08.

Fashion Streak	Lachance			2.85
Diana Senator	Plouffe			6.80
Eastwood Juno	Côté			8.60
No Refund	Grisé			1.70
Battling Mir	Lacharité			17.15
Virtuoso	Charron			11.65
Peace Mir	Gendron			32.50
Shadow Raker	Seaman			4.35

Temps: 30.4, 1.02.3, 1.34, 2.05.2 piste rapide
Prix:

4—Fashion Streak	7.70	4.10	3.40
5—Diana Senator		6.50	4.00
2—Eastwood Juno			4.10

Propriétaire: Maurice Therrien, Laval, Québec.

2e COURSE: Amble 1 mille. Bourse $2200. Départ 2.26.

Fiston Angus	Lefebvre	14.85
Logan Gypsy	Lachance	3.75
Turo Hanover	Gendron	F.85
Thunder Imp	Mctvsh	4.30
Elmwood Glenn	Charron	16.70
Rat Tat	Norris	17.70
Shout	Gamache	21.10
Meadow Jacob	Gauthier	17.75

Temps: 30.4, 1.02.2, 1.33.3, 2.04.1 piste rapide
Prix:

4—Fiston Angus	31.70	12.40	5.10
8—Logan Gypsy		5.60	3.10
2—Turo Hanover			2.50

Double 4 et 4 paie $154.70.
Propriétaire: Les Écuries B M L Stables, Ste-Dorothée, Québec.

3e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $764.67. Départ 2.45.

Devil Chaser	Lachance	1.50
Shiny	Chamberland	4.85
River Circle	Gendron	F.80
Deas Cailin	Brisson	83.00
Good Venture	Bouvrette	56.80
Miss Vankleek	St-Jacques	86.45
Hippo B. B.	Côté	86.45
Armbro Odios	Tremblay	97.85

Temps: 29, 1.00.4, 1.32, 2.01.4 piste rapide
Prix:

4—Devil Chaser	5.00	3.60	2.30
5—Shiny		4.50	2.50
6—River Circle Sue			2.10

Propriétaire: Jerry Rubin, Montréal, Qué.

4e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $2300. Départ 3.04.

Thunder Almah.	Mctvsh	2.10
Baron Red	Hébert	14.90
Prophetstown	Gamache	10.30
Good Hunch	Côté	4.90
Keystone Scotty	Gauthier	F2.00
Canby Win	Vilandre	47.40
Rebel Tar	Lachance	15.45
Fleet Knight	Kopas	5.40

Temps: 30.4, 1.04,3, 1.34.4, 2.05.1 piste rapide
Prix:

3—Thunder Almah.	6.20	4.50	3.20
8—Baron Red		8.40	5.40
5—Prophetstown			5.50

Quiniella 3 et 8 paie $48.80.
Propriétaire: Joseph A Chamandy et WMP Cook Mont-Royal, Québec.

5e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $3000. Départ 3.23.

Vine Time	Mctvsh	F1.95
Reywin Millie	Chamberland	2.65
Neptunes Bret	Hébert	3.60
Scotland Yard	Lachance	8.30
The Old Man	Gendron	4.15
Bat Time	Gauthier	11.25

Temps: 31.3, 1.03.3, 1.33.4, 2.04.2 piste rapide
Prix:

5—Vine Time	5.90	3.60	2.70
1—Reywin Millie		3.80	2.60
6—Neptunes Bret			3.10

Propriétaire: Cloverland Farm, St-Philippe d'Argenteuil, Qué.

6e COURSE: Amble 1 mille. Bourse $2000. Départ 3.42.

Dels Senator	Lacharité	2.70
David Lobell	Bouvrette	7.20
Dnaita Hanover	Gendron	3.70
Top Priority	Savignac	15.40
Don Doc	Plouffe	7.40
Edgar Senator	Jones	F2.10
White Richel.	Larochelle	44.50
Keystone Gol.	Charron	10.80

Temps: 32, 1.05, 1.36.4, 2.08.3 piste rapide
Prix:

4—Dels Senator	7.40	3.80	2.90
5—David Lobell		5.70	3.40
3—Danita Hanover			2.80

Quiniella 4 et 5 paie $25.60
Propriétaire: Rudy Hosek Lasalle Morris Convoy et Boris Edelman, Montréal, Qué.
7e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $5000. Départ 4.00.

Armbro Petch	Kopas	F.60
Jerry G G	Mctvsh	8.20
Direct Approch	Gendron	4.10
Sirocco Hano.	Samson	8.10
Snazzy Lobell	Dostie	16.90
Randy Lobell	Hébert	17.90
Pierre Sahbra	Bouvrette	99.00
Christa Flo	Picard	15.50

Temps: 30.1, 1.02.2, 1.34, 2.03.4 piste détrempé
Prix:

4—Armbro Petch	3.20	2.90	2.50
7—Jerry G G		4.60	3.30
3—Direct Approach			3.10

Propriétaire: C. Edwin Armstrong, Islington, Ontario.
8e COURSE: Pace 1 mille Stake. Bourse $7647. Départ 4.20.

Yankee Mirage	Plouffe		F.70
Countess Kate	Savignac		5.25
Exleopoldine	Gamache		2.65
Janet Barmin	Lavallée		14.95
Mumu Dee	Bruyère		122.00
Quilla Messeng.	Hébert		48.30
Robin Lobell	Gendron		9.60
Betty Drummond	Veilleux		66.15

Temps: 30, 1.02, 1.33.4, 2.06 piste détrempé
Prix:

6—Yankee Mirage	3.40	3.20	2.20
4—Countess Kate		4.50	2.40
1—Leopoldine			2.30

Quiniella 4 et 6 paie $14.00
Propriétaire: Yvon A, Plouffe, Angers, Québec.
9e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $7647. Départ 4.40.

Flippant Yankee	Charron	11.80
Keystone San.	Côté	2.40
Laughing Del.	Hébert	34.65
Barbie G. T.	Mctvsh	5.35
My True Lady	Tremblay	F.60
Samba Lobell	Poirier	59.45
Kathleen Drum.	Gauthier	82.70
5 T H Brenna (retiré)		

Temps: 30.1, 1.01.2, 1.31.3, 2.02.3 piste détrempé
Prix:

2—Flippant Yankee	25.60	7.70	4.30
8—Keystone Sandra		4.00	3.90
6—Laughing Delilah			4.80

Propriétaire: Mme Carmelle Parent, Hull, Québec.
10e COURSE: Pace 1 mille. Bourse $2000. Départ 5.01.

Top Bars	Jutras	F1.00
Beauharnois	Boutilier	16.10
Jimmie Collins	Lacharité	4.50
Eclaire Flicka	Poirier	22.80
Neda Legs	Fortier	10.20
Meadow Champ	Robilard	9.20
Fridays Painter	Gauthier	50.70
Speedy Peter	Samson	3.60

Temps: 30.4, 1.01, 1.32.3, 2.04 piste détrempé
Prix:

1—Top Bars	4.00	2.80	2.50
2—Beauharnois Boy		8.00	4.20
4—Jimmie Collins			2.80

Exacta 1 et 2 paie $34.70
Propriétaire: Philippe et Guy Jutras, M. Lamontagne, Sherbrooke, Québec.
Assistance: 10,392.
Mutuel: 700,884.

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

1— Vicky A. — Bert Argentueil — Auswynn Brook.
2— Mister Winston — Espadin — Dancing Bruin.
3— Dreamer Lobell — Rarest Hanover — Boone Senator.
4— Duke Speed — Normand Party — Elise Angus.
5— Carillon — Armbro Kyle — West River Eggaway.
6— Matchless Pick — Beta Ray — Kays Knight.
7— Good Nite Jim — Irene Barmin — John Watts.
8— Twenty One Jewels — Nardim's Brewer — Colonel Ben.
9— Galesburg — Soames Lobell — My T Byrd.
10— Break O Glory — Cherry Frosting — Markie Dares.

Le monde vient nous voir... viens-tu?

Championnats du monde de cyclisme 1974

du 14 au 25 août au Centre sportif de l'Université de Montréal

- 800 champions de 50 pays.
- 11 médailles d'or sur piste.
- 4 médailles d'or sur route.
- 8 disciplines . . . **vitesse . . . kilomètre contre la montre . . . tandem . . . poursuite par équipe ou individuelle** . . . et la spectaculaire course de **demi-fond** où le cycliste doit suivre une moto à plus de 50 milles à l'heure sur la piste . . . aussi le **100 kilomètres contre la montre** et les **courses individuelles sur route.**

Le plus important événement sportif avant les Jeux Olympiques.

Billets en vente à compter du 1er août
au Vélodrome de l'Université de Montréal
boul. Edouard-Montpetit et Vincent-d'Indy
aux quatre magasins Sauvé Frères
- 6554 St-Hubert, Montréal • Centre Laval
- 3035 boul. Le Carrefour, Laval • Galeries d'Anjou

Au Montreal Trust,
1 Place Ville-Marie
et au Forum

Prix des billets:
Vélodrome (piste)
Après-midi: 14, 15 et 16 août $3 et $4; 17 et 18 août $4 et $5
Soirée: 14, 15 et 16 août $5 et $7; 17, 18, 19 et 20 août $6 et $8
Circuit du Mont Royal (route)
24 et 25 août, chaise, $3 par jour; tribune, $6 par jour

Tout le monde sera là... Viens faire un tour!

REÇU 6 AOUT 1974 BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC